

“ J'appartiens à un pays que j'ai quitté. Tu ne peux empêcher qu'à cette heure s'y épanouisse au soleil toute une chevelure enbaumée de forêt. Rien ne peut empêcher qu'à cette heure l'herbe profonde y noie le pied des arbres d'un vent délicieux et apaisant dont mon âme a soif... ”

Colette

La Puisaye-Forterre, un pays rural

Situé au nord de la Bourgogne, à cent cinquante kilomètres au sud-est de Paris, le Pays de Puisaye-Forterre est à cheval sur deux départements, avec six cantons dans l'Yonne et un canton dans la Nièvre. Berceau de l'écrivain Colette, cette région se caractérise par sa ruralité qui s'exprime, entre autre, à travers la diversité de ses paysages, de son urbanisme, de ses architectures, et en particulier de ses matériaux et de ses couleurs.

Ces domaines participent de l'économie locale par les activités artisanales, industrielles et touristiques qu'ils génèrent. Ils contribuent également à la qualité et à l'originalité du cadre de vie des habitants ainsi qu'à l'image et donc à l'attractivité du territoire.

Engager des projets de développement qui s'appuient sur ces ressources locales que sont les architectures et les paysages de la Puisaye-Forterre est donc un enjeu pour le présent et pour l'avenir de ce Pays.



Comité de Développement de la Puisaye-Forterre (C.D.P.F.)

Boehner - Dolleaux
Niel - Olivier
Varcin

Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale

Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)

Avec le soutien de l'Union Européenne

architecture

Les constructions traditionnelles constituent encore aujourd'hui le bâti majoritaire de la Puisaye-Forterre et donnent au Pays son identité architecturale.

Qu'entend-on par constructions traditionnelles?

Il s'agit des constructions réalisées avant les bouleversements des modes de production du bâtiment qui ont conduit progressivement à une uniformisation du bâti et à la disparition des particularismes locaux.

Ce sont les monuments mais aussi et surtout les constructions rurales "ordinaires" telles que les fermes, les maisons d'artisans, de commerçants et de manoeuvriers, les villas et les maisons bourgeoises, le petit patrimoine bâti... dans lesquelles ont été mis en oeuvre des matériaux et des savoir-faire constructifs d'origine presque exclusivement locale.

L'ensemble de ce bâti doit être préservé, c'est à dire conservé et entretenu et, si nécessaire, réhabilité dans le respect de ce qui lui confère son intérêt et sa qualité : la composition des façades, les détails des modénatures, les proportions des ouvertures, la diversité des matériaux...

Les constructions neuves peuvent elles aussi participer à cette identité architecturale de la Puisaye-Forterre en reprenant à leur compte ses éléments les plus caractéristiques : palettes de couleurs des façades et des menuiseries, utilisation ponctuelle de matériaux traditionnels, modénatures...

urbanisme

Situé à l'écart des grands axes de circulation et de l'influence urbaine - à l'exception du secteur le plus proche d'Auxerre que l'on peut qualifier de péri-urbain - le pays rural de la Puisaye-Forterre a été globalement épargné par les erreurs qui, ces vingt dernières années, ont fortement amoindri l'identité de nombreux territoires ruraux : prolifération anarchique des maisons individuelles, entrées de villages et de bourgs maltraités, lotissements conçus uniquement selon une logique de plan de masse...

Tout au contraire, une organisation du territoire plusieurs fois centenaire est encore aujourd'hui parfaitement lisible en Puisaye-Forterre dans toute sa diversité : fermes dispersées en une multitude de petits hameaux induits par l'échelle des reliefs dans les secteurs bocagers où l'eau était partout présente, petits villages ruraux structurés par leur église tant dans leur silhouette que leurs espaces publics, coeurs de bourgs anciennement fortifiés reconnaissables à leur bâti dense et serré...

Dans ce contexte, il s'agit aujourd'hui de mettre en oeuvre un urbanisme qui non seulement respecte ces éléments fondateurs de l'identité du territoire de la Puisaye-Forterre mais contribue aussi à les mettre en valeur dans une perspective dynamique :

- en préservant l'espace rural de l'urbanisation,
- en conservant et en réhabilitant dans leur ensemble les villages et les bourgs,
- en étudiant soigneusement la localisation des constructions nouvelles de façon à préserver les entrées de bourgs ou de villages les plus intéressantes,
- en maîtrisant l'échelle des nouveaux quartiers et en y aménageant des espaces publics dignes de ce nom...

paysage

Le mot paysage est ici compris dans le sens d'une étendue qui s'offre à la vue.

Historiquement, les pays ont toujours vu leurs limites évoluer ou demeurer floues. Le Pays de Puisaye-Forterre ne fait pas exception et l'on observe une continuité des paysages entre le pays lui-même et les territoires qui le jouxtent.

La Puisaye-Forterre offre une mosaïque de paysages. On y rencontre des paysages de zones humides, de plateaux céréaliers, de forêts, de bocages... Leur richesse réside dans leur diversité et dans les proportions de tous les éléments qui les composent. Leur devenir dépendra de la volonté d'éviter la banalisation douce mais irréversible que l'on observe sur le territoire français et au contraire de conserver ce qui constitue la singularité de ce pays, et en particulier la dimension des enclos et des bouchures, le contraste entre l'ouverture des versants et la fermeture des fonds de vallée ...

Le travail de diagnostic a mis en évidence quatre thèmes fédérateurs autour desquels s'articulent analyses et recommandations:

- paysages ouverts / paysages fermés : comment concilier valeurs patrimoniales et contraintes culturelles et économiques,
- le végétal : matériau et patrimoine vivant dont l'image et la qualité sont à mobiliser dans une composition,
- les cheminements : liens entre les lieux et les personnes et supports privilégiés de découverte du Pays,
- l'eau : patrimoine naturel, industriel et social dont la logique relève toujours d'une vision globale du territoire, à l'échelle du bassin versant.

couleurs et matériaux

Couleur et matériaux constituent des éléments particulièrement remarquables de l'identité architecturale de la Puisaye-Forterre.

Les couleurs des enduits des façades des constructions traditionnelles sont très caractéristiques. Réalisés à partir des sables ocreux et des ocres de Puisaye, ils déclinent les nuances des terres jaunes, orangées, rouges, roses...

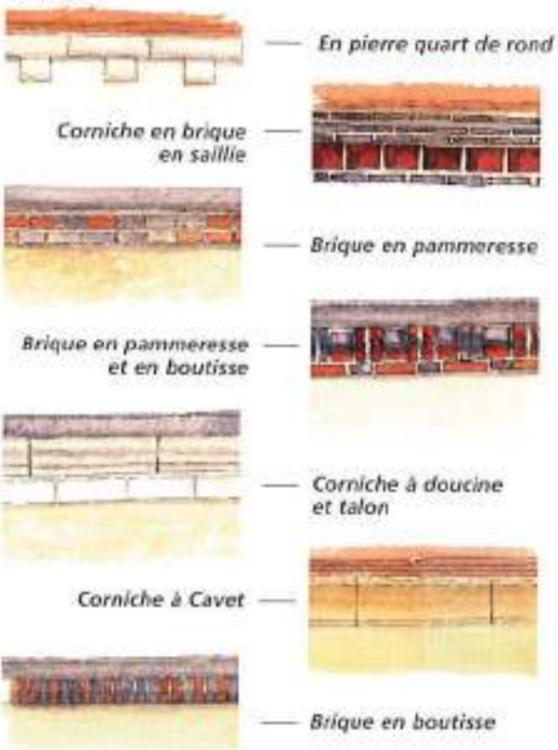
Les matériaux utilisés, tous d'extraction ou de fabrication locale sont d'une incroyable diversité : pierre calcaire, grès ferrugineux, brique, silex et bois. Ces matériaux, utilisés bruts ou transformés, seuls ou associés à d'autres, constituent un vocabulaire architectural particulièrement riche de textures et de couleurs...

On constate cependant aujourd'hui un affaiblissement de cette identité si particulière de la Puisaye-Forterre, avec le vieillissement des enduits anciens, l'utilisation de teintes et textures neutres pour les nouveaux enduits, l'abandon dans les constructions actuelles de cette mixité caractéristique, par association ou assemblage de matériaux ...

Retrouver les coloris d'ocre traditionnels et réaliser des enduits de qualité, préserver et renforcer la variété de couleurs et de textures induite par la multiplicité des matériaux locaux, enrichir et rafraîchir la gamme des couleurs des menuiseries, favoriser des associations de couleurs de qualité, tels sont les principaux enjeux et priorités en matière de couleurs et de matériaux sur le territoire de la Puisaye-Forterre.

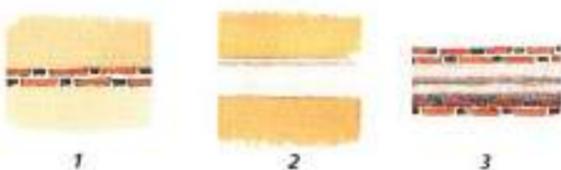
La corniche

La corniche ou bandeau d'égout protège la façade des eaux de ruissellement. En Puisaye-Forterre, elle est le plus souvent réalisée en pierre ou en brique appareillée, parfois en stuc (moulage en plâtre). On trouve également quelques exemples intéressants de bandeaux réalisés en feston de bois **C3**.



Le bandeau

Le bandeau ou cordon intermédiaire marque les planchers. Il est rare sur les fermes et les petites maisons rurales de la Puisaye-Forterre mais très fréquent sur les façades des maisons de bourgs et des maisons bourgeoises. Il est en général réalisé en pierre ou en brique appareillée ou en pierre moulurée **C3**.



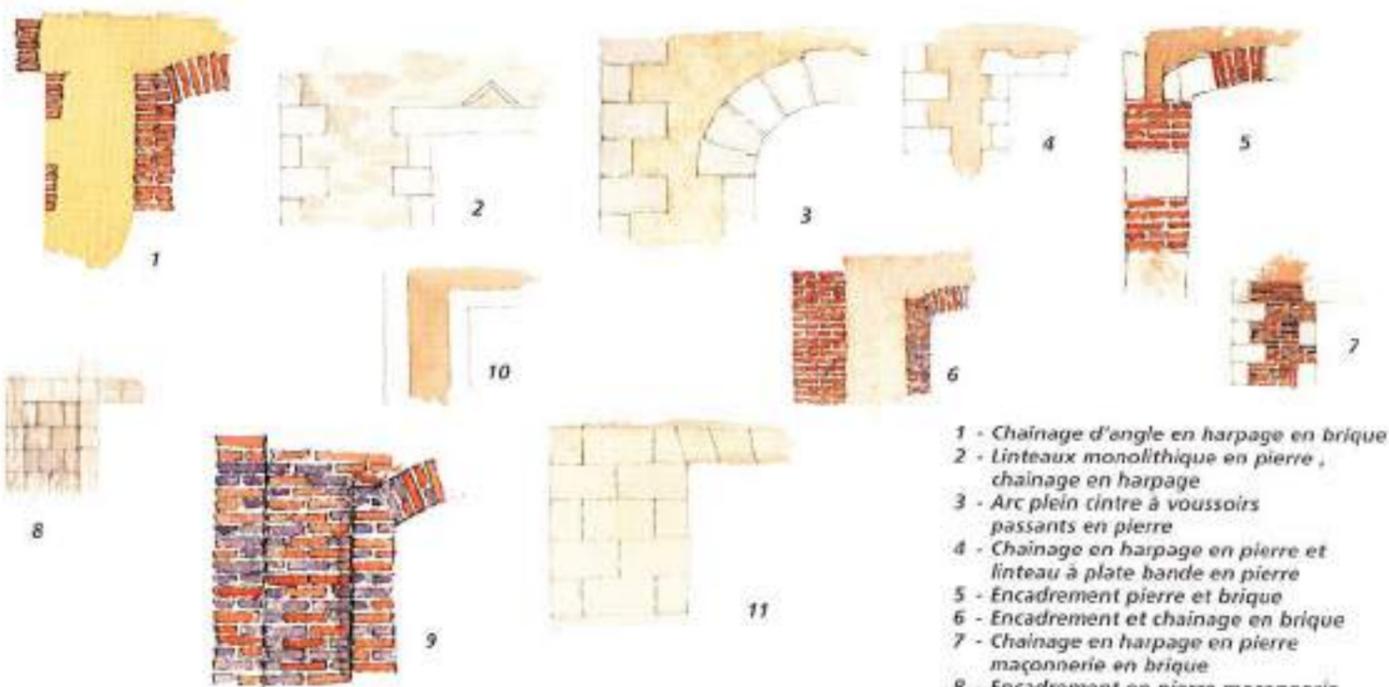
- 1 - Bandeau en brique sur mur enduit
2 - Bandeau en pierre sur mur enduit
3 - Bandeau en pierre sur mur de brique



Les encadrements

Les encadrements reprennent les charges de la façade au droit des percements. Ils sont constitués d'un linteau, de deux jambages et d'un appui ou d'un seuil **A3**. Ils sont apparents sur presque toutes les constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre.

Droits ou en harpage, ils sont réalisés avec des matériaux locaux parfois associés par deux : brique, pierre de taille calcaire, grès ferrugineux, bois... **C3**. Ils jouent un rôle très important dans la structuration visuelle et l'animation des façades qu'ils personnalisent. Lorsque les murs des façades sont enduits **C4**, ils offrent des contrastes très intéressants de matières et de couleurs... **C1**.

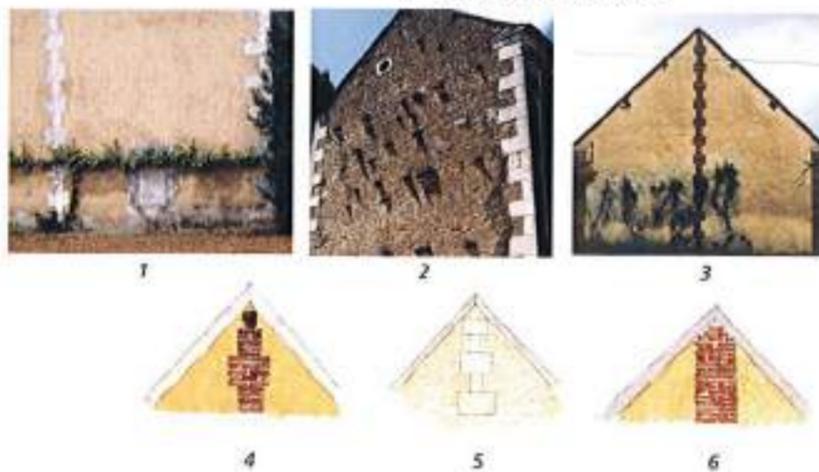


- 1 - Chainage d'angle en harpage en brique
2 - Linteaux monolithique en pierre, chainage en harpage
3 - Arc plein cintre à voussoirs passants en pierre
4 - Chainage en harpage en pierre et linteau à plate bande en pierre
5 - Encadrement pierre et brique
6 - Encadrement et chainage en brique
7 - Chainage en harpage en pierre maçonnerie en brique
8 - Encadrement en pierre maçonnerie en pierre de taille
9 - Encadrement chaîné et remplissage en brique
10 - Bandeau lisse
11 - Linteau à plate bande

Les chaînages

Les chaînages d'angle et les chaînages intermédiaires structurent la maçonnerie de moellons du mur de façade. En Puisaye-Forterre, les chaînages sont tantôt droits, tantôt en harpage et réalisés avec des matériaux locaux, parfois associés par deux : brique, pierre de taille calcaire, grès ferrugineux... **C3** **A1**

- 1 - 5 - Chainage intermédiaire en harpage en pierre
2 - Chainage d'angle en harpage en pierre
3 - 4 - Chainage intermédiaire en harpage en brique
6 - Chainage intermédiaire droit en brique



Le soubassement



Le soubassement marque la naissance de la façade. Il est rarement apparent sur les fermes et les constructions rurales de la Puisaye-Forterre, il est plus fréquent sur les maisons de bourg et sur les maisons bourgeoises.

Il est réalisé en brique, en pierre de taille dure et peu perméable pour éviter les remontées d'humidité et pour protéger la façade des chocs. Outre la pierre calcaire, le grès ferrugineux a été souvent employé en raison de ses qualités structurelles **C3**.

Les matériaux sont parfois laissés apparents, parfois enduits d'une couleur en général plus foncée que celle des murs **C1**.

Les escaliers extérieurs

Comme la modénature, les escaliers extérieurs décorent et animent la façade. Ce sont des éléments identitaires de l'architecture traditionnelle de la Puisaye-Forterre.

En pignon, réalisés en bois ou en pierre, ils donnent accès au grenier de certaines maisons rurales. En perron devant une porte d'entrée de maison de bourg ou de maison bourgeoise, ils sont réalisés en pierre de taille et flanqués d'un garde-corps en ferronnerie très épuré **C3**.



Recommandations

• Réhabiliter une construction ancienne

Alors qu'ils participent de façon irremplaçable à l'intérêt de l'architecture traditionnelle de la Puisaye-Forterre, les éléments de modénature sont souvent gommés voire détruits lors de réhabilitations malheureuses qui ont pour effet de banaliser complètement les constructions concernées. Tous ces éléments doivent être absolument conservés et soigneusement restaurés. Les éléments manquants doivent être remplacés par des matériaux identiques et mis en oeuvre selon les techniques traditionnelles d'appareillage et de jointoiement (C3).

• Modifier une construction ancienne

Les encadrements des nouvelles ouvertures doivent avoir les mêmes caractéristiques que les encadrements des fenêtres existantes de la construction, notamment en termes de matériaux (C3).

• Améliorer l'aspect d'une construction existante

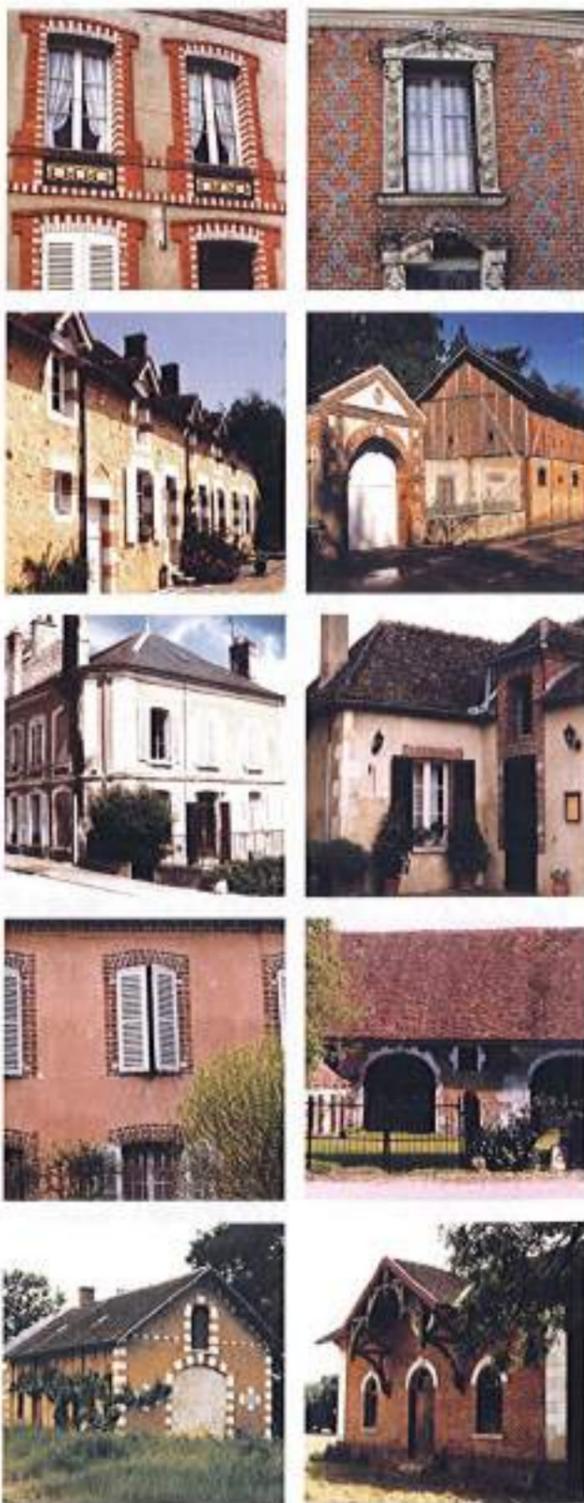
L'aspect d'une construction ancienne dont les éléments de modénature ont été détruits et celui d'une construction récente banale peuvent être significativement améliorés en recréant des modénatures.

Plusieurs techniques, simples et peu coûteuses peuvent être utilisées, en fonction du caractère de la construction : légère surépaisseur d'enduit marquant le soubassement, les encadrements et les bandeaux, plaquettes de brique ou de pierre encadrant les portes et les fenêtres, mortier de plâtre et de chaux permettant la réalisation de corniches et de bandeaux moulurés... (C2) (C3) (C4).

• Réaliser une construction neuve

La modénature, caractéristique des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre, est malheureusement absente de la plupart des constructions récentes.

Or, l'intégration dans les constructions nouvelles d'éléments de modénature, en utilisant les techniques simples et peu coûteuses qui viennent d'être décrites, contribuerait à les faire participer à l'identité architecturale locale.



Comité de Développement
de la Puisaye-Forterre
(C.D.F.F.)



Boehner - Dolleaux
Niel - Olivier
Varcin



Liaison Entre Action de
Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale
de l'Environnement
(DIREN)



Avec le soutien
de l'Union Européenne



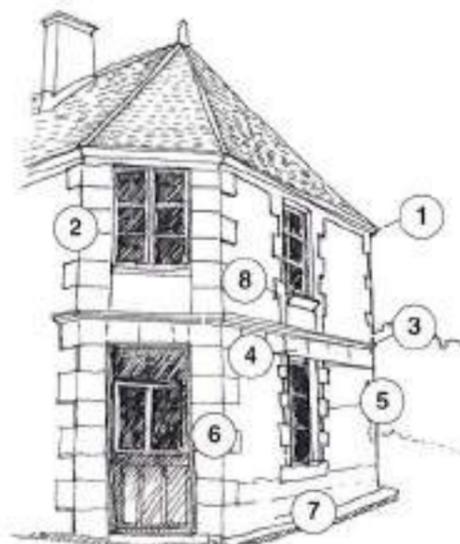
“ **modénature** : de l'italien *madonatura*, proportion et galbe des figures d'une corniche. La modénature détermine le caractère des divers ordres d'architecture. Ce mot est synonyme de moulure.

*Dictionnaire Universel
des Sciences, des lettres
et des Arts, M.N. Bouillet,
Hachette 1869*

La modénature, élément de décor et d'animation de la façade

La modénature anime et décore les façades en mettant subtilement en valeur la structure des constructions : le soubassement assoit la construction, le bandeau marque le plancher intermédiaire, la corniche souligne la toiture, le chaînage d'angle structure les murs, l'entablement et le linteau encadrent la fenêtre et la porte.

La modénature des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre est d'une grande richesse. Elle témoigne de la diversité des matériaux locaux : brique, pierre, grès ferrugineux, bois... qui, utilisés seuls ou associés, offrent de multiples exemples d'appareillage.



- 1 - Corniche
- 2 - Chainage d'angle
- 3 - Bandoau
- 4 - Linteau
- 5 - Jambage
- 6 - Encadrement
- 7 - Soubassement
- 8 - Appui

Les matériaux



Tuile plate traditionnelle
14/27 - 17/24



Tuile plate grand format 16/36

Les constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre sont pour la plupart couvertes de tuiles plates dites tuiles de Bourgogne, fabriquées autrefois localement et dont la couleur varie du rouge foncé au brun (C1).



Toit ardoise

L'ardoise, grise argente est assez fréquente en Forterre. Elle est associée la plupart du temps à des murs appareillés en pierre de taille (C1). En Puisaye, elle était réservée aux toitures de constructions atypiques comme les églises, les châteaux, les maisons bourgeoises, les bâtiments publics... (C3)

Les souches de cheminée

Les souches de cheminée, comme les lucarnes, contribuent à l'animation des toitures. Implantées soit en pignon, soit sur versant, elles sont le plus souvent réalisées en brique et parfois en pierre ou en pierre et en brique.



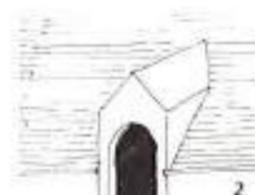
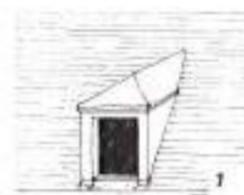
Les formes

Les toitures des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre se caractérisent par leur forte pente. La tuile plate, en effet, nécessite une pente minimale de 40°, l'ardoise pouvant s'accommoder, moyennant certaines techniques, de pentes légèrement inférieures.

Les formes des toitures des maisons de villages et de bourgs sont la plupart du temps très simples (A6).

En revanche, les toitures des fermes et des bâtiments agricoles traditionnels (A7) offrent une grande variété de formes et de volumes :

- toitures avec pente, contre-pente, croupes, appentis et auvents des petites fermes pittoresques de Puisaye, et de Forterre,
- longs toits débordants des fermes du canton de Saint-Amand,
- immenses toitures des granges-halles ou couisses...



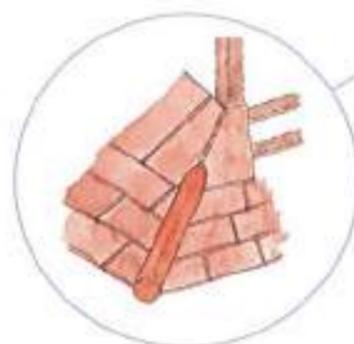
- 1 - Lucarne maçonnerie à la capucine
- 2 - Lucarne charpentée à la capucine
- 3 - Lucarne maçonnerie à fronton

Les détails et les finitions

Ce sont les détails et les finitions réalisés avec soin par les artisans qui font la qualité et la beauté des toitures des constructions traditionnelles.

Egout scellé

Il est constitué de plusieurs rangées de tuiles liées les unes aux autres par un mortier et posées en débord sur la corniche ou le simple bandeau (A1)



Arêtier
Il assure la liaison entre deux versants de toitures à angle saillant. Assez fréquent sur les toitures à croupe, il est réalisé à l'aide d'un bourrelet de mortier de chaux.



Faitage
Il est réalisé avec des tuiles faitières posées sur une épaisse couche de mortier de chaux appelée embarrure. La liaison entre deux faitières se fait par un bourrelet appelé crête de coq.

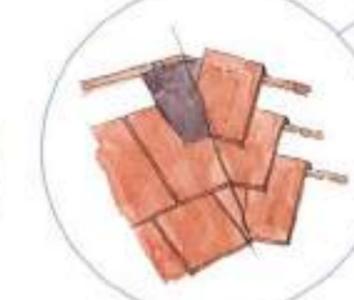


Ruellée
C'est un bourrelet de mortier de chaux appliqué sur les rives de la toiture pour protéger les murs pignons.

Epi de faitage, girouette
Fréquents en Puisaye, et réalisés en grès émaillé, ils décorent la toiture et la personnalisent.



Noue
Elle assure la jonction de l'angle rentrant de deux toitures. Elle est ronde lorsqu'elle est réalisée par découpage précis des tuiles ou fermée lorsque la tuile vient couvrir le bandeau de zinc.



Les ouvertures



Chassis de toit Lucarne sur versant Lucarne passante

Il existe deux types d'ouvertures de toit dans les constructions traditionnelles de Puisaye-Forterre : le chassis de toit ou tabatière et la lucarne.

Le chassis de toit, très discret, a pour fonction essentielle, tout en permettant d'éclairer les combles, de donner accès au toit pour pouvoir l'entretenir.



La lucarne est caractéristique des toitures de la Puisaye-Forterre. En effet, les toits à forte pente, qu'ils soient couverts de tuile ou d'ardoise, déterminent un volume intérieur important utilisé comme grenier ou pour l'habitation. Ces lucarnes jouent un rôle important dans la composition de la toiture et plus largement de la façade (A4).

Lorsque les combles étaient utilisés comme greniers, les lucarnes qui y étaient aménagées, appelées "lucarnes à foin" avaient pour vocation de ventiler ces greniers et de leur donner accès. Elles n'étaient donc pas closes si ce n'est par un volet en bois. On en trouve de nombreux exemples en Puisaye-Forterre dont quelques très belles "guitardes" en bois réalisées par des compagnons charpentiers.

Lorsque les combles étaient habités, les lucarnes avaient une fonction de fenêtre (A3). Ces lucarnes présentent en Puisaye-Forterre une grande diversité de formes et de matériaux : lucarnes à capucine ou à fronton, lucarnes passantes ou sur versant, lucarnes réalisées charpentées en bois, maçonneries en pierre ou en brique, ou encore enduites.



Recommandations

• Réhabiliter une construction ancienne

Réparation d'une toiture

La réparation d'une toiture ancienne, en tuiles de Bourgogne ou en ardoises, doit être réalisée avec des matériaux de récupération, en respectant la taille, le coloris et le nombre d'éléments au m² (C3).

Réfection d'une toiture

Lorsque la toiture doit être entièrement refaite, la réfection sera réalisée avec les matériaux anciens, tuiles de Bourgogne ou ardoises, qui auront été soigneusement déposés au préalable. Ces matériaux seront complétés par des matériaux de récupération ou à défaut avec des matériaux neufs qui se patineront avec le temps, en respectant la taille, le coloris et le nombre d'éléments au m² (C2). Les matériaux anciens et neufs devront être mélangés lors de la pose.

Lucarnes

Les lucarnes anciennes et notamment les "guitardes" doivent être conservées et restaurées (A3).

Détails et finitions

Tous les détails et les éléments de finition qui personnalisent les toitures anciennes doivent être préservés et restaurés avec soin.

Souches de cheminées

Il faut dans la mesure du possible conserver toutes les cheminées existantes même lorsqu'elles ne sont plus utilisées, lorsqu'elles participent à l'esthétique de la construction. On les restaurera si nécessaire avec des matériaux d'origine.

• Modifier une construction ancienne

L'aménagement d'anciens greniers en pièces d'habitation nécessite souvent la création de nouvelles ouvertures pour bénéficier d'un meilleur éclairage. Ces modifications devront être réalisées de façon à préserver le caractère de la construction (A3).

Châssis de toit

On utilisera des châssis de toit de petites dimensions (75x110) que l'on implantera sur le versant le moins visible de la toiture avec une pose encastrée.

Lucarnes

Le nombre total de lucarnes ne devra pas excéder le nombre de travées de la façade. Les nouvelles lucarnes seront autant que possible implantées dans l'alignement des ouvertures existantes de la façade ou dans l'axe des trumeaux (partie pleine entre deux fenêtres). Leurs matériaux seront en harmonie avec ceux de ces ouvertures (A3). Leur taille et leurs proportions seront accordées à celle des lucarnes anciennes.

• Réaliser une construction neuve

Sauf dans le cas de constructions résolument contemporaines, les toitures des constructions neuves devront s'inspirer du vocabulaire des toitures de la Puisaye-Forterre, avec une pente forte, d'environ 40° et l'utilisation de tuiles, voire, dans certains cas d'ardoises. Lorsque, pour des raisons de coûts, la tuile de Bourgogne ne pourra pas être utilisée, le modèle de tuile retenu devra avoir la même couleur (C2) et les mêmes dimensions que les tuiles des constructions anciennes.

On privilégiera les formes et les volumes simples. Les constructions ne devront être ni trop profondes ni trop larges. On évitera par exemple dans le cas d'un bâtiment en rez-de-chaussée une largeur de façade trop importante qui entraînerait un volume de toiture trop grand, disproportionné par rapport à la hauteur de la façade (A1).



Comité de Développement
de la Puisaye-Forterre
(C.D.P.F.)



Boehner - Dolleaux
Niet - Olivier
Varcin



Liaison Entre Action de
Développement de l'Économie Rurale



Direction Régionale
de l'Environnement
(DIREN)



Avec le soutien
de l'Union Européenne



“ Les arrêtes escarpées du toit s'élançant en tourelles ou en flèches couronnées par de capricieux ornements ; si bien que, vue de haut et à distance, la houle confuse des toits d'une ville française, n'est pas moins intéressante que ses rues.

John Ruskin

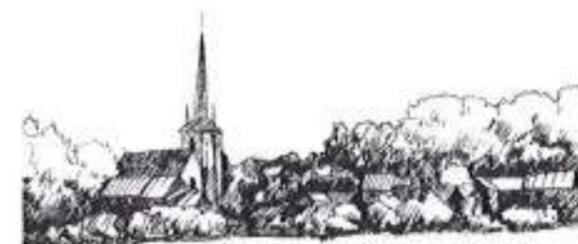


Toitures : du bâtiment au paysage bâti

La toiture protège la construction et en définit les limites. Elle participe par sa forme, ses proportions et ses matériaux au caractère architectural de la façade.

Les toitures sont aussi un élément important du paysage. L'ensemble formé par les toitures de tuiles des maisons, dominées par le clocher d'ardoise de l'église, est la première image des villages et des bourgs de la Puisaye-Forterre, que l'on découvre au détour d'un chemin, d'une route.

Par l'homogénéité et la beauté de leurs matériaux, la diversité de leurs formes, le pittoresque de leurs détails, la qualité de leur mise en oeuvre, les toitures des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre contribuent fortement à l'attrait de son architecture et de ses paysages.



Disposition

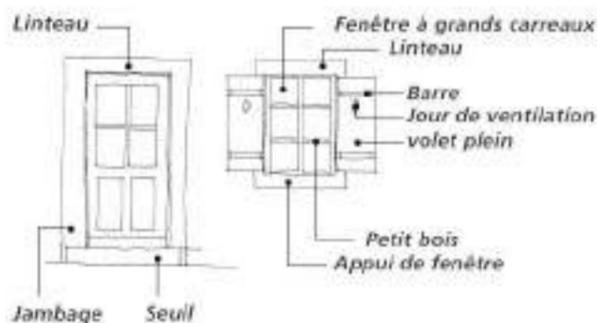
La disposition des ouvertures dans les façades des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre répond, elle aussi à des préoccupations fonctionnelles et esthétiques.

L'importance accordée à la composition de la façade est cependant plus ou moins grande suivant les types de construction, depuis les façades asymétriques des dépendances agricoles, aux façades très ordonnancées des maisons de bourgs et des maisons bourgeoises... (A5) (A6) (A7)



Encadrements

L'encadrement d'une ouverture se compose d'un linteau, de deux jambages et d'un appui ou d'un seuil. Dans l'architecture traditionnelle de la Puisaye-Forterre, ces éléments constructifs sont toujours mis en valeur et participent de la modénature de la façade (A1)



PORTE D'ENTRÉE VITRÉE À PANNEAU ET FENÊTRE TRADITIONNELLE

Menuiseries

Les ouvertures des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre sont le plus souvent accompagnées par des menuiseries réalisées en bois. Ces menuiseries étaient toujours peintes et leurs couleurs jouent un rôle important dans l'identité architecturale de la Puisaye-Forterre. Elles participent de ce que l'on appelle la palette ponctuelle des façades (C)

FORMES ET FONCTIONS

Les formes des ouvertures des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre répondent en premier lieu à des préoccupations fonctionnelles : porte d'entrée, porte charretière, porte cochère, porte de grange, fenêtre, fenestron, soupirail, oeil de boeuf, ocululus, lucarnes (A2), devantures de boutiques... (A6) Elles répondent également toujours à une préoccupation esthétique car l'ouverture s'intègre, de l'extérieur, dans un ensemble composé, la façade (A4). Les proportions des fenêtres sont toujours plus hautes que larges, parfois proches du carré pour les plus petites d'entre elles.

Accès

Portes

La plupart des portes extérieures des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre sont réalisées avec d'épaisses planches verticales maintenues par des traverses et des pentures et munies de gonds scellés dans la maçonnerie.

Elles peuvent être composées de panneaux pleins parfois moulurés ou d'un vantail vitré. Les portes les plus travaillées caractérisent les édifices publics et les maisons bourgeoises où l'on trouve également des portes-fenêtres à deux vantaux souvent accompagnées d'un imposte.



ECLAIREMENT

Fenêtres

Les menuiseries des fenêtres des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre à deux vantaux sont en général composées de trois grands carreaux par vantail. Celles des fenêtres à un vantail sont formées de quatre carreaux ou d'un carreau pour les plus petites.



Ventilations et petits jours

Ce sont des petites ouvertures pratiquées dans les façades pour permettre la ventilation de certains locaux qui ne nécessitent pas de lumière naturelle : ocululus des greniers, soupiraux des caves, meurtrières... Parfois accompagnées de ferronnerie, elles participent de l'animation de la façade.



Les ferronneries

La ferronnerie est peu présente en Puisaye-Forterre car les constructions y sont majoritairement rurales. Certaines maisons bourgeoises en offrent cependant de beaux exemples : balcons, grilles de clôtures, portails, marquises, grilles de soupirails...



Volets

En Puisaye-Forterre, comme dans de nombreuses régions françaises, on rencontre trois types de volets : le volet plein, le volet à persiennes et le volet semi-persiené.

Les volets pleins sont caractéristiques des constructions rurales : fenêtres des fermes, des bricoles... Ils sont constitués de planches assemblées à rainures et à languettes, renforcées par des traverses doublées par des pentures encastrées. Ils sont parfois ornés d'un jour de ventilation dont le motif peut être un coeur, un trèfle, un carreau...

Les volets à persiennes et semi-persienés sont surtout présents dans les maisons des villages et en particulier sur les fenêtres des maisons bourgeoises. Certaines maisons bourgeoises anciennes, d'architecture classique, dont les fenêtres sont très rapprochées, n'ont pas de volets extérieurs mais uniquement des volets intérieurs.



Recommandations

• Réhabiliter une construction ancienne

Il faut préserver et restaurer les caractéristiques des ouvertures existantes : matériaux (C3), modénatures (A1), menuiseries, ferronneries.

Menuiseries des fenêtres

Il peut s'avérer nécessaire de changer les menuiseries des fenêtres ou d'équiper de menuiseries des ouvertures qui en étaient dépourvues.

Les nouvelles menuiseries seront réalisées en bois. Les matériaux tels que le PVC et l'aluminium offrent en effet, malgré leurs qualités, des sections trop importantes, inadaptées aux proportions et au caractère des constructions anciennes. De plus le choix des coloris offerts par ces matériaux est très réduit.

Les fenêtres seront équipées de petit bois en respectant la répartition et les proportions des carreaux.

Les anciennes portes charretières de grange, lorsque la fonction du bâtiment a changé, peuvent être équipées d'une verrière à ossature bois ou métallique à l'exclusion du PVC et de l'aluminium.

Volets

Il peut s'avérer nécessaire de changer les volets ou d'équiper de volets des ouvertures qui en étaient dépourvues.

Le choix du type de volet extérieur, volet plein ou à persienne, sera fonction du caractère rural ou plus urbain de la construction.

Lorsque les ouvertures sont trop proches pour permettre la pose de volets extérieurs, plusieurs solutions peuvent être envisagées : volets ou stores intérieurs, persiennes extérieures à rabats qui se logent dans les tableaux des fenêtres. Les volets roulants extérieurs sont dans tous les cas à proscrire si l'on veut éviter de dénaturer les façades.

Peintures des menuiseries

Les menuiseries des fenêtres, des portes et des volets extérieurs doivent toujours être peintes. Leur couleur sera choisie en harmonie avec la couleur de la façade et des encadrements. Lorsqu'ils sont apparents, les gonds et les pentures des volets seront peints de la même couleur que les volets (C2).

• Modifier une construction ancienne

Nouvelles ouvertures

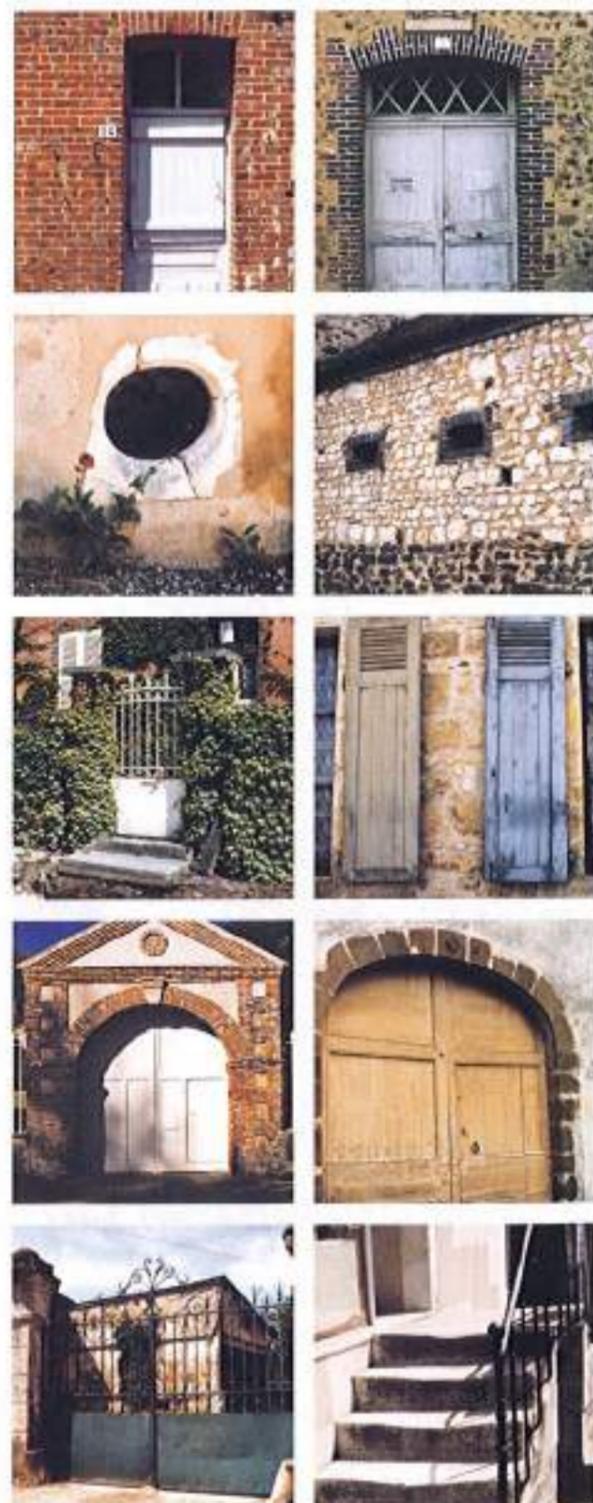
Si l'on souhaite améliorer l'éclairage, il vaut mieux créer de nouvelles ouvertures respectant l'équilibre et la proportion de la façade que de modifier les ouvertures existantes.

Les nouvelles ouvertures devront s'intégrer dans la composition de la façade. Elles devront tenir compte des caractéristiques des ouvertures existantes : formes, disposition, encadrements (A1), menuiseries...

• Réaliser une construction neuve

Sauf dans le cas de constructions résolument contemporaines ou atypiques telles qu'un édifice public, un équipement... les proportions des ouvertures des nouvelles constructions respecteront la verticalité caractéristique des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre.

Lorsque la nouvelle construction sera située dans un village ou dans un bourg, la forme et la disposition de ses ouvertures, la couleur des menuiseries devront tenir compte de celles des constructions qui l'entourent afin de s'intégrer dans la composition générale de la rue ou de la place (A4, U3).



Comité de Développement de la Puisaye-Forterre (C.D.P.F.)



Boehner - Dolleins
Niel - Olivier
Vercin



Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale



Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)



Avec le soutien de l'Union Européenne



“ Je crois que le beau n'est pas une substance en soi, mais rien qu'un dessin d'ombres, qu'un jeu de clair-obscur produit par la juxtaposition de substances diverses.

Éloge de l'ombre
Tanizaki Junichiro



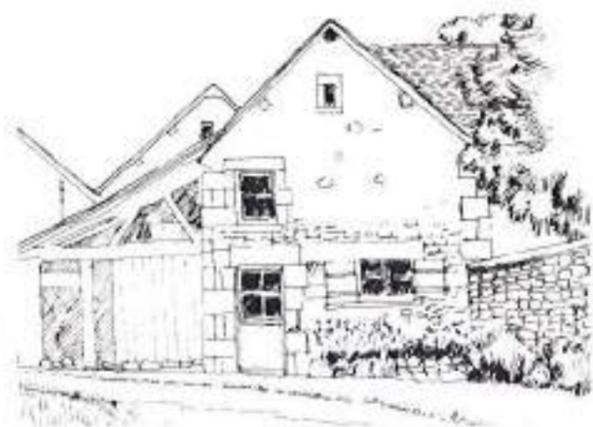
Une typologie très variée

Les ouvertures sont des vides créés dans la façade d'une construction pour répondre à une ou plusieurs fonctions : accès, éclairage, ventilation...

Elles sont définies par leurs formes, leurs encadrements et leurs dispositions dans la façade, ainsi que par les menuiseries et les ferronneries qui les complètent. Par delà leur fonction utilitaire, les ouvertures décorent et affirment l'identité de la façade.

Les ouvertures des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre offrent une typologie très variée : diversité des formes liée aux nombreuses fonctions qu'accueillaient autrefois ces constructions, diversité des matériaux d'encadrement utilisés...

Elles présentent en même temps un caractère remarquablement homogène par le respect de règles communes en matière de proportions, de menuiseries...



De la Maison de bourg à la maison bourgeoise



• La façade principale

Dans les villages groupés la façade principale des maisons est la façade qui donne sur la rue. Elle est rythmée par les percements (A3) et ordonnée par la modénature (A4) : corniche, bandeau, encadrement ... De conception classique les percements sont alignés et organisés par travées. Les maisons de village offrent des façades constituées d'une travée pour les plus petites à cinq travées pour les plus grosses. Les façades sont alignées sur la rue et elles offrent un gabarit constant. Les toits sont parallèles à la rue sauf exception, lorsque la façade pignon devient la façade principale comme sur certaines maisons du Moyen âge à pans de bois ou sur certaines maisons bourgeoises du 19^e siècle.

• La façade latérale ou pignon

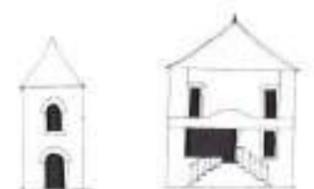
Dans les villages de Puisaye-Forterre il y a peu de façades latérales. Les maisons viennent les unes contre les autres. Lorsqu'il y a façade latérale elle marque l'angle d'une rue ou elle donne sur un jardin ou une cour perpendiculaire à la rue. Dans ce cas précis c'est la clôture qui assure la continuité de la façade (U6). Cette façade latérale peut devenir la façade principale comme sur certaines maisons bourgeoises (A5).

• La façade arrière

La façade arrière donne sur le jardin. Les percements peuvent être moins réguliers, souvent la modénature se simplifie : le bandeau et l'encadrement disparaissent comme sur les maisons de bourg ou les maisons de manoeuvrier.

Par contre, la façade de la maison bourgeoise conserve sa modénature et le rythme de ses ouvertures sur les quatre façades (A1) (A5) (A6).

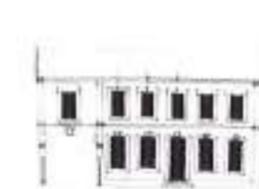
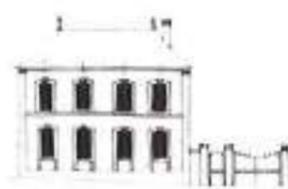
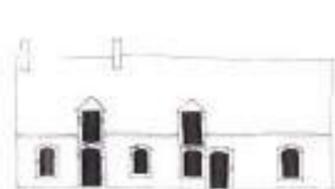
Ce n'est qu'au 19^e siècle que l'on voit apparaître le concept de la villa (A5). La maison est implantée au centre de la parcelle offrant quatre façades ordonnées suivant le même principe. La clôture constituée d'un mur bahut et d'une grille, assure la continuité urbaine de la façade (U5).



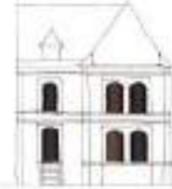
maisons de bourg et de village



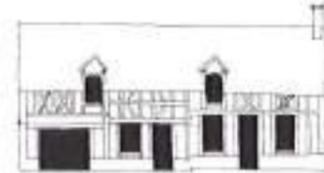
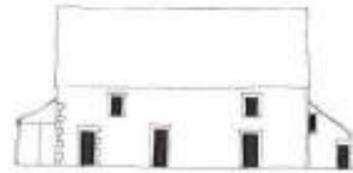
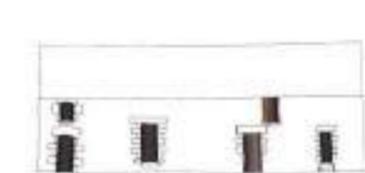
maisons de manoeuvriers



maisons bourgeoises



villas



Les fermes et les bâtiments agricoles

La composition des façades de la ferme répond avant tout à un ordre fonctionnel et constructif (A7). Son orientation est mûrement réfléchie et est choisie en fonction de son implantation dans le terrain. Chaque façade répond à une fonction : habitation, grange, hangar, étable, pigeonnier... En général les quatre façades sont visibles. La complexité des toits à une importance dans la lecture du bâtiment. Elle participe à la forme et à la particularité de la façade. Les toitures sont soit à deux pentes simples soit à deux pentes avec croupes ou croupettes (A2). Les percements (A3) correspondent toujours à une fonction et la modénature à toujours un rôle structurel. Elle vient souligner les toitures, encadrer les ouvertures, ou marquer les angles (A1).

• La façade principale

La façade principale donne sur la cour et tourne le dos généralement à la rue. La façade des fermes à grange attenante est parfois perpendiculaire à la rue ou à la route. C'est sur la façade principale que se trouve le plus grand nombre d'ouvertures. Les ouvertures de la partie habitation sont régulières et relativement ordonnées autour de la porte d'entrée. Elles sont soulignées par un encadrement en pierre de taille ou en brique. La toiture peut être débordante avec un grand auvent sur la cour. Les soubassements sont rarement apparents. Les façades des bâtiments agricoles offrent par contre des percements uniquement utilitaires, de formes irrégulières, répartis de façon asymétrique sur la façade : porte de grange, lucarnes à foin, ventilation ...

• La façade arrière

La façade arrière des fermes villageoises donne en général sur la rue contrairement à celle des maisons de bourg. Presque aveugles, rarement percées de fenêtres, elles sont simplement constituées d'un alignement de ventilations (oculus ou meurtrière). Elles sont souvent structurées par des chaînages d'angles et des chaînages intermédiaires (A1). Elles peuvent offrir un grand toit en basse goutte qui protègent la façade des intempéries.

• La façade latérale ou pignon

Elle peut marquer l'entrée de la cour, le passage de l'espace public vers l'espace privé. Cette façade est rarement percée d'ouverture, elle offre cependant quelques fois un oculus ou une meurtrière pour la ventilation du grenier ou de la grange. Elle peut être structurée par un chaînage d'angle ou intermédiaire droit ou en harpage (A1). Sur les petites fermes pittoresques le pignon peut être accompagné d'un escalier ou d'un appentis (A7).

Recommandations

En Puisaye-Forterre les façades des constructions sont souvent dégradées et vétustes. Cette situation nuit à l'image de la région. Cependant, la non intervention depuis des décennies a permis de conserver à ces constructions leur aspect d'origine et de préserver le vocabulaire architectural traditionnel (modénature, ouverture, enduit et matériaux) qui a souvent disparu lors des opérations de rénovation et de ravalement réalisées dans les années 1970.

Chaque façade affirme sa propre identité suivant le type de modénature, le rythme des ouvertures et les matériaux mise en oeuvre.

De la maison de bourg à la maison bourgeoise

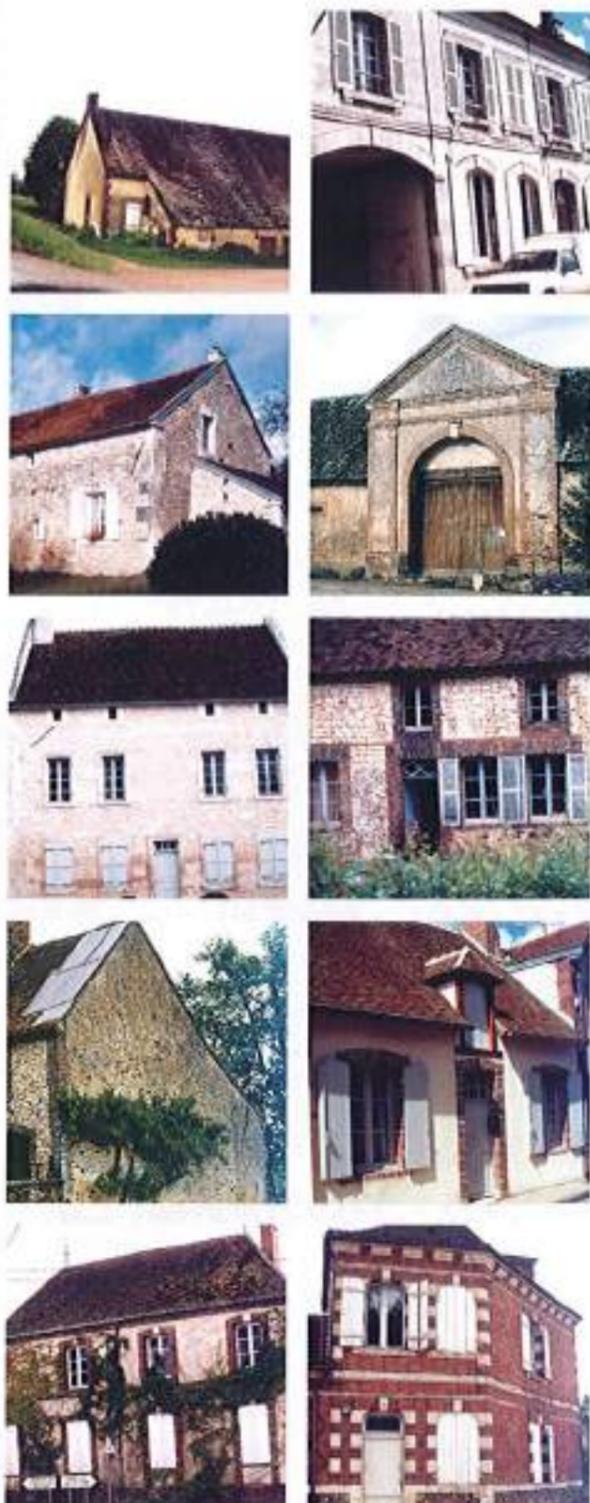
Les maisons de bourg doivent subir le moins de modification possible pour conserver la cohérence de l'ensemble de la rue. Il convient donc (A5 A6) :

- de préserver les éléments de modénature qui font la particularité de chaque façade : lignes horizontales des bandeaux et des corniches, lignes verticales des encadrements et des chaînages d'angle (A1) ;
- d'éviter la modification des ouvertures existantes sur les façades ordonnancées (ne pas élargir les fenêtres) (A3) ;
- de conserver tous les éléments annexes, menuiserie bois, volet, grille de protection, balcon,
- lorsqu'il y a modification des façades, de reconstituer la façade avec les matériaux d'origine, et notamment lors de la suppression des devantures commerciales (C3) ;
- lorsque le commerce du rez-de-chaussée a disparu, de reconstituer le rythme et les dimensions des ouvertures en s'inspirant du 1er étage (A6).

Fermes et bâtiments agricoles

Les fermes et leurs annexes ont été conçues suivant un mode fonctionnel où chaque façade a sa particularité et s'inscrit dans un ensemble qui doit conserver sa cohérence. Une exigence particulière doit donc être observée lors de la modification de ces façades.

- Si une façade doit être modifiée, elle devra être repensée dans sa globalité suivant la nouvelle fonction qui lui sera attribuée en conservant les ouvertures déjà existantes (A3) ;
- Les nouvelles ouvertures se feront de préférence sur les façades sur la cour, sans modifier les ouvertures existantes et en respectant leurs proportions. Ces nouvelles ouvertures devront avoir dans la mesure du possible de petites dimensions pour conserver le caractère architectural de ces façades.
- Le porche de la grange sera conservé mais la porte pourra être remplacée. Son traitement devra être approprié à sa nouvelle fonction (A3) ;
- Tous les éléments de modénatures doivent être conservés et reconstitués sur les façades modifiées (encadrement de fenêtre, corniche de sous toiture, chaînage d'angle ... (A1). La mise en oeuvre des modifications doit être réalisée avec des matériaux traditionnels de préférence ou avec des matériaux de substitution (C3) ;
- Les caractéristiques des toitures doivent être conservées : cheminées, lucarnes, auvent, basse goutte ... (A2) ;
- La création de lucarnes sur les grands toits des fermes à grange attenante doit être évitée. On lui préférera la mise en place de petits châssis de toit ou la création d'ouverture en attique.



Comité de Développement de la Puisaye-Forterre (C.D.P.F.)



Boehner - Dolleans
Niel - Olivier
Varcin



Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)



Avec le soutien de l'Union Européenne



“ L'architecture est riche de possibilités plus variées que ne le feraient croire les quatre ordres de Vitruve, nos blocs, comme nos tons musicaux, sont susceptibles de regroupement infinis.

L'étrange concrétion d'une Volonté, 1958
Marguerite Yourcenar

Qu'est ce qu'une façade

Une façade est un plan vertical, composé d'un mur rythmé par des ouvertures, structuré et décoré par les détails et la modénature et surhaussé par la toiture. La couleur des matériaux et des enduits qui la composent personnalise cette façade.

Une construction isolée, ferme, petite maison rurale ou maison bourgeoise présente quatre façades alors qu'une maison de bourg n'offre en général que deux façades. La façade publique donne sur la rue et la façade privée donne sur la cour ou sur le jardin, les façades latérales n'apparaissant qu'occasionnellement, à l'angle d'une rue. C'est la toiture qui définit la forme de la façade : façade sur versant rectangulaire ou façade pignon.

L'organisation d'une façade est régie par trois grands principes : La fonction, l'orientation, l'ordonnement. La fonction détermine le type des percements, l'orientation leur nombre et leur dimension, l'ordonnement leur rythme et leur régularité.

La composition architecturale est plus ou moins sophistiquée suivant la vocation de la construction. Mais elle est toujours présente depuis les façades simples et apparemment irrégulières des anciennes granges, aux façades très élaborées et structurées des maisons bourgeoises.

Lorsqu'il y a regroupement de constructions la façade n'est plus conçue comme un objet isolé, mais devient un élément de composition d'un ensemble qui dialogue avec les constructions qui l'entourent : une façade, des façades.

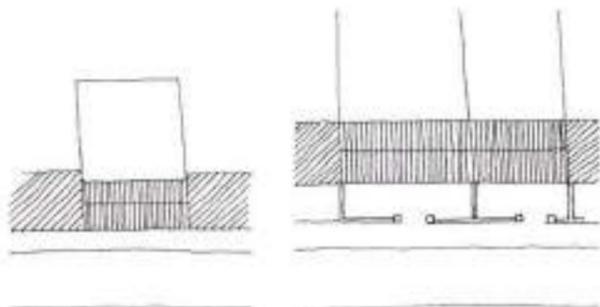
En Puisaye-Forterre il se dégage deux grandes familles de façades : les façades des maisons de bourgs et les façades des fermes et des bâtiments agricoles.

Les maisons de manoeuvriers

Les maisons de manoeuvriers sont constituées d'un simple rez-de-chaussée. Elles sont souvent en bande continue ou discontinue. Leur toiture en tuiles plates de Bourgogne est à deux pentes, parallèle à la rue.



Elles sont implantées à l'alignement ou en retrait de quelques mètres de la voie, avec un jardinet fermé par une clôture constituée d'un mur bahut surmonté d'une grille. A l'arrière, on trouve un potager ou un petit jardin d'agrément et de petits appartés.



A l'alignement de la rue

En retrait avec jardinet cloturé

Elles présentent des façades basses et longues, avec des ouvertures ordonnancées autour de la porte d'entrée. Les linteaux et les appuis sont alignés. Leurs toitures sont le plus souvent pourvues d'une ou de plusieurs lucarnes à foins passantes ou sur versants (A3).

La brique, le silex ou le moellon de pierre enduit (C3) sont les matériaux les plus utilisés pour la construction de ce type de maison. La brique est tantôt appareillée et apparente, tantôt enduite. Les chaînages d'angle et les encadrements, en brique ou en pierre sont toujours apparents.

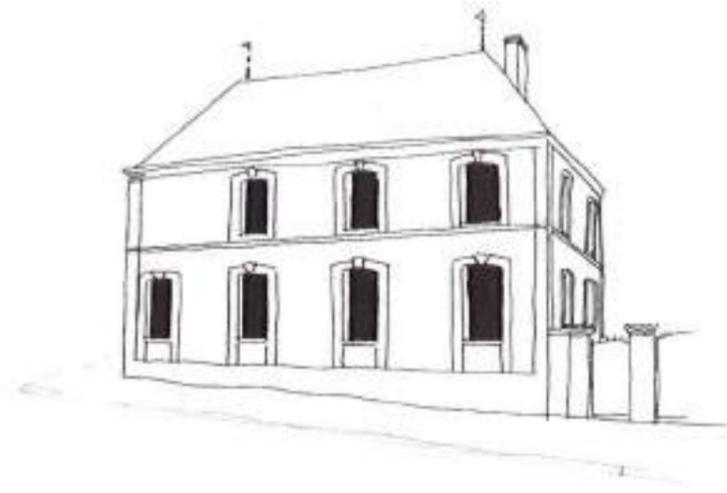


matériau assez courant en Forterre (C3), mais réservé en Puisaye à des constructions qui se voulaient prestigieuses : églises, châteaux, maisons de notables...

La modénature est très élaborée : corniche, bandeau, encadrement, chaînages d'angle (A1). Les ouvertures sont alignées à chaque niveau, ordonnancées et rythmées. Les portes sont travaillées, les volets sont à persiennes et semi-persienés. La ferronnerie est très présente : balcons, garde-corps d'escalier, grilles de clôtures, portails, marquises, grilles de soupirails...

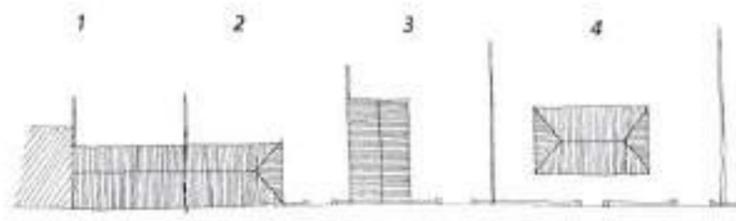
Les maisons bourgeoises

Les volumes des maisons bourgeoises sont simples mais imposants. Les toitures, en ardoise ou en tuile, sont à quatre pentes ou à deux pentes avec croupe (A2).



La maison bourgeoise se caractérise par son jardin d'agrément, clôturé sur la voie par un mur plein ou un mur bahut surmonté d'une grille. Lorsqu'elle est isolée ou dans un hameau, le jardin est souvent de grande taille et a le caractère d'un parc. Il est planté d'arbres de haute tige, tilleuls, cèdres... qui signalent de loin la présence de la maison.

Lorsqu'elle est isolée ou située dans un hameau, la maison bourgeoise est en général située en retrait de la rue, au milieu de son jardin. Lorsqu'elle est située dans un village, elle est soit à l'alignement, soit en retrait de la rue.



- 1 - A l'alignement
- 2 - A l'alignement et pignons sur jardin
- 3 - Pignon sur rue
- 4 - En retrait de la rue

Les murs sont soit enduits, soit réalisés en pierre de taille appareillée, châteaux, maisons de notables...

Les villas

Les villas constituent une variante de la maison bourgeoise. Elles ont fait leur apparition au début du XX^{ème} siècle. Elles sont souvent implantées au milieu de leur jardin dont la clôture, constituée d'un mur bahut et d'une grille, assure la continuité de l'alignement sur la rue.

Leur architecture se différencie de celle des maisons bourgeoises par leur inspiration régionaliste. Elles se caractérisent par des volumes et des toitures souvent complexes, par une utilisation très subtile des matériaux et des détails très sophistiquée, notamment des menuiseries particulières, avec des découpes arrondies.



Recommandations

• Les maisons de manoeuvriers

Le charme discret de ces petites maisons rurales, avec leurs façades ordonnancées tient à peu de choses et un rien peut le détruire. Il convient donc :

- de conserver les toitures en tuiles de Bourgogne ainsi que les lucarnes (A2);
- de ne pas en modifier les ouvertures, de conserver les menuiseries des fenêtres et les volets en bois et si nécessaire de les remplacer par des menuiseries identiques (A3);
- de conserver les clôtures anciennes (U7) et de s'efforcer de maintenir l'ambiance du jardinnet de devant (P3).

• Maisons bourgeoises

Une attention sera portée à l'ensemble des caractéristiques de ces constructions de belle qualité et l'on s'efforcera :

- de respecter les matériaux et les détails de toitures (A2).

- de préserver le rythme des façades (A4) en ne modifiant pas les ouvertures existantes et leur modénature (A1). Ainsi les façades devront rester enduites lorsqu'elles ne sont pas en brique ou en pierre de taille appareillées (C4).
 - de conserver les éléments de ferronnerie, les de clôtures d'époque (U7).
 - de maintenir l'ambiance des jardins (P3).
- On sera également vigilant sur la nature de l'occupation de ces maisons qui doit être compatible avec la conservation de leur caractère "bourgeois", en privilégiant les logements et en évitant les commerces, les administrations...

• Villas

L'intérêt architectural des villas résulte du pittoresque de leurs formes et de leurs détails. qu'il faut soigneusement préserver : charpentes apparentes vraies ou fausses, moulures, encadrements, menuiseries.

Il faut également conserver les grilles et les portails, très caractéristiques (U7).



Comité de Développement
de la Puisaye-Forterre
(C.D.P.F.)



Boehner - Dolleans
Niel - Olivier
Varcin



Liaison Entre Action de
Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale
de l'Environnement
(DIREN)



Avec le soutien
de l'Union Européenne



“ **Bourgeois** : classe de citoyens intermédiaire, de tous ceux qui étaient appelés à participer aux devoirs et aux charges du bourg dans lequel ils avaient leur domicile.
Manoeuvrier : tout homme qui travaille de ces mains

Dictionnaire Universel des
Sciences, des lettres et des
Arts, M.N. BOUILLET
Hachette 1869.



Maisons de manoeuvriers, maisons bourgeoises et villas

Les maisons de manoeuvriers sont de petites maisons très caractéristiques qui accueillèrent des ouvriers agricoles ou "manoeuvriers", nombreux en Puisaye-Forterre à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle. Elles sont situées aux entrées des villages et peuvent parfois constituer de véritables quartiers comme à Mézilles et à Bléneau.

Les maisons bourgeoises et les villas du début du siècle que l'on rencontre en Puisaye-Forterre, bien que peu nombreuses, constituent des éléments importants de l'architecture traditionnelle de ce territoire tant pour la qualité savante de leur architecture et de l'aménagement de leurs abords que pour leur impact visuel important. Elles sont présentes tant dans les hameaux que dans les villages et dans les bourgs.



Caractéristiques de la maison de bourg

Les maisons de bourg et de village sont en général de petites constructions à la façade plus haute que large. Elles sont pour la plupart à deux niveaux plus combles et ont deux à trois travées de fenêtres. Quelques unes d'entre elles, telles que les anciennes auberges, sont plus importantes.



Alignées sur la rue et serrées les unes contre les autres, elles confèrent au centre des bourgs et des gros villages dans lequel elles sont implantées un caractère urbain.



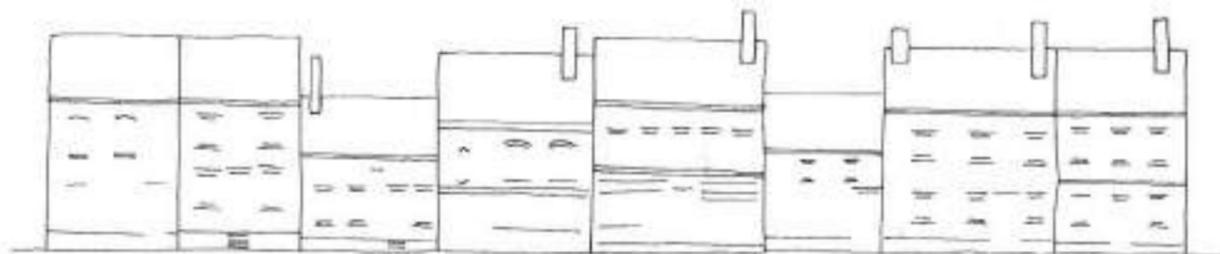
Les façades des maisons de bourg et de village sont assez simples lorsqu'on les examine individuellement : toitures en tuiles à deux pentes, percements réguliers avec volets persiennés (A3), murs en général enduits (C4) agrémentés par la modénature des encadrements, des chaînage d'angle, des bandeaux et des corniches (A1).



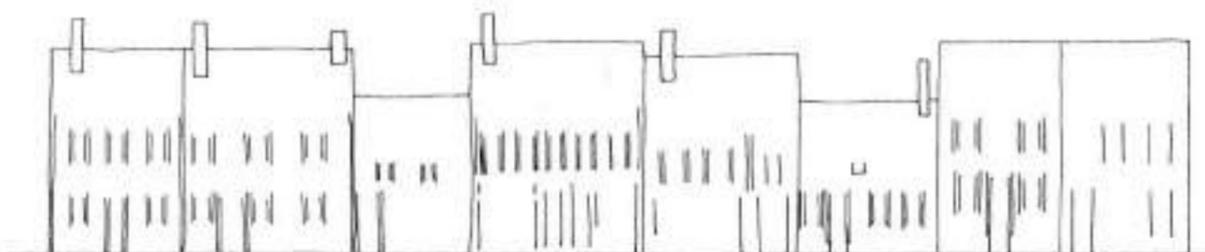
De la façade à la rue

Ces façades prennent tout leur intérêt dans le dialogue qu'elles entretiennent les unes avec les autres, à l'échelle de la rue dont elles constituent le décor (B4).

Chacune d'entre elles s'insère dans ce que l'on pourrait appeler "la façade de la rue", par des éléments de composition horizontaux qui courent d'une maison à l'autre, donnant ainsi à la rue sa cohérence : alignement des toitures (en général cependant subtilement décalées...) et des ouvertures, jeu des corniches et des bandeaux qui se prolongent de maison en maison...



Cette homogénéité ne veut pas dire uniformité. Chaque maison est individualisée par des éléments verticaux : chaînages d'angle, cheminées, parfois perrons, qui structurent et rythment le linéaire de la rue ainsi que par la déclinaison des matériaux, des couleurs des enduits, des modénatures et des menuiseries...



C'est la combinaison de ces éléments de composition individuels et collectifs, architecturaux et urbains, qui donnent aux rues des centres des bourgs et des villages leur ambiance et leur saveur.



Devantures commerciales

Les devantures des commerces que certaines de ces maisons accueillent en rez-de-chaussée constituent l'un des éléments les plus importants de l'ambiance et de l'animation de la rue.



On trouve encore dans certains bourgs de la Puisaye-Forterre des devantures anciennes de belle facture.



- 1 - Corniche
- 2 - Bandeau support du titre commercial
- 3 - Pied droit
- 4 - Menuiserie et vitrage
- 5 - Soubassement

Construites en général en bois, elles sont composées de coffres moulurés qui habillent la maçonnerie. L'enseigne est peinte sur le bandeau horizontal supérieur. La couleur de ces devantures se distingue de celles des fenêtres et des volets de la maison tout en étant en harmonie avec elles (C1).

Recommandations

• Réhabilitation

Un patrimoine architectural et urbain à revitaliser

Nombre des petites maisons de villages de la Puisaye-Forterre sont malheureusement aujourd'hui vacantes, du fait, d'une part, de la disparition des artisans (qui autrefois participaient à l'économie rurale traditionnelle), de la diminution très importante du nombre de commerçants et, d'autre part, des caractéristiques de ces maisons (petits logements, peu ou pas de jardin) qui font qu'elles n'attirent pas autant la nouvelle population d'origine urbaine que les anciennes fermes situées dans les hameaux.

Ces maisons aux volets clos, abandonnées, donnent aux rues et aux places de certains villages un aspect déserté et désolé.

Leur revitalisation est donc, par delà leur intérêt architectural intrinsèque, un enjeu urbain très important dans lequel les communes doivent s'impliquer.

Plusieurs communes de la Puisaye-Forterre ont d'ores et déjà entrepris sur leur territoire, avec l'aide de la Région une "Opération cœur de village". Cette action, qui doit avoir un effet d'entraînement sur les propriétaires privés, permet d'associer mise en valeur des espaces publics du village et réhabilitation d'une ou de plusieurs maisons acquises par la commune en vue de les louer.

Associer souci du détail et vision d'ensemble

La réhabilitation d'une maison de bourg ou de village ancienne doit être envisagée dans une perspective non seulement architecturale mais aussi urbaine.

Elle doit associer souci du détail et vision d'ensemble, afin de préserver et mettre en valeur à la fois ce qui confère à la maison sa personnalité et ce qui la fait dialoguer avec les maisons qui l'entourent et participer ainsi au décor de la rue ou de la place.

Comme pour toutes les constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre, tous les éléments

qui constituent et animent la façade seront soigneusement respectés et restaurés. Les devantures de boutiques anciennes qui contribuent pour une très grande part au charme et à l'attractivité des rues commerçantes des bourgs doivent être conservées et restaurées. Les enseignes devront être en drapeau (éviter les enseignes lumineuses et surtout les tubes néon trop voyants).

Une attention particulière sera portée aux éléments qui concourent tout particulièrement à donner à la "façade de la rue" sa cohérence, notamment les bandeaux et les corniches qui se prolongent de maison à maison (A1).

Le choix des couleurs, des enduits et des menuiseries sera très attentif à l'harmonie générale de la "façade de la rue" et en déclinera subtilement la gamme (C1, C2).

La commune s'efforcera de mettre en oeuvre des opérations de réhabilitation d'ensemble favorisant la cohérence des actions de mise en valeur : opérations programmées d'amélioration de l'habitat, campagnes de ravalement de façades, opérations programmées d'amélioration et de restructuration du commerce et de l'artisanat.

• Constructions neuves

Les nouvelles devantures commerciales s'intégreront en termes de proportions et de couleurs à la "façade commerçante" de la rue. Lorsque le commerce s'étendra sur plusieurs maisons, il faudra veiller à interrompre la vitrine au passage des murs mitoyens pour conserver le rythme vertical des constructions.

Toute construction neuve venant s'insérer dans la rue ou la place, entre deux maisons mitoyennes, respectera l'alignement et le gabarit (hauteur de la façade et de la toiture) des maisons existantes. Elles tiendront compte des alignements et des proportions des ouvertures (A3). Elle reprendra, en les réinterprétant, les éléments de modénature qui contribuent à donner au décor de la rue son caractère.

Il faut suivre par réflexion les chemins où nos pères ont marché par instinct, aux époques où le respect de l'art était une tradition.

Camillo Sitte



Comité de Développement de la Puisaye-Forterre (C.D.F.F.)



Boehner - Dolleaux
Niel - Olivier
Varcin



Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)



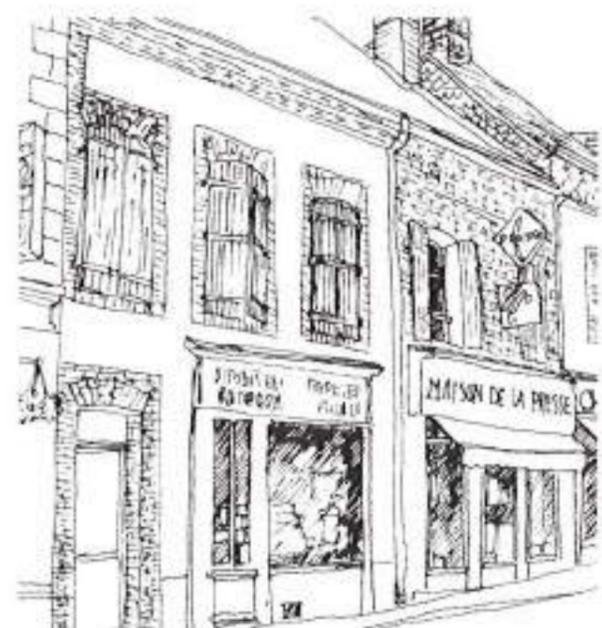
Avec le soutien de l'Union Européenne



Maisons de bourg et de village : de la façade à la rue

Les maisons de bourg et de village sont ces petites maisons étroites, serrées les unes contre les autres, sans dépendances ni jardin, que l'on trouve au cœur des bourgs et des villages de la Puisaye-Forterre. Elles accueilleraient autrefois toute une population, aujourd'hui en grande partie disparue, d'artisans et de commerçants...

Ces maisons jouent un rôle fondamental dans la qualité architecturale et urbaine des places et des rues dont elles constituent le décor.



Les petites fermes ou maisons rurales

Ce sont de petites constructions autrefois liées à une économie de subsistance et qui comprenaient, outre l'habitation, des remises, celliers, poulaillers... Elles sont isolées ou situées dans des hameaux ou des villages ruraux et sont rarement encloses de murs ou de haies.

Elles peuvent être constituées soit d'un seul bâtiment abritant sous un même toit l'ensemble des fonctions, soit d'un bâtiment d'habitation auquel ont été adossées, en fonction des besoins, de petites dépendances: auvents, poulaillers, appentis divers...

Le jeu des toitures dans ce cas est particulièrement intéressant. Il offre pentes, contre-pentes, croupes, appentis et auvents (A2). Le toit de la façade arrière du bâtiment principal est en basse-goutte, c'est à dire qu'il descend jusqu'au sol.



Elles présentent des façades avec des percements asymétriques. Leur modénature (A1) est très simple. Les ouvertures sont souvent accolées et participent d'un même encadrement (A3).

Les petites fermes pittoresques à volumes multiples, construites en silex, en brique ou en grès ferrugineux (C3) sont caractéristiques de la Puisaye.



Les grosses fermes à grange attenante

Ce sont des fermes importantes où l'habitation et l'ensemble des fonctions de la ferme, y compris la grange, étaient réunies sous un même toit, dans un long bâtiment bas (rez-de-chaussée plus combles ou deux niveaux plus combles).

Implantées perpendiculairement à la voie, elles sont rarement encloses de murs ou de haies. On en trouve des exemples très caractéristiques dans le canton de Saint Amand. Leurs toits en tuiles plates sont à volumétrie constante. Certaines de ces fermes présentent de grands toits débordants sur la façade sur cour.



Les façades présentent de nombreuses ouvertures asymétriques dont les formes variées (porte d'entrée, fenêtres, porte cochère, ventilation, percements en attique permettant d'accéder dans les combles...) correspondent aux différentes fonctions qu'accueillait ce bâtiment (A4). Les murs sont en général construits en moellons et enduits. Les encadrements des ouvertures, en brique ou en pierre, ainsi que les chainages sont apparents. Les pignons présentent parfois un chaînage intermédiaire. La porte d'entrée et la fenêtre sont souvent réunies sous un même linteau.



Les fermes à plusieurs bâtiments séparés

Ce sont les fermes dont chaque bâtiment abritait une fonction différente, maison d'habitation, granges, hangars, poulaillers, étables, écuries, pigeonniers... Certaines de ces fermes sont d'une qualité architecturale exceptionnelle. Chaque bâtiment se singularise par son volume lié à sa fonction initiale. Le nombre des bâtiments dépendait de la nature et de l'importance de l'exploitation.

Les bâtiments sont toujours organisés autour d'une cour intérieure qui est, suivant les cas, close ou non.

Certains bâtiments tels que les hangars, les granges-halles peuvent parfois être isolés à l'écart de la ferme. Leur architecture est souvent très intéressante.



La maison d'habitation se distingue toujours des bâtiments d'exploitation par sa façade ordonnancée. Elle a parfois été transformée au siècle dernier en maison bourgeoise et relève alors souvent d'un autre vocabulaire architectural (A5).



Malgré la diversité de leurs volumes et de leurs percements, les bâtiments agricoles d'une même ferme forment toujours un ensemble homogène par l'utilisation d'un même vocabulaire architectural : matériaux, modénature... Ce vocabulaire varie en fonction de la localisation de la construction sur le territoire de la Puisaye-Forterre (C3).

Les bâtiments agricoles modernes

L'inadaptation d'un certain nombre de bâtiments anciens aux pratiques actuelles de l'agriculture a rendu nécessaire la construction de nouveaux bâtiments : hangars, silos, poulaillers industriels, porcheries... Ces bâtiments relèvent pour la plupart d'une typologie radicalement différente tant en termes de volumes, d'organisation de leur façade, de matériaux et de couleurs. Ils sont souvent implantés à l'écart des lieux d'habitations pour des raisons fonctionnelles.



Recommandations

• La reconversion des fermes traditionnelles

Depuis le début du siècle, la diminution du nombre d'agriculteurs et la modification des pratiques agricoles ont entraîné l'obsolescence d'un certain nombre de bâtiments agricoles, voire de fermes entières.

L'arrivée récente d'une nouvelle population d'origine urbaine offre à ce patrimoine la possibilité d'une nouvelle vie, par sa transformation en maison d'habitation (principale ou secondaire), en gîtes ruraux...

Cette reconversion des bâtiments des fermes traditionnelles et notamment des anciennes granges en maison d'habitation nécessite d'adapter ces constructions à des usages auxquels ils n'étaient à l'origine pas destinés.

Elle doit être menée avec vigilance, car elle risque, si elle est mal réalisée, d'atténuer, voire de faire disparaître en grande partie ce qui fait l'intérêt et le charme de ces constructions.

Protéger et mettre en valeur ce patrimoine majeur de la Puisaye-Forterre, c'est prêter attention à la fois :

- **à son architecture :**
- conserver tous les bâtiments,
- conserver leurs toitures en tuiles de Bourgogne : les volumes importants de toits sont visuellement très présents dans cette architecture,
- respecter leurs modénatures **(A1)** notamment lors d'un ravalement,
- respecter les caractéristiques des percements **(A3)** : proportions, dispositions, menuiseries, en

particulier lors de la création de nouvelles ouvertures dans les granges dont les portes devront être soigneusement conservées,

- utiliser les enduits à la chaux et bannir les enduits ciments qui, sur des linéaires de façade importants comme ceux des bâtiments agricoles, sont d'un effet particulièrement dénaturant **(C4)**.

• à son organisation :

- notamment lors de l'adjonction de constructions annexes **(U6)** ;

• à ses abords :

- en maintenant notamment la végétation **(P4)** et les modes de clôtures traditionnels... **(U7)**

• L'intégration des nouveaux bâtiments agricoles

Les nouveaux bâtiments agricoles sont tellement différents par leur volumétrie, leur échelle et leurs matériaux des constructions traditionnelles qu'il ne saurait être question d'intégration au sens restrictif de mimétisme.

En revanche, rien n'empêche que ces bâtiments aient une architecture de qualité, avec des matériaux soignés et une bonne finition. Une attention particulière sera portée à la couleur qui joue un rôle très important pour leur intégration.

Rien n'empêche non plus que leur implantation soit étudiée avec attention et que leurs abords soient aménagés avec soin **(U7)**.



Comité de Développement
de la Puisaye-Forterre
(C.D.P.F.)



Bochner - Dolleaux
Niel - Ollivier
Varcin



Liaison Entre Action de
Développement de l'Économie Rurale



Direction Régionale
de l'Environnement
(DIREN)



Avec le soutien
de l'Union Européenne



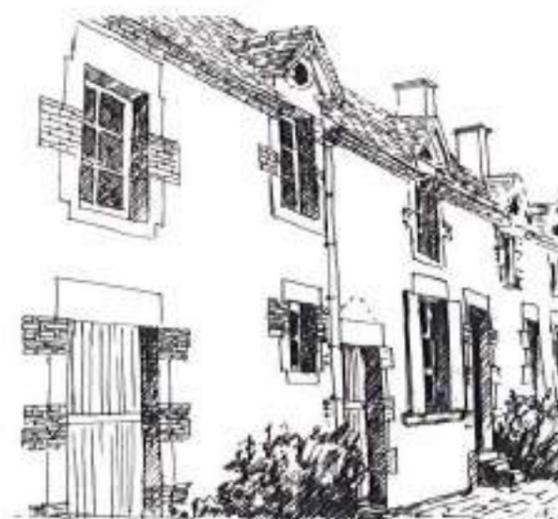
“ C'étaient toujours de très humbles maisons comprenant une grande salle avec l'âtre et le four à pain, et une, ou parfois deux petites chambres sans feu. Quelques unes de ces maisons encore plus pauvres, n'avaient qu'une seule grande pièce.

La Puisaye de nos ancêtres, traditions et moeurs d'autrefois,
S. Arrault Pourret.

Les fermes

Les fermes et les constructions liées, à l'origine ou encore aujourd'hui, à une activité agricole constituent le bâti le plus nombreux et le plus caractéristique du pays rural de la Puisaye-Forterre. Elles sont présentes partout sur le territoire, isolées, regroupées en hameau ou dans les petits villages ruraux.

Ce patrimoine architectural de la Puisaye-Forterre est particulièrement intéressant par la diversité de ses formes, de son organisation et de ses matériaux, ainsi que par le témoignage qu'il nous offre des activités agricoles autrefois pratiquées sur ce territoire.



Les fermes isolées et les petits hameaux

Dans les secteurs bocagers ou anciennement bocagers de la Puisaye prédominent les fermes ^{A7} dispersées ou regroupées en une multitude de petits hameaux. Il existe ainsi sur le territoire communal de Mézilles plus de soixante fermes isolées et petits hameaux et entre trente et quarante hameaux sur les territoires communaux de Charny, Dampierre-sous-Bouhy, Parly, Saint-Amand-en-Puisaye, Saint-Martin-sur-Ouanne....

Sauf lorsqu'il s'agit de fermes fortifiées ou de fermes dépendant d'un château, ces fermes, qu'elles soient isolées ou regroupées en hameau, sont rarement encloses par des murs. Elles sont clôturées par des haies ou n'ont aucune clôture. Le végétal (arbres isolés, haies, bosquet) y est très présent ^{P3}.



Les gros hameaux

Dans les secteurs de plateaux secs et perméables de Forterre, les fermes sont regroupées dans de gros hameaux peu nombreux, et dans les villages. Il n'existe ainsi sur le territoire communal de Mouffy que deux hameaux et aucune ferme isolée et sur celui de Lain, deux fermes isolées et aucun hameau....

Un grand nombre de ces hameaux se sont implantés de part et d'autre d'une route, ou à un croisement de chemins. Ils présentent parfois un caractère villageois par l'alignement des constructions, les murs de clôtures... ^{U7}



Les villages ruraux

Comme les hameaux, les petits villages ruraux de la Puisaye-Forterre sont essentiellement composés de fermes, ^{A7} auxquelles se joignent parfois quelques maisons occupées autrefois par des manoeuvriers, des artisans et des commerçants, des notables ^{A8}.

Cependant même les plus petits de ces villages se distinguent radicalement des hameaux par leur forme et leur organisation interne. En effet, chacun d'entre eux est une organisation communautaire qui se concrétise par la présence d'édifices et d'espaces publics plus ou moins nombreux suivant la taille du village.

Comme l'attestent les recensements des paroisses du diocèse d'Auxerre du 14^e siècle, la plupart des petits villages ruraux de la Puisaye-Forterre se sont constitués autour de leur église, ce dont témoigne l'ancienneté des églises de ce territoire, patrimoine majeur dont plus de la moitié sont protégées au titre des monuments historiques.



L'église, de loin, signale et annonce le village. De plus près, elle émerge de la masse homogène des toitures des constructions rurales et hiérarchise la silhouette du village.

Située, sauf quelques rares exceptions, au cœur des villages, elle est souvent associée à une place ^{U7} autour de laquelle rayonne le village.



Quelques villages ruraux de la Puisaye-Forterre se sont constitués autour d'un château qui joue alors ce rôle de signal et de pôle structurant.



Hormis ces quelques édifices majeurs, les villages ruraux se caractérisent par la simplicité de leur forme urbaine et par l'homogénéité de leurs constructions.

Les rues, peu nombreuses et dans lesquelles le végétal est toujours présent ^{P3}, prennent, dès que l'on s'éloigne de la place du village, des airs de chemins, de sentes, de venelles... ^{U5}



En raison de leur petite taille, les villages ruraux entretiennent une relation très forte avec leur site et leur environnement naturel.

Vu de l'extérieur, le village est indissociable du site dans lequel il s'insère : village blotti au creux d'un vallon comme Mézilles, village à flanc de coteau comme Sainte-Colombe-sur-Loing, village au sommet d'une colline comme Lainsecq.

Depuis l'intérieur du village, le site reste toujours présent en toile de fond, en échappée entre les constructions.



Recommandations

Fermes isolées et hameaux

L'ambiance "campagnarde", caractéristique des hameaux de la Puisaye-Forterre est d'une très grande fragilité. Afin de la préserver, plusieurs communes de la Puisaye-Forterre ont pris, dans leurs plans d'occupation des sols, des mesures qui mériteraient d'être généralisées à l'ensemble du territoire :

- interdiction des constructions dans et autour des écarts et des hameaux, à l'exception des bâtiments liés à l'agriculture. Seule cette mesure est à même de préserver ces écarts et ces hameaux d'un "mitage" par des constructions neuves qui risquent de faire disparaître la notion même de hameau au profit d'une urbanisation continue de type banlieue. De plus, ce "mitage" a un coût élevé pour la collectivité : réseaux, ramassage des ordures, entretien de la voirie... et il contribue à la dévitalisation des villages;

- protection du végétal sous toutes ses formes autour et dans les hameaux : bosquets, haies, arbres isolés (P3);

Une attention vigilante doit également être portée :

- à la préservation de la silhouette des hameaux dans le paysage;
- à l'implantation et à l'architecture des nouveaux bâtiments agricoles (A7) et des appentis divers (U6);
- à la transformation des anciens bâtiments agricoles en habitation (A7).

Villages ruraux

Le charme de l'ambiance rurale de ces petits villages doit être préservé et mis en valeur :

- en entretenant et en réhabilitant le bâti traditionnel (A1 à A7, C1 à C4). Les façades arrières, appentis, jardins et clô-

tures des constructions situées en limite de village sont souvent délaissés alors qu'ils sont parmi les premiers éléments du village que l'on découvre (U7 et P3);

- en mettant en valeur les espaces publics (U4). Plusieurs communes de la Puisaye-Forterre ont entrepris, avec l'aide de la Région, une "Opération cœur de village" qui permet d'associer mise en valeur des espaces publics et réhabilitation d'une ou de plusieurs maisons acquises par la commune en vue de les louer;
- en encadrant strictement les constructions neuves (U6), à l'aide d'une carte communale ou d'un plan local d'urbanisme.

Une attention particulière sera prêtée :

- à la taille des secteurs d'extension : les nouveaux lotissements devront avoir une taille modérée qui respecte l'échelle du village;
- à leur localisation (U6) : on évitera les abords du village les plus sensibles sur le plan paysager ainsi que les voies de transit qui ne sont pas faites pour accueillir des habitations;
- à leur organisation qui pourra s'inspirer de l'urbanisme des hameaux et s'intégrera dans l'organisation du village : tracé des rues, parcellaire, plantations et clôtures, implantation des constructions...
- à l'architecture des nouvelles constructions qui dialoguera avec celle des constructions traditionnelles par leurs couleurs, leurs volumes, leurs matériaux. (A1 à A7, C1 à C4). Une attention particulière sera prêtée à la hauteur des constructions qui devront s'insérer dans la silhouette hiérarchisée si typique des petits villages de la Puisaye-Forterre, dominés par leur église ou leur château...

Comité de Développement
de la Puisaye-Forterre
(C.D.P.F.)



Boehner - Dolléans
Niel - Olivier
Varcin



Liaison Entre Action de
Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale
de l'Environnement
(DIREN)



Avec le soutien
de l'Union Européenne



“ La beauté du paysage serait recherchée non plus comme support mais comme un élément de l'architecture.

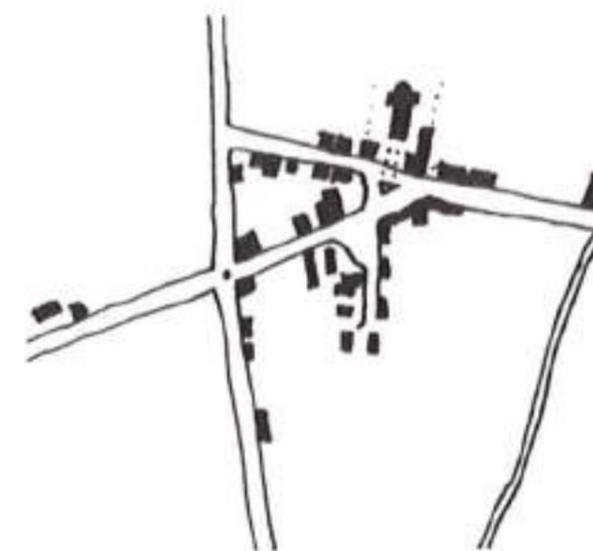
Franck Lloyd Wright ”

Des témoins de la ruralité du pays de la Puisaye-Forterre

Les fermes isolées, les hameaux et les villages ruraux de la Puisaye-Forterre témoignent de la ruralité de ce pays.

Les différents modes de groupement des fermes traduisent la force du lien entretenu entre l'organisation du bâti et les données du terroir : fermes disséminées en une multitude d'écarts et de petits hameaux dans les secteurs humides où l'eau était partout disponible, fermes regroupées en villages dans les secteurs où l'eau était rare...

Les petits villages de la Puisaye-Forterre, qui pour la plupart ont conservé leur caractère rural, constituent à la fois le cœur et le centre vital de chacune des communes et un maillage irremplaçable à l'échelle du territoire du pays.



Septfonds, petit village rural

LE CENTRE

Dans les petits villages ruraux, le centre du village n'est souvent que symboliquement marqué par la présence de l'église, d'une place. Il est même parfois absent dans certains villages-rues.

Dans les bourgs et les gros villages, cette notion de centre est très concrète et se traduit à la fois par sa forme urbaine et son bâti et par la présence de fonctions spécifiques.

Bâti et forme urbaine

Suivant la taille des villages ou des bourgs, leur centre peut être très petit - une place, une rue principale - ou constituer un véritable quartier. Il n'est cependant jamais très étendu.

Il se caractérise par son bâti, composé en majeure partie de "maisons de bourg et de village" (A8), constructions étroites, serrées les unes contre les autres, qui confèrent aux rues dans lesquelles elles sont implantées un caractère très urbain.



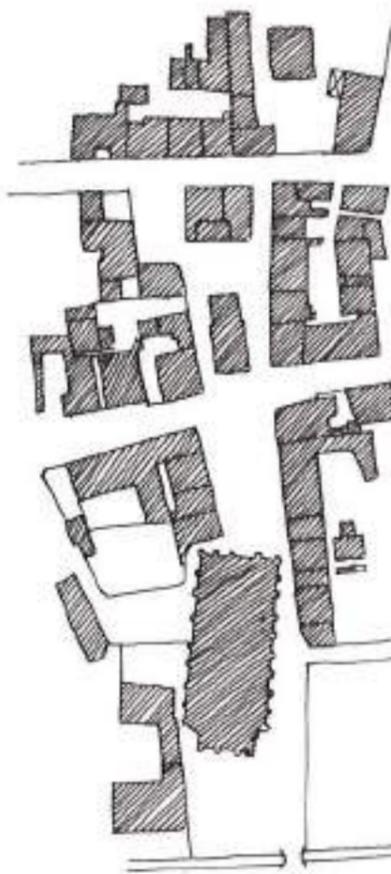
Ce centre correspond le plus souvent à la partie la plus ancienne du bourg ou du village qui dans de nombreux cas était fortifiée, comme à La Ferté-Loupière, Charny, Thury, Ouanne, Villiers Saint-Benoît, Toucy, Saint-Fargeau, Saint-Amand, Saint-Sauveur, Courson, Diges, Mézilles, Perreuse, Parly, Thury, Champignelles...

Ces coeurs de bourgs et de villages anciennement fortifiés se reconnaissent à leur forme concentrique, à l'origine enclose dans une enceinte aujourd'hui disparue.

Sur son emplacement a parfois été aménagée une promenade comme à Charny et à Saint-Fargeau. La morphologie de ces centres anciens, limités dans l'espace par l'enceinte qui les entourait, est très typée avec des rues étroites, un bâti compact et un très petit parcellaire, comme dans les centres de

Toucy, de la Ferté-Loupière, de Villiers Saint-Benoît...

Si l'organisation urbaine de ces centres anciens de la Puisaye-Forterre - tracé et largeur des rues, taille du parcellaire, implantation des constructions - s'est quasiment maintenue intacte jusqu'à aujourd'hui, le bâti a été presque totalement reconstruit au 18^e et au 19^e siècle. On trouve encore cependant dans ces centres, outre les églises, quelques témoins du bâti ancien : halles comme à Charny, belles maisons en pans de bois comme à Toucy, à Mézilles... Ces maisons, dont la façade est souvent cachée sous un enduit, méritent d'être restaurées et mises en valeur (C3).



Centre de la Ferté Loupière



Fonctions

Les centres des bourgs et des gros villages se caractérisent également par leur vocation à accueillir des commerces et des services bien que ceux-ci aient aujourd'hui, pour un grand nombre, disparu.

Lorsqu'ils restent nombreux, comme dans les bourgs les plus dynamiques, ces commerces et ces services contribuent très fortement, par leur vitrines et leurs enseignes et par l'animation qu'ils suscitent, à donner à la rue qui les accueille une ambiance très vivante et très attractive.



LA PÉRIPHÉRIE

Autour de ce centre plus ou moins important s'étend le reste du bourg ou du village, plus ou moins étendu, avec, traditionnellement, une organisation du bâti beaucoup moins dense que celle du centre.



Dans les gros villages, cette urbanisation périphérique a un caractère rural affirmé, avec des fermes et des maisons de manoeuvriers parfois regroupées en petits quartiers

comme à Mézilles et Saint-Amand. Dans les bourgs plus importants, on trouve autour du centre plusieurs quartiers qui prennent parfois le nom de faubourgs : Faubourg-du-Haut de Toucy, Grand-Faubourg de Saint-Amand...

Ces quartiers se sont développés au 19^e siècle, ère de grande prospérité pour la Puisaye-Forterre comme pour l'ensemble du territoire rural français. Ils sont très différenciés tant dans leur fonction que leur forme :

- quartiers d'habitation, où prédominent les maisons bourgeoises et les villas, accompagnées de leurs jardins,
- quartiers d'artisans comme à Saint-Amand où étaient établis les potiers,
- quartiers industriels comme à Toucy, avec ses scieries, ses fabriques de parquets, ses tanneries ses taillanderies et ses filatures.

Dans les bourgs les plus dynamiques de la Puisaye-Forterre, tels que Bléneau, Champignelles, Charny, La Ferté-Loupière, Saint-Amand, Toucy, Saint-Sauveur, Saint-Fargeau... les quartiers périphériques ont continué à s'étendre. Mais depuis le milieu du 20^e siècle, comme sur l'ensemble du territoire français, ces extensions sont en rupture avec la forme urbaine et l'architecture traditionnelle.



Recommandations

Préserver la personnalité et la diversité des quartiers anciens

• Le centre

C'est le centre des bourgs et des gros villages qui concentre tout ce qui fait leur attractivité. Tout doit donc être mis en œuvre pour la renforcer.

Les actions devront porter à la fois :

- sur la forme : réhabiliter le bâti (A5/A6) et les espaces publics (U4) ;
- sur les fonctions : renforcer l'habitat, les commerces, les services...

Par ailleurs, l'intérêt du bâti de ces centres tient non pas, sauf exception, dans la qualité architecturale exceptionnelle des constructions prises individuellement, mais dans l'ensemble qu'elles composent (A4).

La commune s'efforcera donc de mettre en œuvre des opérations de réhabilitation d'ensemble favorisant la cohérence des actions de mise en valeur et associant formes et fonctions :

- opération programmée d'amélioration de l'habitat associée à une campagne de ravalement de façades (une attention particulière sera portée aux vitrines et aux enseignes) (A6) ;
- opération programmée d'amélioration et de restructuration du commerce et de l'artisanat...

La question de la circulation et du stationnement des voitures, particulièrement cruciale dans ces rues fréquentées et souvent étroites, devra être étudiée très soigneusement (U4).

Etant donné le caractère très compact des centres, y intégrer une construction neuve signifie quasiment obligatoirement démolir une ou plusieurs constructions anciennes... Or les centres des gros villages et des bourgs de la Puisaye-Forterre ne sont jamais très étendus et leur ambiance est donc fragile... On privilégiera donc toujours la réhabilitation à la démolition. Lorsqu'une démolition sera malgré tout inévitable, les nouvelles constructions devront s'insérer dans la forme urbaine préexistante - alignement de la rue, parcellaire, volume... - et leur architecture s'insérer dans le "paysage de la rue" (A6).

• Les quartiers périphériques

Un grand nombre de ces quartiers périphériques anciens sont des quartiers d'habitation qui ont vocation à rester à l'écart de l'animation du centre. Ils offrent souvent des architectures intéressantes : maisons bourgeoises et villas, maisons de manoeuvriers (A5) qu'il conviendra de préserver.

Requalifier les extensions récentes

Quelques actions simples sur les espaces publics telles que plantations d'arbres d'alignement, rétrécissement de la chaussée au profit des trottoirs, aménagement soigneux du stationnement, choix de matériaux de sols et de mobilier urbain de qualité (U4), peuvent permettre de requalifier significativement les extensions en rupture avec la forme urbaine et l'architecture traditionnelle que ce soit des lotissements, des petits collectifs d'habitation ou des zones artisanales...

Gérer le dynamisme

Les extensions futures du bourg ou du village pour ne pas reproduire les erreurs des années passées, doivent être envisagées comme la création de véritables quartiers et non comme une simple juxtaposition de constructions.

Une réflexion préalable est à mener sur les relations que ces nouveaux quartiers entretiendront avec le bourg, en termes de localisation, de taille, de hauteur des constructions (U5) d'ambiance des espaces publics (U4 et U5)...

Elle sera ensuite traduite dans ses grandes lignes dans une carte communale ou un plan local d'urbanisme puis détaillée dans les règlements de lotissements ou de zone artisanale.

Préserver ou requalifier les entrées du bourg ou du village

Une attention particulière sera donnée aux entrées du bourg ou du village qui, d'un coup d'oeil, qualifient ou disqualifient l'image que celui-ci donne de lui-même (U1).

Les schémas de cohérence territoriale (SCOT)

Dans le cadre de ces schémas (anciennement appelés des schémas directeurs) une réflexion globale peut être menée sur tous ces thèmes d'urbanisme, à une échelle intercommunale et par rapport à une ville centrée.

“

Le patrimoine urbain n'est pas seulement la somme des différentes composantes du patrimoine architectural mais implique une dimension supplémentaire, dynamique : la dimension du vécu.

Werner Szambien ”

Une organisation et des formes bâties complexes

En Puisaye-Forterre, pays rural, les gros villages et les bourgs sont beaucoup moins nombreux que les petits villages ruraux.

Ils s'en distinguent par une forme urbaine et une typologie architecturale plus complexes, associant un centre à caractère urbain affirmé et une périphérie beaucoup moins dense.

Ils jouent un rôle fondamental dans l'organisation et la vitalité du territoire de la Puisaye-Forterre en offrant services, commerces et équipements à la population locale.



Thury, un ancien bourg fortifié



Les petits villages ruraux

• La voirie

Dans les petits villages ruraux, les rues sont peu nombreuses. Leurs tracés reprennent en général ceux d'anciens chemins ruraux. Les églises ne sont pas toujours accompagnées d'une place, elles sont parfois simplement un peu en retrait de la rue.



Fontenoy, un petit village rural

Le végétal est très présent dans la composition des espaces publics **P3**.

- petites places enherbées souvent plantées,
- trottoirs enherbés souvent fleuris...



On trouve parfois dans ces espaces publics de petits édifices qui témoignent de l'organisation communautaire de la vie rurale d'autrefois : fours à pains, puits, lavoirs...



• Les éléments implantés le long des voies

Les petits villages ruraux sont majoritairement constitués de fermes **U1**. L'organisation de ces constructions par rapport aux voies contribue pour beaucoup à l'ambiance des espaces publics. Lorsque les constructions ne sont pas jointives et qu'il n'y a aucune clôture entre les espaces privés et les espaces publics, les rues n'ont pas de formes définies ni de limites précises et prennent des allures de chemins...



La présence de haies entre les constructions délimite les espaces publics tout en conservant au village un caractère très campagnard **P3**. La présence de murs pleins en maçonnerie le long des rues donne



aux espaces publics du village un caractère plus minéral. Dans certains villages ruraux, notamment en Forterre, les fermes sont jointives, alignées sur la rue avec un porche **A5** ce qui confère aux espaces publics un aspect presque urbain **U6**.

Les villages rues

Certains villages se sont constitués de part et d'autre d'une route. On constate aujourd'hui, lorsque cette route est devenue une voie de circulation importante, un conflit difficile à gérer entre la double vocation de la voie : transit rapide des voitures et usage piétonnier. Ce conflit se règle malheureusement la plupart du temps au détriment de l'agrément et de la sécurité des piétons.



Vileneuve-les-Genêts, un village rue



Les gros villages et les bourgs

A la différence des petits villages, les gros villages et les bourgs présentent une typologie des espaces publics très diversifiée, à l'intérieur même du village ou du bourg et d'un bourg à l'autre. Les caractéristiques de la voirie sont indissociables de celles des constructions qui la bordent **U2**.

Les rues des centres des gros villages et des bourgs autrefois enserrés dans une enceinte sont facilement identifiables avec leur étroitesse, leur absence de trottoirs et les maisons alignées et serrées qui les bordent, comme à Villiers-Saint-Benoit, à Thury, à la Ferté-Loupière ...



Lorsque l'espace disponible n'était pas limité par une enceinte ou par la topographie, les espaces publics des centres sont beaucoup plus généreux. Leur largeur autorise la présence de trottoirs, de vastes places... Certaines d'entre elles qui nous paraissent aujourd'hui surdimensionnées accueillait jusqu'à la fin du 19^e siècle des foires importantes comme à Saintpuits, à Fontenoy, à Lainsecq et étaient bordées de nombreuses auberges.

La place de Lainsecq, ancienne foire aux bestiaux



Dans tous les cas, la ou les rues du centre sont caractérisées par la fréquentation et l'animation générées par les commerces abrités dans des maisons étroites et mitoyennes **A5**.

Dès que l'on s'éloigne du centre, le contraste est grand. En effet, sauf dans les plus gros bourgs où l'on trouvait en périphérie des quartiers industriels animés, les quartiers périphériques sont pour l'essentiel composés de petites rues à caractère très privé, calme et bordées d'habitations. L'ambiance de ces rues, toujours très paisible, peut être très diverse :

- rues délimitées par des maisons et des murs pleins;
- rues où prédominent les maisons bourgeoises plus récentes et les villas, délimitées par des murs bahuts surmontés de grilles derrière lesquelles apparaissent les jardins **U6**.



Recommandations

• Privilégier des aménagements simples et sobres

Chaque rue, chaque place a une personnalité particulière qu'il convient de respecter dans le choix des matériaux de sol, de l'éclairage, du mobilier, des plantations, des circulations proposées ...

Dans tous les cas :

- on retiendra que la simplicité et la sobriété des aménagements sont souvent les meilleurs gages de réussite, notamment en ce qui concerne l'éclairage et le mobilier urbain;
- on enterrera les réseaux disgracieux;
- on évitera la prolifération de la signalisation et de la publicité;
- on conservera, en les restaurant si nécessaire, les petits édifices communautaires qui témoignent de l'histoire du pays : lavoirs, fontaines, puits, fours...

• Le végétal

Sauf dans les quelques rues ou places à caractère très urbain des centres, le végétal (P3) a vocation à être partout présent dans les espaces publics des villages et des bourgs de la Puisaye-Forterre.

Il doit rester ou redevenir dominant dans les petits villages, sous la forme de places et de trottoirs enherbés et fleuris, d'arbres, de haies... autant d'éléments qui contribuent pour beaucoup à leur charme campagnard.

Il doit conserver ou retrouver son rôle d'animation des espaces publics des gros villages et des bourgs, sous la forme notamment de plantations d'alignement, de plate-bandes en pleine terre - et non de jardinières - qui peuvent en particulier rendre à peu de frais leur convivialité aux places transformées en parkings...

• Les matériaux de sol

Les matériaux utilisés pour la voirie et les trottoirs doivent porter en eux une qualité qui va au-delà de leur résistance. Une nappe d'enrobé n'a jamais valorisé une place publique... Certains

pavés autoblocants aux formes sinueuses nuisent à l'ambiance de la rue, alors que certains matériaux, traditionnels ou non, et leur calepinage la valorisent... Les détails tels que les évacuations des eaux pluviales peuvent être traités comme autant de micro-événements très intéressants.

• La circulation et le stationnement des voitures

La voiture est aujourd'hui un usager incontournable des espaces publics. Mais il s'agit, tout en tenant compte des nécessités de la circulation des voitures et de leur stationnement, de garder ou rendre leur place aux piétons.

Une réflexion doit être menée sur chaque village et chaque bourg pour lequel se pose un problème de compatibilité voitures et piétons. Elle devra porter à la fois sur ses accès (U4) et sur son fonctionnement interne.

Elle sera ensuite traduite par différents choix fonctionnels : déviations, mises en sens unique ou en zone trente, rues piétonnes ou semi-piétonnes... puis matérialisée par des aménagements.

• Les façades et clôtures

Les propriétaires doivent être incités à l'entretien et à l'embellissement des parties privées qui bordent l'espace public : devantures commerciales et enseignes (A7), façades (A8), clôtures... (U5)

Ils peuvent être soutenus par des actions collectives pilotées par la municipalité : campagnes de ravalement de façades, opérations programmées d'amélioration et de restructuration du commerce et de l'artisanat...

• Les opérations "cœurs de villages"

Plusieurs communes de la Puisaye-Forterre ont entrepris, avec l'aide de la Région, une "Opération cœur de village" qui permet d'associer mise en valeur des espaces publics et réhabilitation d'une ou de plusieurs maisons acquises par la commune en vue de les louer.



Comité de Développement de la Puisaye-Forterre (C.D.P.F.)



Boehner - Doléans
Nial - Olivier
Varcin



Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)



Avec le soutien de l'Union Européenne



Se souvenir que tout ce qui se nomme "faubourg" se trouvait à l'extérieur de la ville. Se souvenir qu'un "boulevard" est à l'origine une promenade plantée d'arbres qui fait le tour de la ville et qui occupe ordinairement l'espace où étaient d'anciens remparts. Se souvenir au fait que c'était fortifié...

Georges Péret



Lieux de vie pour les habitants, lieux d'accueil pour les visiteurs...

Ce qui distingue fondamentalement une rue, quelle soit grande ou toute petite, d'une route ou d'un chemin, c'est qu'elle n'est pas une simple voie de transit et de desserte mais un espace public au sein et au service d'une organisation communautaire, le village ou le bourg.

Lieux de vie pour les habitants, lieux d'accueil pour les visiteurs, les espaces publics des villages et des bourgs de la Puisaye-Forterre ont un rôle fondamental à jouer dans la vitalité et l'attractivité du pays.

Plus ou moins publics, plus ou moins privés, ils sont très diversifiés depuis les sentes et venelles jusqu'aux grand-rues principales...

Chaque rue, chaque place a une personnalité unique qu'il convient de préserver et de mettre en valeur.

Cette personnalité est déterminée à la fois :

- par les caractéristiques de la voirie, l'espace public proprement dit : tracé, largeur, nature du sol, plantations, éclairage, mobilier, signalisation...
- par celles des éléments implantés en bordure de la voirie : monument, commerces, maisons d'habitation, fermes, murs, haies...
- et bien sûr, par sa fonction.

L'entrée dans le bourg ou le village: une approche progressive...

La notion d'entrée ne doit pas se limiter au seul endroit où l'on pénètre physiquement dans le bourg ou le village. Cette notion doit au contraire être envisagée comme une approche progressive dont on peut identifier plusieurs temps forts.

• La découverte au loin de la silhouette du bourg ou du village

L'approche du bourg ou du village commence au moment où, depuis la route, on aperçoit une masse indistincte de toits d'où seul émerge un clocher.

En Puisaye-Forterre, quelle que soit leur taille, les villages et les bourgs se présentent toujours comme une masse bâtie émergente ou enfouie dans le paysage rural selon que l'on est dans un secteur de grande culture ou dans un secteur bocager. C'est ce qui les différencie radicalement des villes.



• Du panneau d'entrée au seuil du village ou du bourg

Le panneau d'entrée indique la limite administrative de l'agglomération. Il est également le point à partir duquel le village ou le bourg est identifié.

On constate, pour les bourgs et les villages de la Puisaye-Forterre qui n'ont pas connu de développement récent de l'urbanisation, qu'il existe quasiment toujours, entre ce panneau et les premières maisons un « entre-deux » non construit, dans lequel s'interpose le végétal : plantations d'alignement, haies, jardins ... Cet « entre-deux » végétal est un élément très fort de l'image rurale des villages et des bourgs de la Puisaye-Forterre.



On trouve en effet traditionnellement entre les villages ou les bourgs ruraux et l'espace rural qui les entoure, des cultures domestiques traditionnellement situées au plus près des habitations : potagers, vergers (U1). Ces vergers présentent la singularité en Puisaye-Forterre d'être fréquemment organisés en plantations d'alignement, perpendiculairement ou parallèlement à la route (P3).

Lorsque le village ou le bourg est situé dans une zone de grande culture, ces vergers et potagers contribuent, avec la trame bocagère qui les accompagne, à la lisibilité de ses entrées. Lorsque le bourg ou le village est situé dans un secteur bocager, la structure bocagère se prolonge jusqu'aux maisons du village qui paraît enfoui dans la végétation.



• Le seuil du village ou du bourg

Le seuil du village ou du bourg est l'endroit où l'on pénètre physiquement dans l'ensemble bâti. Il ne prend la forme d'une véritable porte que pour les deux seuls anciens villages fortifiés de la Puisaye-Forterre dont l'urbanisation a été contenue dans leur enceinte.



Druyes-le-Haut - photo gauche
Saint Véraïn - photo droite



A ces exceptions près, le passage n'est jamais aussi marqué entre le paysage à dominante végétale de la route (P2) et le paysage à dominante minérale de la rue (U3).

Dans les petits villages ruraux (U1), le lien entre les deux est assuré par la continuité du végétal qui vient s'insérer entre la rue et les constructions : trottoirs enherbés et souvent fleuris, haies, plantations d'alignement, végétation des jardins débordants sur la rue.

Dans les bourgs et les gros villages (U2), la transition entre le paysage végétal de la route et celui très minéral des centres est assuré par les quartiers périphériques, édifiés au 19^e siècle et au 20^e siècle, composés essentiellement de maisons de manoeuvriers, de maisons bourgeoises, de villas (A7), au tissu urbain lâche et peu dense, et dans lesquels le végétal est toujours présent par les jardins qui transparissent.



L'importance du végétal dans les entrées de village et de bourgs.

La notion d'entrées principales et d'entrées secondaires

Les entrées qui jouent un rôle symbolique très fort dans l'image du bourg ou du village sont les entrées principales accessibles depuis des axes de circulations importants. Il y en a donc toujours deux. Il peut y en avoir plus lorsque le bourg ou le village est situé à un carrefour de voies importantes.



Mais les bourgs et les villages ont toujours d'autres entrées, que l'on peut qualifier de secondaires, à caractère beaucoup plus privé, et qui donnent accès depuis le bourg ou le village, par des voies communales ou des chemins ruraux, à l'espace rural environnant. Ces secteurs tranquilles, à l'écart de la circulation de transit, sont particulièrement indiqués pour accueillir de nouvelles habitations.

chemins ruraux, à l'espace rural environnant. Ces secteurs tranquilles, à l'écart de la circulation de transit, sont particulièrement indiqués pour accueillir de nouvelles habitations.



Entrées principales et secondaires de Chevillon

L'aménagement des entrées et des abords des villages et des bourgs depuis le milieu du siècle

Depuis le milieu du XX^e siècle, en Puisaye-Forterre, comme sur l'ensemble du territoire français, les aménagements et le traitement des entrées et des abords des bourgs ont été réalisés dans la plupart des cas en rupture avec leur organisation traditionnelle.

Cependant un grand nombre des bourgs et des villages de la Puisaye-Forterre ont échappé à ces erreurs. Il s'agit aujourd'hui de conserver à ces abords et à ces entrées leur qualité en promouvant un urbanisme respectueux de cette ruralité, image du Pays de Puisaye-Forterre que celui-ci souhaite préserver.

Recommandations

• Modifier le comportement des conducteurs de véhicules pénétrant dans le bourg ou le village

• Par delà les mesures réglementaires, il est certain que la façon dont sont aménagés les entrées et les espaces publics du village ou du bourg influe considérablement sur le comportement des conducteurs.

• Lorsque le vocabulaire routier **P3** se prolonge sans aucune rupture au cœur du bourg ou du village, il n'y a aucune raison que ceux-ci se comportent autrement que dans un territoire conquis où les piétons seraient des gêneurs.

• Autant le végétal a un rôle à jouer dans la continuité entre le paysage de la route et le paysage urbanisé, autant le changement de statut de la voie, qui de route devient rue, doit être immédiatement perceptible dès l'entrée dans le village, par un traitement différent de la chaussée, par l'apparition de trottoirs, par un éclairage et un mobilier urbain... autant d'éléments d'urbanité qui devraient inciter les conducteurs à plus de civilité **U4**.

• Le maintien - ou la restitution lorsqu'il a disparu - des caractéristiques de l'espace "entre deux" compris entre le panneau d'entrée et le seuil du bourg ou du village (haies, alignements d'arbres, petits boisements, murets) joue également un rôle important par un effet d'annonce qui peut, à l'avance, inciter les conducteurs à modifier leur comportement.

• Préserver les abords les plus remarquables et les plus sensibles, images du village ou du bourg

Ce sont en particulier ces abords que l'on découvre depuis les entrées principales :

- les perspectives et notamment le paysage-écran dans lequel émerge de loin la silhouette du village ou du bourg;
- la silhouette elle-même du village ou du bourg, paysage de toitures strictement hiérarchisé par le clocher de l'église **U1**;

• les structures végétales qui s'intercalent entre le village et l'espace rural qui l'environne **P3**.

• les limites naturelles ou bâties qui, dans certains cas délimitent le bâti : remparts, boisements, cours d'eau...

• les structures végétales qui font le lien entre l'espace de la route et celui de la rue : trottoirs enherbés et fleuris des petits villages, plantations d'alignement, jardins... **P3**

Plusieurs communes de la Puisaye-Forterre ont inscrit des mesures allant dans ce sens dans leurs plans d'occupation des sols.

• Réhabiliter les entrées maltraitées

• L'image que donnent du bourg ses extensions récentes, "entre-deux" incertaines, à l'écart - zones artisanales, lotissements, petits collectifs - et la qualité de vie qu'elles offrent peuvent être significativement améliorées par une requalification de la voirie en "rue" **U4** : création de trottoirs, plantations de haies, d'alignements d'arbres, mise en place d'éclairage et de mobilier urbain, aménagement paysager du stationnement ...

• La mise en ordre de la signalétique ainsi que des dispositifs publicitaires et l'enterrement des réseaux contribuera également à requalifier ces espaces. Ainsi, on s'efforcera, à l'entrée des petites communes, de regrouper les informations publicitaires et commerciales sur un seul panneau.

• Intégrer les extensions futures

• Une réflexion préalable devra être menée sur la localisation et l'échelle de ces extensions **U4** au vu d'un objectif de préservation de l'image du bourg et du village. Elle sera ensuite transcrite dans la carte communale ou le plan local d'urbanisme et dans les cahiers des charges des lotissements et des zones artisanales.

“ L'urbaniste doit toujours considérer la rue comme un espace collectif, social, et pas seulement comme un espace de service, un "tube" servant à la seule circulation des choses et des gens.

Oriol Bahigas



Comité de Développement de la Puisaye-Forterre (C.D.P.F.)



Boehner - Dolleans Niel - Olivier Varcin



Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)



Avec le soutien de l'Union Européenne



Un double enjeu sécuritaire et symbolique

Les entrées de villages et de bourgs sont à double titre un enjeu majeur pour les bourgs et les villages de la Puisaye-Forterre.

Les entrées d'un bourg ou d'un village sont le point de passage entre la route et la rue. A ce titre, elles constituent un enjeu fonctionnel vital pour la sécurité des habitants : comment modifier le comportement des automobilistes lorsqu'ils pénètrent dans le bourg ou le village et donner la priorité aux piétons?

Elles sont aussi ce qui apparaît progressivement du village ou du bourg, entre l'endroit où il n'est qu'une masse indistincte et celui où l'on y entre physiquement. A ce titre elles constituent un enjeu symbolique crucial pour le bourg et le village. En effet, c'est cette image que donne de lui-même le bourg ou le village avant qu'on y pénètre, qui constitue sa carte de visite. Et ceci beaucoup plus que son centre que l'on découvrira dans un deuxième temps. Pour résumer, c'est cette image qui donnera ou non envie d'y entrer et c'est l'ambiance de son centre qui donnera ou non l'envie d'y rester.

Qu'est ce qu'une clôture ?

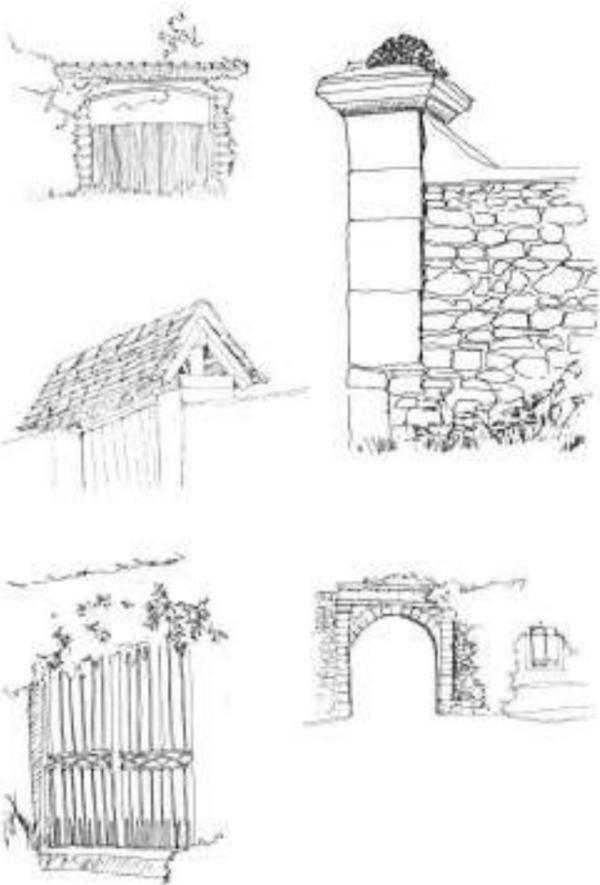
Une clôture est un élément vertical minéral ou végétal séparant deux espaces, public ou privé.

Très répandue en Puisaye Forterre, elle peut être classée suivant trois types :

- La clôture minérale, constituée d'un mur de moellons plus ou moins haut ;
- La clôture végétale constituée d'une haie vive souvent accompagnée d'un grillage ;
- La clôture mixte constituée d'un mur bahut surmonté d'une grille et doublé d'une haie.

La plus répandue dans les villages de Puisaye-Forterre, est la clôture minérale constituée d'un mur. La clôture végétale accompagne le jardin et les cultures à la limite des villages, alors que la clôture mixte accompagne le parc des châteaux ou le jardin des maisons bourgeoises.

Les clôtures sont particulièrement intéressantes en Puisaye-Forterre. De nombreux éléments de finition participent à leur qualité : chaperons, piliers et portails.



• La clôture minérale

Les clôtures minérales sont formées de murs réalisés en maçonnerie de moellons de pierre (grès, silex, pierre calcaire) enduite ou à pierres-vues (C3, C4). Ces murs sont en général chaperonnés de tuiles plates ou mécaniques, ou couronnés de pierre calcaire comme en Forterre.



Ces murs sont percés de portes cochères ou charrières et / ou de passages piétons.

Les piles sont souvent réalisées en pierre de taille ou en brique appareillée. Le passage piéton est souvent accompagné d'un encadrement de pierre de taille.

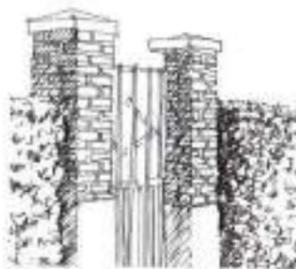
La porte est en générale réalisée en bois peint et parfois en fer forgé. Le mur est souvent structuré par des chaînages apparents réalisés en brique ou pierre de taille droit ou en harpage (C3, A1).

La clôture minérale relie les maisons de bourg, clôture les jardins arrières et referme la cour des fermes sur la rue. Elle accompagne souvent de petit édifices comme les garages, les remises ou les pigeonniers.



• La clôture végétale

Les clôtures végétales sont constituées d'une haie traditionnellement composée de végétaux locaux (P3). Le portail ou le portillon sont maintenus par des piliers en pierres ou en briques.



Ce type de clôture est couramment utilisé aux abords des villages à caractère rural ou le long des ruelles secondaires, sentes et chemins (U) dans les petits villages ruraux ou les hameaux.



Elle se développe aujourd'hui dans les lotissements, où elle est malheureusement souvent réalisée avec des espèces banales tel que le thuya, alors que de nombreuses essences locales se prêtent remarquablement bien à ce type de clôture (P3).



• La clôture mixte

Les clôtures mixtes, sont des clôtures constituées d'un mur bahut enduit surhaussé d'une grille en ferronnerie doublé d'une haie vive. Un portail constitué de deux piliers en pierre de taille ou en brique marque l'entrée. Le portail peut être accompagné d'un ou deux portillons latéraux quand il marque l'entrée des parcs de châteaux ou des grandes maisons bourgeoises.



Ce type de clôture s'est développé en Puisaye-Forterre au 19^e siècle puis au début du 20^e siècle avec l'apparition des villas (A5) dans le faubourg des villages. Certaines clôtures de jardin sur rue des maisons de manoeuvriers (A5) sont réalisées avec un petit mur bahut surmonté d'une grille. Elles sont rarement doublées d'une haie.



Cette clôture est souvent réalisée avec un traitement moins sophistiqué et plus rural autour des jardins potagers aménagés sur l'arrière des maisons de bourg. La grille en fer forgée est remplacée par un grillage fixé sur des piquets métalliques.

Les fers forgés sont en général traités dans des teintes foncées soit en métal noir naturel, soit peint en vert foncé (C1).

Recommandations

- La clôture fait partie du patrimoine bâti de nos villages. Elle participe à l'ensemble de la façade et assure la continuité urbaine des constructions. Elle doit être préservée.
- La clôture est un artifice qui peut permettre de faire disparaître un édifice disgracieux, un dépôt de matériaux, de refermer un espace libre.
- Toute nouvelle construction publique ou privée doit être accompagnée de la réalisation d'une clôture pour assurer la continuité de la rue, lorsque la construction n'est pas édifiée à l'alignement.
- La création d'une aire de stationnement en milieu villageois sur un terrain vacant doit être accompagnée de la réalisation d'une clôture.
- Lors de la création d'une nouvelle clôture, il est bon de s'inspirer des clôtures traditionnelles les plus intéressantes.

• Clôture Minérale :

La clôture minérale sera prescrite en milieu villageois pour assurer la continuité de la façade

- Lors des opérations de rénovation, la clôture devra conserver tous les éléments et les détails qui la constituent : chaperon en tuile ou couronnement en pierre, chaînage, passage piétons ...
- La clôture devra être rénovée et reconstituée avec les matériaux d'origine lorsqu'ils sont apparents. Les enduits à pierre vue seront colorés dans la même teinte que celle de la façade.
- Les enduits seront de préférence réalisés à la chaux dans la même couleur que la façade.
- Les portes charretières et les passages piétons seront préservés. Les éléments de menuiseries devront s'aligner sur la hauteur des piliers, ils seront peints dans une tonalité respectant la palette des couleurs ponctuelles. (C1)
- La clôture minérale neuve devra être constituée d'un mur d'une hauteur minimum de 1,80 m pour préserver l'intimité des jardins et assurer

une véritable continuité des façades.

- La nouvelle clôture peut être accompagnée d'un garage, d'un appenti.

• Clôture végétale :

La clôture végétale est conseillée pour délimiter les propriétés situées en pleine campagne dans les hameaux ou à la périphérie des petits villages ruraux.

- Elle sera essentiellement composée d'essences locales doublées si nécessaire d'un grillage maintenu par des piquets métalliques réalisés dans une teinte foncée (vert ou noir métal).
- Les haies existantes seront protégées ou reconstituées, les piles de portails ou de portillons seront conservées et restaurées.

• La clôture mixte :

- La clôture mixte qui délimite le parc des châteaux ou le jardin des maisons bourgeoises devra être préservée.
- Les éléments de ferronnerie devront être restaurés à l'identique (grille, portail ou portillons). Leur couleurs devront être réalisées dans des teintes foncées (vert ou noir métal).
- Ce modèle de clôture peut être réalisé pour délimiter les jardins situés dans les hameaux ou à la périphérie des villages. Elles permet de créer la liaison entre le paysage minéral des villages et le paysage végétal de la campagne.
- La construction d'une clôture neuve devra être réalisée avec un muret enduit, surmonté d'une grille en fer forgé ou d'un grillage doublé de préférence d'une haie vive réalisée avec des essences locales. Les clôtures en bois sont à éviter.

Assortis aux maçonneries principales, les murs de clôtures étoffent singulièrement les ensembles bâtis, ils contribuent à les asseoir, les prolongent et les ramifient en délimitant les enclos, en cernant la végétation.

Georges Dayan et Robert Hubrecht

De la clôture à la rue

La clôture figure parmi les éléments les plus sensibles de notre patrimoine bâti. Faisant partie de notre culture, elle est très présente dans nos régions. Minérale ou végétale, elle s'intègre au paysage naturel ou bâti.

La clôture, implantée le long des rues, délimite la propriété, elle sépare l'espace privé de l'espace public. Souvent réalisée à l'alignement des constructions, elle relie chaque bâtiment entre eux. Comme la façade, par sa composition, la clôture participe à l'espace public.



Comité de Développement de la Puisaye-Forterre (C.D.P.F.)



Boehner - Dolloans Niel - Olivier Varcin



Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)



Avec le soutien de l'Union Européenne



Un urbanisme qui préserve l'identité de la Puisaye-Forterre

• Préserver l'espace rural de l'urbanisation

Hormis les constructions liées à l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol, les constructions neuves doivent être implantées aux alentours des villages et des bourgs.

En effet, l'implantation d'habitations, de petites entreprises... auprès des villages et des bourgs peut justifier le maintien voir susciter la création dans le village ou le bourg d'équipements, de commerces de proximité... U2.

En revanche, les constructions isolées implantées loin du village ou du bourg auront un coût élevé pour la collectivité : réseaux, ramassage des ordures, entretien de la voirie... De plus, elles nuisent à l'agriculture par un renchérissement du coût du foncier. Enfin, et certaines communes situées dans la zone d'influence d'Auxerre en ont déjà pris conscience,



laisser les constructions neuves proliférer dans et autour des hameaux conduirait à terme à transformer l'espace rural en banlieue... U1.

• Conserver et réhabiliter dans leur ensemble les villages et les bourgs

L'intérêt majeur des constructions traditionnelles de villages et des bourgs (A5, A6) réside dans l'ensemble qu'elles forment, dans la déclinaison subtile du vocabulaire architectural de la Puisaye-Forterre qu'elles offrent les unes au regard des autres U1, U2 et qui donne aux rues et aux places des villages et des bourgs toute leur saveur.

L'ensemble des constructions traditionnelles des villages et des bourgs doit donc être conservé.



Par conséquent, sauf dans le cas de terrains disponibles ou de constructions totalement vétustes, les constructions neuves trouveront souvent difficilement leur place dans les centres des villages et des bourgs et devront plutôt être édifiées dans leur périphérie.

Lorsqu'une construction neuve sera malgré tout édiflée à l'intérieur d'un village ou d'un bourg, elle devra s'insérer dans la forme urbaine existante, dans le paysage des toitures U4 et celui de la rue U3, par sa hauteur, son implantation, sa façade A4...

Un urbanisme qui participe de l'identité de la Puisaye-Forterre

• Créer de véritables nouveaux quartiers et non de simples secteurs d'extension

Au 19^e siècle et au début du 20^e siècle, ère de grande



prospérité pour la Puisaye-Forterre, de nombreux gros villages et bourgs ont vu se développer autour de leurs centres des quartiers périphériques relevant d'un urbanisme très différent U2. Ces quartiers nous paraissent pourtant aujourd'hui parfaitement à leur place...

Il n'y a aucune raison qu'il n'en soit pas de même avec les constructions d'aujourd'hui. Mais il faut pour cela en finir avec une gestion de l'urbanisation au coup par coup ayant pour effet des secteurs d'extension anarchiques qui nuisent à l'image des bourgs et des villages U4. Il faut tout au contraire développer au préalable une réflexion d'urbanisme qui permettra de créer de véritables nouveaux quartiers qui sauront dialoguer avec la forme urbaine existante.

• Respecter l'échelle des villages et des bourgs

L'échelle des secteurs d'extension doit être compatible avec celle des villages et des bourgs qui les accueillent. Les lotissements devront être de petite taille.



On privilégiera les ensembles collectifs d'habitation horizontaux sur les ensembles collectifs verticaux, caractéristiques de la ville et de la banlieue...

• Définir soigneusement la localisation des nouveaux quartiers

Les nouveaux quartiers d'habitation seront implantés en prolongement de l'urbanisation existante mais à l'écart des voies de circulation importantes qui génèrent des nuisances - bruit, insécurité - incompatibles avec un quartier résidentiel.

Les activités ont vocation, à l'inverse, à s'installer à proximité des voies de transit. On s'efforcera cependant d'éviter les entrées du bourg ou du village les plus intéressantes sur le plan de leur image U4. Dans certains cas, il sera préférable - et des communes de la Puisaye-Forterre ont adopté cette démarche - de créer un nouveau quartier à petite distance du village ou du bourg.

• Structurer et aménager les espaces publics

La construction d'un nouvel équipement : école, salle polyvalente est une opportunité formidable pour structurer un nouveau quartier et lui donner vie.



Les espaces publics de ces nouveaux quartiers doivent mériter l'appellation de rues. Un soin particulier doit donc être accordé à leur urbanité U3 : tracé, largeur à l'échelle du piéton, trottoirs, plantations P3, mobilier urbain, aménagement du stationnement, ainsi qu'aux éléments de liaison tels que les clôtures U8, les jardins P3.



Une architecture qui décline l'identité de la Puisaye-Forterre

• Les maisons d'habitation

Les maisons de manoeuvriers, les maisons bourgeoises et les villas (A7), qui ont su décliner le vocabulaire architectural traditionnel de la Puisaye-Forterre en l'adaptant à un mode d'habiter proche du nôtre (ouvertures généreuses, jardins d'agrément) constituent une source d'inspiration très intéressante pour les habitations contemporaines.

Dans tous les cas, une attention doit être donnée aux détails. Certains ne coûtent rien : couleurs des façades et des menuiseries (C1 C2), aspect des enduits (C4). Certains sont peu coûteux : utilisation ponctuelle de matériaux traditionnels (C3), modénatures (A4)...

Sauf s'il s'agit de constructions résolument contemporaines, les nouvelles maisons d'habitation prendront en compte la forme et les matériaux des toitures (A2) ainsi que des proportions des ouvertures des constructions traditionnelles (A3).

Lorsque la construction d'appentis (garage, abri de jardin) sera nécessaire, ceux-ci, à l'image des appentis traditionnels (A5) doivent être traités comme de véritables constructions déclinant le même vocabulaire architectural que les constructions principales.

• Les autres constructions

Les équipements, les bâtiments industriels et commerciaux ainsi que les hangars agricoles relèvent d'une typologie architecturale complètement différente, par leurs volumes et les matériaux mis en oeuvre. Leur intégration peut cependant être favorisée par une utilisation ponctuelle de matériaux locaux (C3), par un travail sur les couleurs (le blanc et les couleurs très claires sont à éviter) (C1 C2) et par un aménagement soigné de leurs abords. (U6 P3)



Comité de Développement
de la Puisaye-Forterre
(C.D.P.F.)



Boehner - Dolleans
Niel - Olivier
Varcin



Liaison Entre Action de
Développement de l'Économie Rurale



Direction Régionale
de l'Environnement
(DIREN)



Avec le soutien
de l'Union Européenne



“

Le patrimoine architectural et urbain de l'ère pré-industrielle nous sert directement à inventer notre avenir. De quel autre instrument disposons-nous en effet qui puisse nous réapprendre à voir, nous faire redécouvrir comment implanter, articuler, différencier, proportionner des édifices dans l'espace, nous faire comprendre à l'heure du gigantisme, que rien dans notre environnement est trop petit pour être négligé et que "Dieu est dans le détail"?

Françoise Choay

”

Donner la priorité à la conservation et à la réutilisation des constructions traditionnelles

Si l'on veut conserver au Pays de Puisaye-Forterre son identité, la priorité doit être donnée à la conservation de ses constructions traditionnelles, c'est à dire non seulement ses monuments les plus remarquables, mais l'ensemble de ses constructions "ordinaires" - fermes, maisons d'artisans, de commerçants et de manoeuvriers, maisons bourgeoises, petits édifices ruraux...

Ce sont en effet ces constructions, dans lesquelles ont été mises en oeuvre des ressources en matériaux et des savoir-faire constructifs d'origine presque exclusivement locale, qui confèrent à ce territoire son identité particulière et sa ruralité.

Ces constructions ne seront conservées que si elles sont utilisées... Or, l'usage initial pour lequel nombre d'entre elles ont été construites a disparu - granges, petites maisons d'artisans... - Il s'agit donc de faire preuve d'imagination, une imagination intelligente c'est à dire respectueuse de leur "esprit". Les "opérations coeurs de village" qui permettent aux collectivités locales d'amorcer la revitalisation de leur village en désaffection constituent une des réponses possibles à cette problématique.

Dans un certain nombre de cas, cependant, ce bâti existant n'est pas à même de répondre à de nouveaux besoins tout à fait légitimes et il sera nécessaire de construire. Ces nouvelles constructions devront, par leur urbanisme, participer à l'identité de la Puisaye-Forterre et la préserver, et, par leur architecture, la décliner.



Le végétal comme échelle dans une étendue



Les haies fermées cadrent, accompagnent le regard.

Quand on cherche à énoncer une définition du Pays de Puisaye-Forterre par sa nature interne, il convient d'évacuer certains a priori qui diviseraient ce pays en une Puisaye, paysage de bocage et une Forterre, paysage ouvert de plateaux céréaliers. Les grandes cultures céréalières occupent les plateaux nord du pays. A l'inverse, on rencontre des structures végétales de type haies, vergers, aux abords de plusieurs communes de Forterre. Les conclusions de l'Atlas des paysages de Puisaye dans l'Yonne ainsi que celles du schéma collectif des espaces naturels de Bourgogne confortent cette position.

Le Pays se caractérise par une très forte occupation agricole. Les cultures céréalières occupent le Nord, l'Ouest et le Sud-est du territoire. Les communes centrales, selon un axe Nord-est/Sud-ouest pratiquent la polyculture élevage ou l'élevage (lait et viande). Cette répartition d'activité agricole se superpose aux zones de paysages ouverts et paysages plus fermés avec maintien partiel d'une structure de type bocagère. Il s'opère, depuis 1970, un abandon de la polyculture au profit de la production céréalière qui gagne vers l'intérieur du pays. Cette évolution s'est accompagnée d'opérations d'arrachages de haies et d'arbres et d'une forte diminution du nombre d'agriculteurs actifs.

Les paysages ouverts

Les plantations d'arbres d'alignement le long des routes, l'entretien des haies ont des valeurs paysagères, esthétiques, environnementales et économiques.

Au sein des plateaux céréaliers, les arbres d'alignements, les haies, les bosquets disparaissent. Ces structures végétales apparaissent comme des vestiges d'une maille bocagère disparue. Elles gênent la production et n'ont plus suffisamment de valeur économique.

Leurs qualités environnementales (réduction de l'érosion, protection des vents dominants, participation au maintien d'une certaine biodiversité floristique et faunistique), sont classiquement prises en compte quand la lecture des effets

est assez immédiate et selon les préoccupations et les techniques à la mode.

Aujourd'hui, une rampe de passage d'engrais mesure au minimum 25 m de largeur. Une telle envergure, dans les virages, exclut toute structure végétale en limite de parcelle. Les arbres et bosquets ont du mal à résister.

Les paysages ouverts et céréaliers s'animent quand le végétal, les arbres isolés ou d'alignement, les haies s'intallent.

Les structures végétales de types haies, chemins creux, arbres d'émonde, bosquets accompagnant une mare, vergers, voûtes boisées, sont autant d'éléments qui, intrinsèquement, ne sont pas spécifiques de ce pays. Ils en deviennent symboliques et lui confèrent une véritable lisibilité quand leur nombre augmente.



Le bocage poyaudin est emblématique, sa renommée s'étend au-delà des frontières de la Bourgogne.

Les paysages fermés

Ils sont caractérisés par :

- Des massifs forestiers de qualité qui occupent la zone centrale de polyculture élevage. Selon la nature des sols, on rencontre des chênaies et aussi des châtaigneraies. En Forterre, les massifs forestiers occupent, sous forme de vestiges, les points les plus hauts, tandis que les cultures occupent des terres plus basses, pour des questions d'alimentation en eau certainement.

- Certaines forêts qui sont sillonnées de routes présentant de magnifiques voûtes végétales. On imagine mal la Puisaye sans ces routes obscures et humides.
- Une maille bocagère composée de rosacées et d'épineux, d'arbustes taillés ainsi que d'arbres tiges.



Trouver les conditions d'entretien des paysages fermés.

Recommandations et outils

Le statut des végétaux, arbres d'alignement, haies résiduelles, vergers, talus enherbés, bosquets, si l'on admet qu'il faut le préserver, doit pouvoir évoluer pour les intégrer dans une logique économique qui n'est plus une logique liée à un groupe de végétaux donnés. Ces formes végétales doivent être prises en compte dans une démarche plus large patrimoniale, environnementale, dans une politique de développement touristique, de valorisation du cadre de vie.

Le bocage a perdu une certaine valeur économique. Il peut être maintenu en des points pertinents au regard du paysage et de ses fonctions écologiques, symboliques et emblématiques. Il conviendrait d'évaluer le coût de la désertification des plateaux céréaliers pour les collectivités.

Une négociation entre les différents partenaires permettra de faire émerger des solutions pérennes pour le paysage : Par exemple l'ombre des arbres est une source de conflits. En adaptant les plantations et les hauteurs de développement, les différents partis trouveront un terrain d'entente.

• Propositions

- Réalisation d'un inventaire du bocage existant et comparaison, grâce aux photos aériennes, avec le bocage présent dans les années 50.
- Inscription de certaines haies aux Plans Locaux d'Urbanisme
- Plantation de nouvelles haies.
- Recherche de moyen d'entretien et de gestion à partager dans le cadre de l'intercommunalité.
- Prolongation des politiques d'information et de formation auprès des acteurs locaux sur les haies et, d'une manière générale, sur le paysage et les travaux de plantation.
- Entretien, régénération et réintroduction d'arbres, vergers, bosquets dans les délaissés agricoles sur les talus et le long des chemins et sur certaines parcelles «en timbre poste».
- Maintien des talus plantés lors des remboursements pour des raisons écologiques : limite de l'érosion, niche écologique et cynégétique.
- Acquisition ou location par une collectivité de portions de terrains inexploitable (taille, relief) situées aux abords d'un village ou le long d'une

route pour plantations à une échelle humaine de verger, potager, haie taillée...

- Concertation avec les professionnels forestiers pour valoriser au mieux les haies et les bandes boisées.
- Etablissement de CTE, Contrats Territoriaux d'Exploitation. Les orientations vont dans le sens d'une valorisation des surfaces en herbe, d'une amélioration de la qualité de l'eau (diminution des volumes d'eau utilisés pour l'irrigation), d'une diversification des activités, d'une gestion raisonnée des ressources biologiques et d'une lutte contre l'érosion des sols, etc.

Par exemple :

- *Jachère fixe «environnement» qui permet aux collectivités et aux établissements publics de signer des contrats avec les agriculteurs pour des actions de conservation du milieu naturel.*
- *Jachère «faune sauvage» dont la vocation est la création d'un couvert végétal destiné à accueillir la faune sauvage. Attention à ne pas établir ce type de contrat exclusivement avec des chasseurs. la faune sauvage protégée doit aussi être une préoccupation, éviter les dérives cynégétiques.*
- Mise en œuvre du Schéma collectif des espaces naturels et ruraux, nouvel outil issu de l'application de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADD) du 25 juin 99, schéma qui valorise la «multifonctionnalité des espaces, où chacune des fonctions enrichit les autres».
- Application des directives habitat et natura 2000.
- Mobilisation des aides fiscales incitatives :
 - Aide à la plantation d'arbres,
 - Exonération de droits de successions sur les massifs boisés
- Éviter la création des pistes forestières.
- Création de productions labellisées sur le pays, productions traditionnellement à forte valeur ajoutée qui va souvent de paire avec une agriculture raisonnée.

La reconnaissance réciproque des producteurs et des naturalistes est une condition minimum pour envisager un mode de développement durable et de gestion des espaces cultivés et naturels qui prenne en compte, sans les opposer, les dimensions productives, écologiques, et récréatives des espaces.



Il y a, bien sûr, les grands champs jaunes sillonnés de machines étincelantes, les bocages, les prairies plantées de luzerne et les vignes à perte de vue. Mais je ne sais rien de ces espaces, ils sont pour moi impraticables. Les seules choses que je puisse connaître, ce sont les petits sachets de Vilmorin ou Truffaut, les fermes aménagées où le joug des boeufs est devenu suspension, où les mesures à grains sont devenues corbeilles à papier ...

G. Perec, *Espace d'espace.*



Entre agriculture et pittoresque

Tous les paysages résultent de contraintes physiques et des activités humaines.

Les paysages ouverts sont induits par une agriculture intensive. Ils s'étendent sur des plateaux qui sont dédiés depuis les années 60 à la production céréalière. Ils présentent l'image devenue classique d'une agriculture mécanisée qui tant à être plus maîtrisée.

Ils offrent au regard une vue sur un horizon lointain. Au Nord et à l'Ouest, ils sont constitués de sols de type gâtinais et reposent sur des plateaux crayeux. À l'Est et au Sud, ils reposent sur des formations calcaires. Des arbres isolés ou talus animent ces grands espaces.

Les paysages fermés correspondent aux zones d'élevage traditionnellement bocagères, au fonds de vallées et aux massifs forestiers. Les horizons sont rapprochés, la végétation y est fortement présente. Les forêts sont installées sur tous les types de sol.

Les haies du bocage poyaudin, appelées bouchures, sont composées d'arbustes épineux et d'arbres tiges. La bouchure est particulièrement emblématique du Pays, pour ses qualités écologiques, et aussi pour ses valeurs esthétiques et patrimoniales.

Le Pays de Puisaye-Forterre, par une prise en compte de ses potentiels, pourra éviter la dichotomie trop répandue en France de paysages de campagne à 2 visages : paysages de plateaux céréaliers, /paysages pittoresques, touristiques.



Comité de Développement de la Puisaye-Forterre (C.D.P.F.)



Boehner - Dolleins Niel - Olivier Varcin



Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale

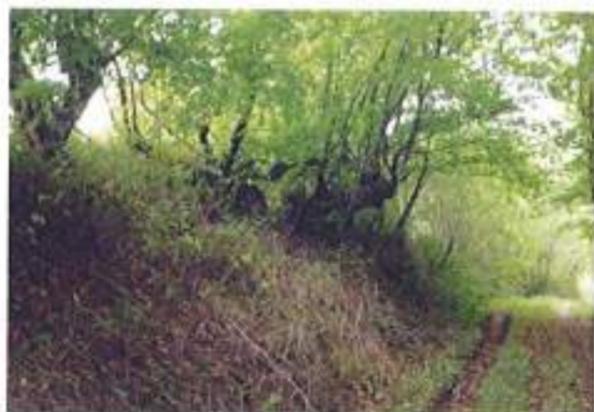


Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)



Avec le soutien de l'Union Européenne





Les chemins

Les chemins les plus caractéristiques sont les chemins creux, cernés de talus et plantés d'arbres taillés. Ils jouaient un rôle dans la régulation hydrologique. Le réseau des sentiers est bien supérieur en capacité d'accueil au public qui les emprunte. Les chemins ne servent plus guère à relier les habitants, les déplacements piétons sont extrêmement réduits à la campagne. Les troupeaux d'animaux que l'on conduit quotidiennement à l'herbe sont peu nombreux. La pérennité des sentiers et chemins est proportionnelle à leur fréquentation et celle-ci se réduit au passage de machines agricoles et aux promeneurs et randonneurs.

RECOMMANDATIONS

- La valorisation des chemins passe par un entretien de la végétation existante, par des programmes de régénération, et aussi par quelques mesures d'accompagnement : signalisation par un traitement des entrées en installant un végétal particulier, une haie taillée sur quelques mètres... recensement sur des cartes ou dépliants, panneaux d'informations dans les villages... réalisation de sentiers d'interprétation... Le devenir des chemins dépend des actions locales qui sont menées pour promouvoir tous les types de pratiques de randonnées.
- Reste à mobiliser les fermiers exploitants et propriétaires sur la valeur des plantations qui accompagnent les chemins creux notamment, et les inciter à ne pas couper les arbres.
- Il serait également intéressant d'associer les chemins creux aux systèmes de drainage et de gestion des eaux de ruissellement de plusieurs parcelles.
- Inscire les chemins au PDIPR pour sauvegarder le réseau et le maillage de chemins ruraux et entretenir les chemins de petites randonnées.

Les routes

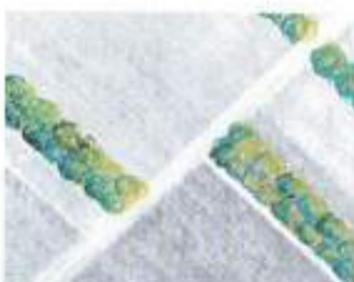
Elles représentent le lieu privilégié depuis lequel on rencontre, découvre et parcourt une région. La Puisaye-Forterre bénéficie d'une topographie variée : les routes sillonnent des plateaux et des vallées selon un rythme soutenu, offrent des points de vues et panoramas multiples, permettent de tisser des liens entre des paysages ouverts et d'autres plus fermés (P1). En accord avec la géographie, les axes les plus rapides sont orientés Nord-Sud, sauf la RN965 orientée Est-Ouest. Les transversales sont moins importantes, ce qui évolue avec la modification et la création d'infrastructures autoroutières. Il existe un circuit hors gel qui permet de desservir les principaux bourg par temps de neige et de gel.



RECOMMANDATIONS

Les recommandations qui suivent sont toutes à appliquer dans le respect des contraintes liées à leur vocation, à la sécurité routière, aux exigences d'entretien et en fonction des responsabilités que ces mesures induiront. Rappelons néanmoins que « sécurité, responsabilité et entretien » doivent accepter des politiques de gestion « douces », pour éviter des mesures radicales de type coupe à blanc. Un travail d'entretien effectué en finesse par un personnel qualifié peut générer un surcoût de main d'œuvre qu'il faut évaluer en fonction de la qualité du patrimoine à gérer. La première recommandation relève donc de l'ordre du décisionnel et du politique :

- **Etablir clairement et hiérarchiser les volontés** de préserver, valoriser et/ou de recréer un patrimoine arboré, afin d'adopter des mesures techniques et budgétaires cohérentes avec ces politiques.



• Poursuivre et élargir les politiques actuelles

- planter des alignements sur certaines sections de routes au bord des bourgs
- ne pas créer systématiquement des giratoires pour chacun des carrefours,
- organiser au sein des collectivités dont la DDE, des stages de formation sur le thème du paysage, de la plantation d'arbres d'alignement et de la protection des végétaux.

• Utiliser l'arbre comme élément de signalétique

- Eviter la standardisation et le systématisme.
- Installation d'arbres aux intersections de chemins et routes en respectant les cônes de visibilité : saules, frênes et chênes sont adaptés aux terrains les plus frais. La sécurité des carrefours justifierait des tailles régulières, tous les 5 ans environ. Celles-ci permettraient, en Puisaye, de faire exister des étrognes non artificiellement. Sur les terrains plus secs, des arbres remarquables, par leur feuilles et fleurs, pourraient jouer ce même rôle.
- Création de vergers linéaires, comme il en existe encore quelques exemples, aux abords des bourgs ou sur un réseau de routes à choisir.
- Plantation, selon une ligne qui suit la voirie ou perpendiculairement, en occupant une parcelle attenante ou en plantant les bords d'une route adjacente du réseau routier d'ordre inférieur. Cette solution introduirait de la lisibilité dans la hiérarchisation du réseau. Elle ne perturberait pas le passage des engins d'entretien notamment pendant les jours de neige sur les axes « hors gel ». Elle apporterait une dimension spatiale supplémentaire à la route et l'inscrirait plus fortement dans le territoire. Cette proposition s'applique particulièrement aux entrées de bourgs et de villages (U).
- Association d'arbre tige à des haies.



Les aires d'accueil

La Puisaye-Forterre se traverse en 1h1/2 environ entre le Nord et le Sud. Les voies de circulations assez rapides ne possèdent pas d'aire de repos. Celui qui parcourt la Puisaye Forterre ne peut pas s'y arrêter, ce qui est incompatible avec une volonté de créer un territoire d'accueil.



RECOMMANDATIONS

- Création d'aires de repos : sur les délaissés de voirie, en corrélation avec la lecture de certains panoramas de paysage, ou non loin des bourgs, si on veut associer à ces lieux de repos des aires de tri sélectifs et/ou des départs de sentiers de randonnées, des points d'informations locales...
- Privilégier des aménagements sobres qui utilisent des matériaux locaux, notamment pour le mobilier urbain (C3).
- Maintenir une ponctuation autour des aires de repos plutôt que de les ouvrir trop largement.
- Mettre en place une signalétique autour d'une palette végétale originale et d'un mobilier spécifique.



• **Maintenir et replanter des haies en continu ou par séquence quand une étude de paysage le justifie en recherchant un nouvel équilibre :**

Le long des routes, en haut des talus, sur un linéaire de 250 mètres au moins, distance minimum pour que la séquence existe visuellement à l'échelle de l'automobiliste.

Planter des haies, symétriquement de part et d'autre de la rue ou de la route, ou en décalant les « lignes », créeront des chicanes visuelles et organiseront des cadrages de vues.

Ces plantations impliquent parfois l'acquisition de terrains, sur une bande de 3 mètres de large en bordure de la route, ce qui est à négocier avec les propriétaires riverains (P1).

• **Adopter un programme de gestion établi dans l'optique du maintien et du développement d'un patrimoine arboré le long des routes**

Gestion différenciée des accotements et talus :

- Ménager des bandes d'accotement enherbées en appliquant un mode de gestion douce à savoir 2 fauches par an : une en juin, après la montée en graine des plantes à fleurissement printanier, et une autre en automne, pour les végétaux à fleurissement estival.
- Préserver, autrement dit ne pas faucher les végétaux protégés.
- Limiter les fauches sur les talus.
- Ne pas couper sans précaution les arbres, les arbustes ou les haies dont les feuilles dépassent sur le domaine public, sans mesurer les incidences sur la sécurité routière mais aussi les qualités écologiques et paysagères de ces végétaux.

Gestion du patrimoine arboré

- Maintenir une hauteur sous les arbres, y compris sous les voûtes de 4.30 mètres sur toute la largeur de la chaussée, d'après l'article R.131-1 du code de « la voirie routière ». La hauteur de voûte peut-être portée à 6 mètres lors des travaux routiers sur les itinéraires le justifiant.
- Pratiquer un élagage manuel plutôt que mécanique ou utiliser une épareuse de type lamier à scie.
- Adapter les engins d'entretien aux structures végétales en place.
- Les travaux sont à la charge et sous la responsabilité du propriétaire des arbres.
- Régénérer des boisements et alignements.

Les rues

Elles sont traitées sur la fiche U3

Comité de Développement de la Puisaye-Forterre (C.D.P.F.)



Bohner - Dolleans
Niell - Olivier
Varcin



Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)



Avec le soutien de l'Union Européenne



“ Seule la route arrache au local. Si un territoire est une clôture à la fois physique et informelle, la route en est donc la négation : son espace orienté, novateur et ouvert contredit ou complète celui, familier et protecteur du territoire. La route, c'est l'anti-village.

François-Bernard Huyghe. ”

Cheminements : routes, rues, sentiers.

Les chemins et les routes ont pour vocation de relier les personnes et les biens. Ils sont aussi les lieux privilégiés depuis lesquels on découvre une région et le paysage, au sens d'étendue qui s'offre à la vue.

Les routes les plus spécifiques de la Puisaye-Forterre, celles qui qualifient ce territoire, sont :

- les routes bordées de vergers linéaires,
- les routes qui serpentent sous une voûte végétale dense et qui créent une ambiance romanesque... On retrouve cette même ambiance à l'échelle du piéton, du cycliste, du cavalier... dans les chemins creux.

Les aires de repos invitent l'automobiliste à s'arrêter. Elles lui permettent de découvrir le territoire.

En général, la route est un espace ouvert, tel un ruban qui se déroule sur le sol. Elle est entièrement dédiée au trafic routier. Comme chaque mode de transport, elle développe son propre espace : la chaussée est bordée d'une bande enherbée, un accotement, et d'un fossé doublé d'un talus. Selon le mode de traitement de l'accotement, du fossé et du talus, la lecture du paysage et la qualité de la route varient. Quand elle est bordée par séquence de haies ou d'arbres d'alignement, il s'opère des cadrages et des ouvertures vers des vues lointaines ou sur des villages.

A l'inverse, la rue est un espace fermé, cerné de volumes bâtis, de maisons et d'équipements qui génèrent des flux de cheminements piétons. La rue est prioritairement dédiée au piéton, même si elle doit accueillir des voitures et des camions. Le vocabulaire de la rue est très différent de celui de la route, et c'est celui là que l'on doit retrouver dans les bourgs.

Les modes de gestion des espaces publics que sont les routes et les rues fabriquent les paysages de Puisaye-Forterre de demain.

Les arbres, arbustes et les fleurs participent à l'identité d'une région à toutes les échelles : depuis le débord d'un jardin privé coquet jusqu'aux alignements des routes et entrées de châteaux.



Penser aux harmonies de couleurs et de textures. Ne pas exclure les formes libres.



Les arbres d'alignement créent un premier plan depuis les routes, ils participent à la lecture de la profondeur de l'espace. En cordon, le long des cours d'eau ou le long d'une route, ils en signalent la

présence. Ils apportent une verticalité qui fait défaut dans les zones de cultures céréalières. Ils ornent les parcs des châteaux et des demeures bourgeoises.

Dans les bourgs : ils magnifient l'espace. Ils offrent bien sûr de l'ombre sur une aire de repos, une place de village... Ils ont valeur de signal, de borne ou de repère et quand ils « sont devenus vieux » ils ont valeur de témoin de l'histoire... et tissent un lien entre le passé et le présent.

Les arbustes, par leur développement et volume maîtrisable conviennent particulièrement pour établir une clôture, une haie, un encadrement...

Les fleurs racontent l'attention du jardinier qui les entretient et selon leur emplacement, au sein du jardin ou le long des maisons sur la rue, elles rendent compte de la générosité des propriétaires et de leur volonté à partager un décor agréable.

D'une manière générale, les végétaux jouent un rôle écologique, d'autant plus que certaines associations caractéristiques des biotopes sont respectées : comme niche écologique, pour la biodiversité, et aussi par leur capacité à limiter l'érosion des sols : réduction des ravinements (fixation des sols), des inondations (pouvoir d'absorption), constitution de haies brise-vent, etc.

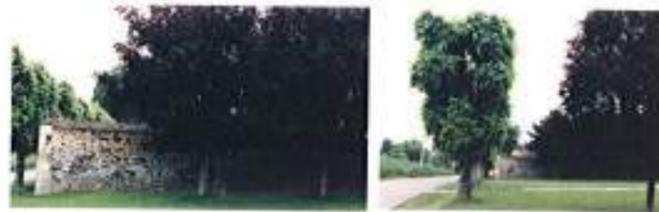
Dans tous les cas, les arbres, les arbustes et les fleurs apportent une dimension humaine et vivante à des paysages parfois gagnés par une désertification certaine.

Quelques principes

Le conifère est souvent incongru, plus qu'une persistance de couleur, il crée des masses noires, peu plaisantes en fin d'automne et sous certaines lumières d'hiver... Ils acidifient les sols et ne permettent pas la constitution de sous-bois, puisqu'ils le maintiennent dans une obscurité permanente. Les tempêtes de fin 1999 ont montré leur faiblesse, en hiver, à résister aux grands « courants d'air ». La Puisaye-Forterre ne correspond pas à son aire de répartition. De la même manière, les essences pourpres apportent plus d'obscurité et d'effets de mode que de couleurs et d'animations.

Dans les essences pourpres, on peut préférer le hêtre pourpre (*Acer purpurea*) ou le frêne *Fraxinus oxycarpa* 'Raywood' ou 'Wolastooni' au *Prunus*. Leurs couleurs sont plus nuancées et subtiles et leurs ports plus élégants.

Une haie de persistants n'a pas de sens non plus : une haie de feuillus est opaque quand on en a le plus besoin en général, du printemps à l'automne. Si l'on souhaite obtenir une haie haute et rapidement, plutôt que de planter des conifères il vaut mieux installer une clôture opaque temporairement le temps qu'une haie vive, autrement dit composée de différentes variétés d'arbustes, ou qu'une haie monospécifique de type charmille hêtrille s'installe.



La phénologie, évolution des formes et couleurs d'un végétal au fil des 4 saisons, des arbres d'alignement, ainsi que leur architecture doivent être réfléchies pour valoriser les places et les rues.

Vergers linéaires le long des routes

Une donnée caractéristique des paysages de Puisaye-Forterre est l'existence de fruitiers en lignes, autrement dit de vergers linéaires.

Dans le Nord du pays, on observe en limite de champs cultivés, dans un paysage plutôt ouvert, des alignements de pommiers et poiriers. Des frênes, chênes et des noyers complètent cette palette végétale.

Ces arbres, vestiges de structures bocagères et/ou plantations raisonnées en ligne comme lieu de production fruitière, caractérisent la Puisaye-Forterre de manière originale, par rapport aux éléments de paysage de la Bourgogne et



des autres régions voisines. Les fruitiers d'alignement assurent une liaison entre des zones de grandes cultures et d'autres à maille bocagère. Ils assurent un lien entre des paysages ouverts et des paysages fermés.

La valeur esthétique, patrimoniale et identitaire de ces formes végétales est indéniable.

Cette lisibilité est largement remise en cause par l'âge avancé de ces arbres qui disparaissent insensiblement un à un. Il est urgent de statuer sur ce type de structures afin d'engager une véritable action dynamique. L'image d'une région,

d'un pays doit être lisible sur l'ensemble de son territoire. Les pommiers, les poiriers, les noyers, les fruitiers qui demeurent peuvent y participer activement.

Les haies et bouchures

Le bocage est un sujet très étudié. Depuis les publications des Parcs Naturels Régionaux de P. Nottegehem, les publications de la DIREN Bourgogne, du CAUE 58... les fonctions et caractères ethnoécologiques des haies ne sont plus à démontrer. Les modalités de pérennité sont à inventer. Il serait inopportun de vouloir retrouver toutes les haies disparues. Elles n'ont plus le même rôle à jouer aujourd'hui. Tout le monde s'accorde pour vouloir maintenir certaines haies, en des lieux choisis.

Les conditions de préservation ne s'envisageront pas indépendamment de leur mode de gestion ni de régénération. Les modalités d'entretien des haies mériteraient des adaptations (gestion, moyens techniques). Les publications de l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) « les talus du bocage » et « l'entretien courant des haies » sont très explicites sur le sujet.



Les talus plantés, les voûtes et les arbres d'alignement

Au delà de leur fonction écologique, les talus plantés, les arbres d'alignement jouent le rôle de signal, de ponctuation, de repère... d'élément fondamental dans la composition et dans la qualité des paysages ruraux et plus urbains (au niveau des entrées de bourg ou de cœur des villages et hameaux).

Les végétaux portent en eux des références implicites : historiquement les ormes, puis

les tilleuls ou les platanes dans le midi ont jalonné les routes du « royaume de France ». Les années 70 ont vu l'avènement des « arbres colorés » comme les pruniers pourpres, les érables blancs, les cèdres bleus... Symboliquement, ils marquent tous les aménagements de cette époque. Ils ont envahi les villages de l'ensemble du territoire français. Pour les particuliers, la grande distribution a vendu dans toute l'Europe beaucoup de conifères comme clôture toujours verte et opaque.

Le choix des végétaux est plus conséquent qu'il n'y paraît, il participe à la construction de l'identité d'un territoire.



Recommandations

• Quelle essence choisir ?

La première préoccupation pour orienter le choix dans une variété donnée est de rechercher un végétal adapté aux conditions physiques de son futur environnement : nature du sol, exposition à la lumière et aux vents dominants, humidité, mode d'entretien prévu par le propriétaire,...

La seconde est d'essayer d'évaluer les effets plastiques induits par la plante elle-même et au sein d'une composition en s'attachant aux formes, textures, volumes, couleurs, développement au cours des différentes saisons. La maîtrise d'une palette végétale variée demande une certaine passion et sensibilité pour l'horticulture. Il s'agit ensuite d'apprécier les mélanges de couleurs, de matières... Pour un particulier, l'essentiel demeure son plaisir à faire et à entretenir son jardin.

Mais le choix des essences, même dans les jardins privés, n'est pas sans incidence sur l'image d'une région. L'absence de connaissance horticole, relayée par les prix attractifs des productions intensives de plantes à valeur de panacée, participe à la banalisation des campagnes et des hameaux. Avec le développement de la vente de végétaux par correspondance et une prise de conscience des habitants, on peut espérer que les distributeurs locaux enrichiront leur gamme de produits... que les conifères de type thuya, si beaux quand ils sont utilisés comme arbre isolé étant donné leur développement, ne cloisonnent plus systématiquement chaque propriété privée.

• Les essences indigènes sont à privilégier.

La palette végétale peut être enrichie :

• en déclinant l'espèce type sous ses formes horticoles :

Par exemple, on peut choisir un frêne type, mais aussi un frêne à fleur (*fraxinus ornus*), à feuilles « fine » (*Fraxinus angustifolia* ou *oxycarpa*) ... qui sont autant de variétés (il y en a plus d'une quinzaine disponible en pépinière) qui apportent de la fantaisie tout en respectant une certaine cohérence avec le milieu et l'identité locale. On retrouve la même richesse chez les tilleuls, chênes, noyers, ormes (résistants à la graphiose)...

• en déclinant les données plastiques : formes, architectures, textures et en choisissant des végétaux plus rares mais très intéressants.

Dans cette optique, se méfier des effets de mode... comme ce fut le cas avec le *Prunus pissardi* mais aussi, plus récemment, avec les *Gynko biloba* (arbres aux quarantes écus) ou les *Acer 'Weyry'* (érables à feuilles découpées). En choisissant des arbres dont les feuilles sont plus proches des feuillus classiques, les effets des modes seront plus estompés. Développer cette attitude dans les parcs et les jardins des propriétés privées.

Exemple : Koeleuthéria (savonnier) , Évodias, Cercis, Cercidiphilum, Morus (mûriers), Celtis (micocouliers), Gleditchia inermis.

Plantation de fruitiers qui peuvent être productifs si l'on parvient à mobiliser des associations de croqueurs de pommes, des producteurs de cidre ... ou plantation de fruitiers d'ornement en respectant les couleurs et volumes des fruitiers anciennement plantés : pommiers et poiriers à fleurs et/ou décoratifs, noyer d'Amérique.

• Les arbres et arbustes qui composent les haies

Vérifier systématiquement si le choix des végétaux est compatible avec le sol argileux, principalement en Puisaye, acide autour de Parly, ou calcaire en Forterre.

Terrain argileux :

Pruneliers et aubépines, ormes (résistants à la graphiose), charmes, cornouillers, épineux et rosacées de type aubépines, groseillers, mûriers, framboisiers, ... sureaux, noisetiers, viornes boule de neige, poiriers et pommiers.

Terrain calcaire :

A la liste précédente enlever les charmes, chênes, pommiers et la viorne boule de neige, ajouter les cytises, la viorne lantane, le chèvre feuille arbustif, et les noyers.

Terrains acides, où poussent les châtaigniers, maintenir cette essence et y adjoindre les hêtres et les acacias ainsi que la flore propre aux sols argileux.

Les pruneliers et les acacias sont envahissants et doivent être utilisés avec parcimonie.

Aspect réglementaire des plantations des arbres et arbustes dans le domaine privé

Application des articles 671, 672 et 673 du code civil. Ils sont applicables également aux bois, et aux forêts. En matière de respect de distance de plantation, sont appliqués les règlements particuliers ou les usages reconnus constants. A défaut : pour toute plantation qui dépasse 2 mètres de hauteur, ne pas la planter à moins de 2 mètres de la limite du terrain, et à moins de 50cm pour les autres. Cette règle n'a qu'un caractère supplétif. On peut souvent accepter des plantations en extrême limite de terrain. Par contre, le voisin peut exiger que « toute branche qui dépasse chez lui soit coupée ». Les productions de fruits notamment d'un arbre qui dépasse sur la propriété du voisin revient au dit voisin. Les plantes grimpantes ne doivent pas dépasser la crête des murs. Seul le propriétaire d'un mur peut y appuyer un espalier.



Le gros arbre solitaire
Sur la ligne nue de la
colline.

haïku Louis Calaferte



Le végétal : un matériau et un patrimoine vivant.

La campagne est souvent considérée comme un grand jardin qui se suffit à lui-même. Pourtant, **les villages, comme les zones de cultures, peuvent être valorisés ou banalisés selon le choix de la nature, de la forme et de l'implantation des végétaux.** Les plantations sont à choisir, à la fois en fonction de leurs propriétés écologiques, agronomiques et en fonction de leurs qualités symboliques, esthétiques et spatiales.

Les arbres d'alignement font parti de notre patrimoine culturel, en tant qu'éléments de production ou objets emblématiques.

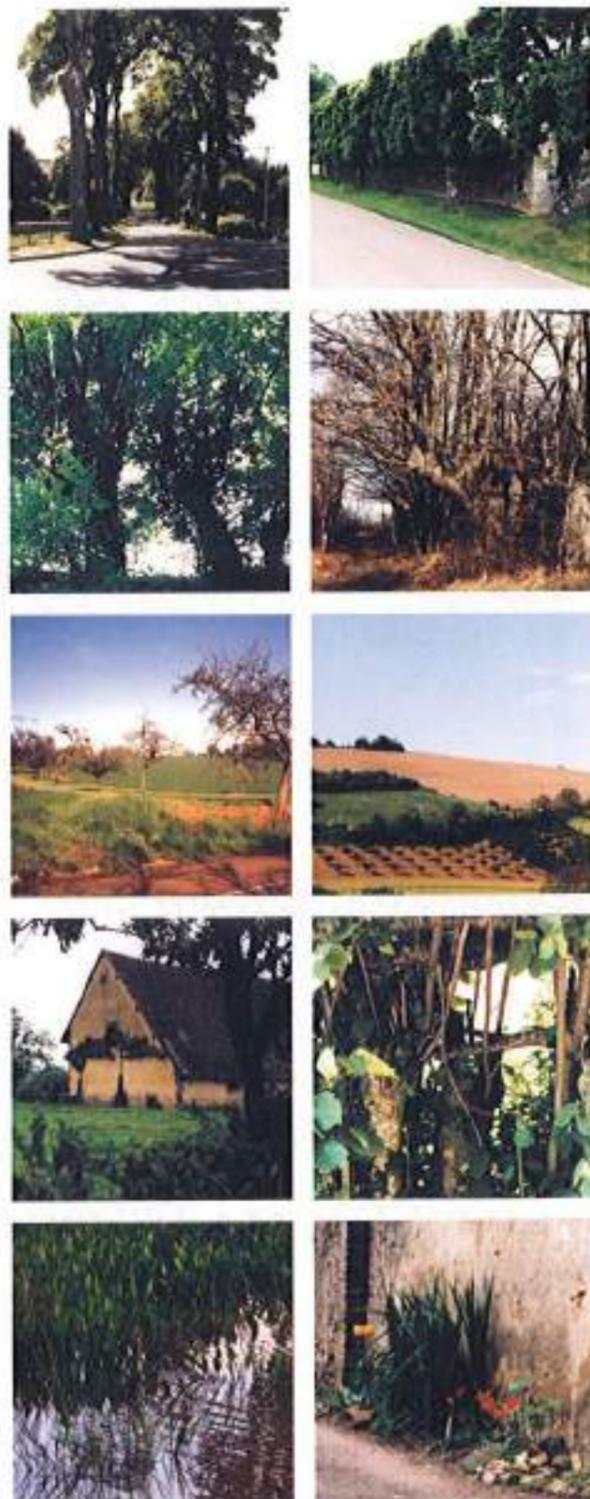
Les arbres d'émondes ou taillés en « têtard », les étrognes, ont de très fortes valeurs esthétiques, patrimoniales et identitaires. Depuis toujours, ils jouent le rôle de signal. On les rencontre en bord de route ou sur les chemins creux.

Les vergers, classiquement installés en continuité des bourgs et villages, sont fréquemment organisés en plantation d'alignement. Cette structure, originale pour des fruitiers, est propre à la Puisaye-Forterre.

Les haies, ou « bouchures », sont des structures végétales plantées caractéristiques des paysages fermés et du bocage. Elles accompagnent, dessinent ou ferment le paysage, ménagent des cadres de vues... D'une manière générale on observe les formes taillées près des habitations. Dans les champs, elles sont menacées étant donné l'évolution de l'agriculture.

Les arbustes et les fleurs animent les façades et les villages. Ils témoignent de l'attention et des gestes quotidiens du jardinier.

Les arbres, les arbustes et les fleurs donnent une échelle humaine au paysage. Ils peuvent aussi lui conférer une image forte et spécifique. La pérennité de cette image dépendra des dynamiques d'entretien et de replantations.

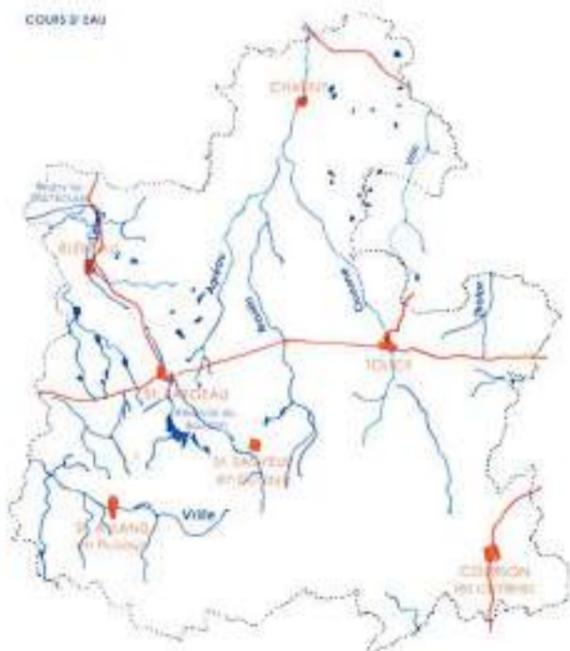


DES VILLAGES AU BORD DE L'EAU

RECOMMANDATIONS

- Aux recommandations propres à la gestion des bords de rivières s'ajoutent la nécessité de réfléchir, en fonction des contextes spécifiques à chaque village, aux partis pris à développer pour l'aménagement des espaces publics, des rues, des circulations, des stationnements... en portant une attention particulière au choix des matériaux et à leur mise en œuvre (C3).
- Les fonds de parcelles qui donnent sur l'eau et qui sont visibles depuis les rues et chemins, doivent être préférentiellement plantés avec des végétaux adaptés (P3) et dégagés de constructions qui n'utilisent pas les matériaux traditionnels.
- Chaque accès à l'eau (escalier, gué, rampe) peut donner lieu à un « micro aménagement » très simple avec utilisation de matériaux nobles : pierre, fer (en nez de marche et serrurerie).

Canal d'amène d'eau - 1
L'eau traverse les villages - 2
Le gué de Mézilles - 3



De gauche à droite : Une mare
Un étang asséché
Une ripisylve
Un étang
Une peupleraie



Suite et recommandations au verso ►

EAU, PATRIMOINE INDUSTRIEL

L'échelle d'écluses et les ouvrages d'aménée de Rogny-les-7-écluses, ainsi que le réservoir du Bourdon, 2 infrastructures liées à la navigation fluviale, sont des pôles culturels et touristiques fondamentaux pour le Pays. Même si la renommée de Rogny est beaucoup plus grande que celle du réservoir, ces 2 ouvrages sont équivalents au niveau de la qualité des paysages. Chacun peut être reconnu comme patrimoine d'architecture industrielle. Ces deux sites méritent une valorisation (aménagement, équipement, communication) afin de retenir les visiteurs pour des durées supérieures à quelques heures.

Recommandations au verso ►

Réservoir du Bourdon - 1
Echelle d'écluses à Rogny - 2
Ancienne ocrerie à Parly - 3



EAU, PATRIMOINE NATUREL

Etat des lieux

Suivant une pente orientée du Sud vers le Nord, le Loing, l'Ouanne et ses affluents, le Branlin et l'Agréau, rejoignent la Seine selon un axe Nord-Ouest ; le Vrins et le Tholon alimentent l'Yonne vers le Nord-Est.

Les vallées sont multiples, elles rythment le paysage.

- Les rivières s'ensavent, phénomène classique accéléré par le ravinement et le développement des cultures jusque dans les fonds de vallée. La bande de ripisylve, lisière boisée spécifique des milieux humides et des bords de cours d'eau (P3), disparaît. Son rôle dans la tenue des terres n'est plus assuré. Les enjeux sont importants car aux fines des terres voisines s'ajoutent les nitrates, ce qui favorise le développement d'algues et d'autres formes de pollution. Le ravinement est accéléré par l'arrachage des haies qui sont un frein à l'érosion.

- Les mares et étangs, beaucoup moins utilisés pour l'élevage, sont propices aux activités de pêche, de chasse au gibier d'eau et aux activités de loisirs.

Ce patrimoine participe au maintien et au développement de la biodiversité. Sa valeur écologique n'est plus à démontrer. Certains sites sont classés en Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et/ou proposés pour les sites Natura 2000 (listes disponibles auprès de la DIREN et des DDE).

EAU, PATRIMOINE MINEUR

RECOMMANDATIONS

- Encourager le maintien et la remise en état de tous les édifices qui ponctuent le territoire.
- Poursuivre les inventaires et recensements de ce patrimoine et, par le jeu de publications, d'émulations des associations locales, de réalisation de concours, jeux de piste, parcours... les intégrer à des programmes de préservation du patrimoine à l'échelle du territoire.
- Eviter le travestissement des fontaines, puits et lavoirs en jardinières fleuries, afin de préserver leur qualité intrinsèque et cette harmonie propre aux objets manufacturés. Les volumes et les matériaux de ces ouvrages répondent à une fonction et sont validés par la patine et les traces d'usures.



1 - Fontaine
2 - Puit
3 - Calvaire sur source

Recommandations

- **Eau, patrimoine naturel,**
- Curer régulièrement les biefs.
- Acquérir par la commune des terrains le long des cours d'eau pour les rendre accessibles au public et pour maîtriser la gestion, l'évolution des berges, des cours d'eau et des fonds de vallées.
- Planter une ripisylve, en mobilisant certaines aides fiscales d'aide à la plantation d'arbres.
- Entretien des mares en les maintenant en eau : préserver au moins 1/3 de la surface du plan d'eau sans végétation, introduire des plantes oxygénantes immergées, faucher, couper et évacuer toute végétation trop envahissante. Les mares participent au drainage naturel.
- Ménager sur les linéaires de terrains acquis par les collectivités des « fenêtres » qui permettent de voir les cours d'eau afin de renforcer l'adhésion de l'ensemble des habitants à leurs valeurs patrimoniales, écologiques et esthétiques.
- Aménager et gérer des aires d'accès aux cours d'eau. Cette proposition implique le cortège de mesures liées à l'accueil du public. Elle peut s'inscrire dans un programme de développement touristique plus large : développement de parcours de découvertes, sentier de randonnée pédestre...
- Encourager les agriculteurs à :
 - ne pas cultiver les fonds de vallée afin de stopper les phénomènes de ravinements et de réduire l'érosion.
 - limiter le nombre de fauches des prairies enherbées,
 - planter des arbres tiges pour production de bois (aulne, frênes), sur une bande de 3 à 5 m. Les saules et les peupliers sont adaptés à ce milieu également mais leur bois offrira moins de valeur ajoutée. La peupleraie systématique n'est pas une réponse satisfaisante au regard de l'identité de la Puisaye-Forterre, et le peuplier a des branches cassantes.

- Mobiliser les propriétaires des moulins via leur association pour les inscrire dans une démarche touristique de valorisation de leur patrimoine architectural et naturel. Quand il y a création de chambres d'hôtes ou de gîtes dans un moulin, ouvrir des biefs pour des usages touristiques et valoriser ces locations. Ces propositions impliquent des frais de gestion et d'entretien.

Eau, patrimoine industriel

- Encourager toutes les mesures de protection du patrimoine qui permettront de :
 - pérenniser les ouvrages.
 - éviter les aménagements qui banaliseraient ou surimposeraient un décor à des structures et ouvrages qui se suffisent à eux-mêmes. Cette remarque vaut pour tous les espaces attenants à ces ouvrages : les canaux d'amenée d'eau, les ponts et leurs garde-corps...
- Etablir un programme de communication et/ou d'information sur ce patrimoine, depuis la diffusion de cartes postales jusqu'à la mise en place de pôles d'information...
- Rétablir un chemin de promenade sur le modèle des dessertes techniques en accompagnement des structures linéaires de type canal, amenée d'eau, surverse...

Aspect réglementaire

- *Les mares et étangs sont généralement privés. Les cours d'eau de Puisaye-Forterre sont tous « non domaniaux et non navigables ». Leur valorisation et leur entretien incombent donc aux propriétaires des parcelles pour les étangs et mares, des berges pour les rivières.*
- *Application de la directive N°676/191/CEE et de la loi sur l'eau 3 janvier 1992.*

Comité de Développement de la Puisaye-Forterre (C.D.P.F.)



Boehner - Dollsant
Niel - Olivier
Varcin



Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)



Avec le soutien de l'Union Européenne



L'eau coule toujours, l'eau tombe toujours, elle finit toujours en sa mort horizontale. L'eau seule peut dormir en gardant sa beauté, l'eau seule peut mourir en gardant ses reflets. L'eau est dotée d'une unité : elle donne une matière uniforme à des rythmes différents.

G. Bachelard.



L'eau, un patrimoine naturel, industriel et social

L'eau assure une présence très forte dans la campagne comme dans les bourgs. Depuis des siècles elle a acquis des valeurs symboliques et esthétiques. Aujourd'hui ses valeurs écologiques sont devenues essentielles.

Sous forme de rivière, mare, étang, ruisseau, puits, ouvrage hydraulique, réservoir, elle produit un paysage toujours valorisant. Elle joue un rôle fédérateur quand elle traverse plusieurs communes. Elle peut devenir le support de divers programmes d'actions paysagères.

Les cours d'eau suivent la pente du plateau du Gâtinais depuis la cuesta de Toucy vers le bassin parisien, vers la Seine et le Loing. Ils dessinent un réseau de vallées souligné par une végétation spécifique. Dans les zones les plus humides, ils participent à la régulation hydrologique. Le cordon végétal qui accompagne les cours d'eau anime les fonds de vallées.

La présence de nombreux étangs et mares, autrefois liés aux pratiques de l'élevage, caractérise la Puisaye : près de chaque ferme se trouve une mare cernée d'une végétation de saules, frênes, aulnes... et de plantes hydrophiles. La Forterre est plus sèche, l'eau y est présente sous forme de fontaines et lavoirs.

Les éléments du patrimoine industriel liés à l'eau sont remarquables : technologie et esthétique s'harmonisent parfaitement.

Les lavoirs, les puits, les biefs aménagés, les ponts et les gués constituent un patrimoine vernaculaire qui participe fortement à l'identité de la Puisaye-Forterre en tant qu'élément de repère ou de ponctuation.

D'une manière récurrente, l'eau génère des pôles écologiques, culturels et touristiques à entretenir et à développer.



PALETTES PONCTUELLES

Les toits (TO)

Les toits ont une grande importance visuelle dans la façade ; les 6 tons de la palette représentent les dominantes colorées des toits en Puisaye-Forterre. 



Les ferronneries (FER)

Elle est composée de 3 tons très foncés : un brun-rouge (FER1), un vert émeraude (FER2) et un noir (FER3). Ils marquent la façade d'un trait contrasté.



Les fenêtres (FE)

Elle sera limitée à 2 couleurs très claires : un blanc ivoire (FE1), et un blanc grisé (FE2).



FA = Façade
EN = Encadrement
VO = Volet
PO = Porte
TO = Toit
FER = Ferronnerie
FE = Fenêtre
fa = soubassement

PALETTE GÉNÉRALE

Façade : palette des murs et des soubassements (FA) et (fa)

Cette palette de 25 tons, non exhaustive, définit la couleur dominante de la façade : murs et soubassements. Elle décline, en valeurs et en couleurs, des variantes colorées d'ocres, caractères chromatiques essentiels de la Puisaye-Forterre : *des ocres beiges* (FA1 à FA5), *des ocres jaunes* (FA6 à FA10), *des ocres orangés* (FA11 à FA15), *des ocres brun-rouges* (FA16 à FA20), *des ocres rouges* (FA21 à FA25)



Les encadrements : portes et fenêtres (EN)

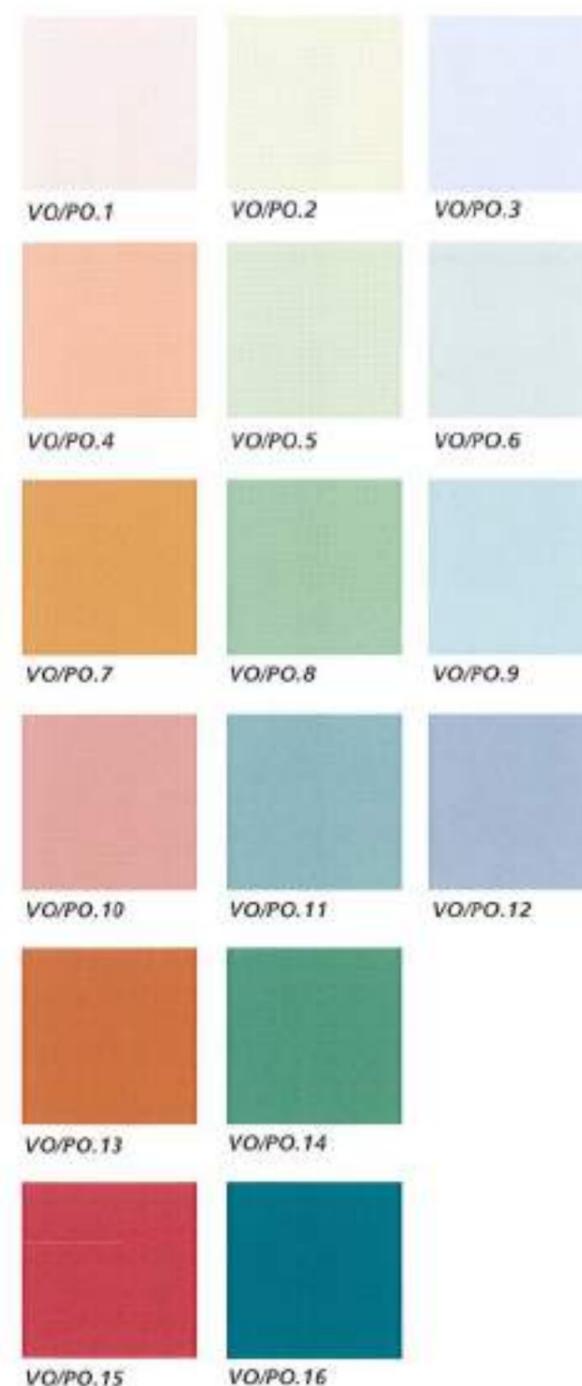
Très présents sur les façades, ils soulignent les ouvertures d'un contraste clair.



PALETTES PONCTUELLES

Les volets et les portes (VO/PO)

Elle propose des teintes froides délicates, plutôt claires et grisées, très présentes en Puisaye-Forterre, accompagnées de tons ocres. Quatre couleurs foncées, plus citadines, complètent cette palette.



Recommandations

• Comment choisir une couleur ?

Avant de choisir une couleur de façade, il est important de connaître les points suivants :

La surface : si elle est lisse, elle réfléchira davantage la lumière : la couleur choisie paraîtra plus claire. Si elle est structurée, la matière créera un relief, donc des ombres qui auront tendance à foncer la couleur.

La lumière : il est très important d'observer l'orientation à la lumière de l'édifice à traiter. En effet, une façade plein sud paraîtra plus claire, dans la même couleur, que celle orientée au nord.

La diversité des matériaux qui composent la façade : les matériaux tels que la brique, le bois, la pierre calcaire etc... très présents en Puisaye-Forterre ont chacun une couleur : il est important d'en tenir compte pour l'harmonie générale de la façade.

La situation de l'édifice à traiter : bien regarder le contexte dans lequel se trouve le bâti : milieu rural, milieu urbain, son environnement général et immédiat, rue de village, rue commerçante, placette, proximité d'un édifice religieux, environnement végétal ...

• Palettes

L'ensemble de ces palettes est un guide destiné à orienter l'utilisateur soucieux de préserver l'identité chromatique de sa région.

La palette dominante

La palette des murs et des soubassements (FA)

- Elle propose un choix de teintes ocrées déclinées dans des valeurs claires (FA7, FA12, FA17, FA22), dans des valeurs moyennes (FA4, FA8, FA9, FA13, FA14, FA18, FA23), et dans des valeurs plus foncées (FA5, FA10, FA15, FA19, FA20, FA24, FA25).
- Ces tons très colorés sont équilibrés par des ocres claires plus neutres (FA1, FA2, FA3, FA6, FA11, FA16, FA17, FA21).
- Ces teintes peuvent être réalisées, de préférence, en enduit à la chaux teinté ainsi que dans une peinture adaptée à la façade C4. Il est par ailleurs préférable de faire des essais de la couleur choisie sur la façade afin d'en juger l'effet.
- En Puisaye-Forterre, l'enduit blanc en façade n'est pas recommandé.
- Les soubassements
Ils sont souvent identiques au ton du mur, mais ils peuvent aussi se démarquer sur la façade en contraste clair ou plus foncé ; la palette générale proposée permet ces associations.

Comité de Développement
de la Puisaye-Forterre
(C.D.P.F.)



Boehner - Dolleau
Niel - Olivier
Varcin



La palette des encadrements : porte et fenêtres (EN). Ils sont très importants en Puisaye-Forterre. Ils sont majoritairement plus clairs que le ton des façades : il est nécessaire de garder ce contraste pour préserver la personnalité de la modénature A1 propre aux façades de la région.

Les palettes ponctuelles

La palette des volets et des portes (VO/PO) Après celles des murs et des toits, c'est la plus importante : elle souligne les éléments de détails de la façade.

- Les nuances les plus caractéristiques de la région sont des verts doux et des gris bleus clairs qui viennent souvent en contraste « froid » sur des tons ocres « chauds ».
- Quelques tons fins à dominante ocrée, VO/PO1, VO/PO4, VO/PO7, VO/PO10, sont proposés pour être utilisés en camaïeu avec les couleurs des façades.
- Quatre tons plus foncés VO/PO13, VO/PO14, VO/PO15, VO/PO16, peuvent être utiles pour marquer un contraste plus fort avec le ton de la façade.
- Le ton des volets et de la porte peut être identique.
- Pour éviter la banalisation du caractère chromatique de la région, il est préférable d'éviter toutes les teintes très foncées et les menuiseries en bois vernis.

La palette des ferronneries (FER)

C'est un élément de la façade à souligner d'un ton très foncé.

La palette des fenêtres (FE)

C'est un élément de la façade à traiter dans un ton très clair ; il peut également reprendre, si on le souhaite, la couleur du volet si celle-ci est dans une valeur claire.

La palette des toits (TO)

Elle est représentée ici sous forme de dominantes colorées afin qu'elle participe à l'élaboration du choix des couleurs de façade.

Les tons des matériaux de toitures sont variés : tuiles ocre-rouge, ocre-brun, ardoises grises, anthracite ... C3

Attention : les teintes proposées ne s'appuient sur aucun code existant. C'est à l'utilisateur à faire la démarche nécessaire auprès des professionnels pour s'en inspirer.

Liaison Entre Action de
Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale
de l'Environnement
(DIREN)



Avec le soutien
de l'Union Européenne



“ D'une façon générale, les humains ont une grande joie à voir la couleur. L'oeil en a besoin, comme de la lumière. Qu'on se souvienne du bien-être que l'on peut ressentir, lorsque par un jour gris, le soleil apparaît en un lieu du paysage, et y rend visibles les couleurs.

Goethe,
traité des couleurs



La couleur, une identité forte de la Puisaye-Forterre

Le Pays de Puisaye-Forterre a sa propre identité colorée. Elle est issue de la très grande diversité des matériaux utilisés :

- blanc de la pierre calcaire,
- tons rouges, bruns et rosés de la brique,
- tonalités sombres et nuancées de la pierre ferrugineuse,
- brou de noix et gris argenté des vieux colombages.

Elle provient surtout de la palette subtile, variée et harmonieuse des ocres issus des terres de Puisaye. Ces couleurs, traditionnellement utilisées pour les façades, tendent à disparaître : elles sont pourtant une identité forte du pays.

Les palettes proposées, non exhaustives, sont destinées à aider ou orienter l'utilisateur dans le choix délicat de couleurs de façade.

La palette générale

Elle définit la couleur dominante de la façade

- murs et soubassement

La palette ponctuelle

Elle définit les couleurs des éléments de détails de la façade

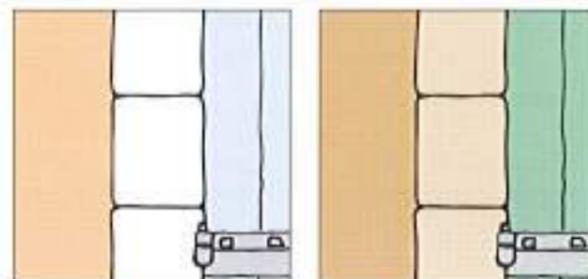
- la palette des volets et des portes,
- la palette des encadrements,
- la palette des ferronneries,
- la palette des fenêtres,
- la palette des toits.

EXEMPLES D'ASSOCIATIONS ENDUITS - MATÉRIAUX

FACADES : EXEMPLES D'ASSOCIATIONS DES COULEURS

EXEMPLES D'ASSOCIATIONS ENDUITS - MATÉRIAUX

Enduits+Pierre calcaire+volet

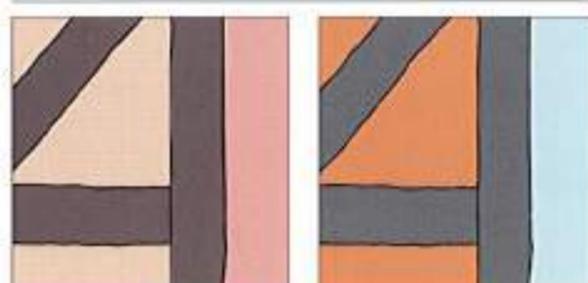


1 - FA. 7 + VO. 3 2 - FA. 4 + VO. 8

Ces deux schémas proposent :

- 1 Avec un enduit ocre-jaune clair et la pierre calcaire blanc-grisé, un volet bleu clair qui crée un contraste « froid » pour garder une harmonie douce et colorée.
- 2 Avec un enduit ocre-jaune plus foncé et la pierre calcaire beige très claire, un volet vert-grisé très coloré qui fera ressortir, sur la façade, le ton clair de la pierre.

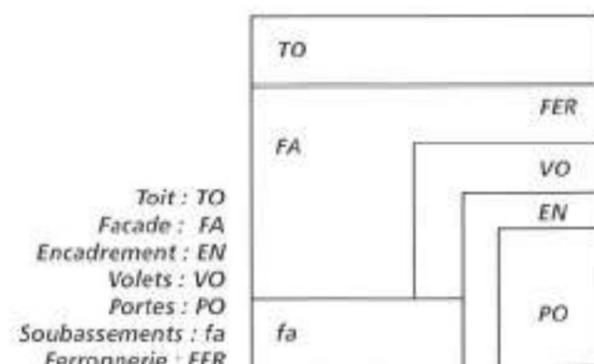
Enduits+colombage+volet



1 - FA. 17 + VO. 10 2 - FA. 15 + VO. 9

Ces deux schémas proposent :

- 1 Avec un enduit ocre-rosé clair et le bois mordoré du colombage, un volet sienne-grisé pour garder une harmonie «chaude» toute en camaïeu.
- 2 Avec un enduit ocre-oranger très coloré et un colombage gris, un volet clair bleu-gris qui crée, à la fois, un contraste «chaud et froid» et «clair / foncé» sur la façade permettant de mettre en relief le caractère graphique du colombage.



Généralités

Cette fiche a pour but de sensibiliser l'utilisateur à l'harmonie des couleurs de la Paysage-Forterre, et de l'aider le mieux possible à y arriver. Elle présente des exemples d'associations de couleurs toutes issues des palettes proposées dans la fiche C1. Pour comprendre ce tableau, il est indispensable de la posséder.



Schéma 1 : TO. 6 + FA. 2 + VO. 4 + PO. 13 + EN. 2 + fa. 3



Schéma 2 : TO. 4 + FA. 7 + VO. 6 + PO. 11 + EN. 2



Schéma 3 : TO. 1 + FA. 14 + VO. 8 + PO. 13 + EN. 3 + FER. 1



Schéma 4 : TO. 5 + FA. 16 + VO. 5 + PO. 14 + EN. 1 + fa. 17 + FER. 2



Schéma 5 : TO. 2 + FA. 9 + VO. 2 + PO. 13 + EN. 2



Schéma 6 : TO. 6 + FA. 19 + VO. 11 + PO. 6 + EN. 1 + FER. 2



Schéma 7 : TO. 3 + FA. 22 + VO. 1 + PO. 15 + EN. 2 + fa. 24 + FER. 1



Schéma 8 : TO. 2 + FA. 18 + VO. 9 + PO. 11 + EN. 4 + FER. 2



Schéma 9 : TO. 5 + FA. 25 + VO. 12 + PO. 15 + EN. 4 + fa. 23

Tableau de synthèse d'associations de couleurs

Ces représentations graphiques simples d'une façade permettent de visualiser les principaux éléments constituant un support de couleur (cf. croquis explicatif noir et blanc).

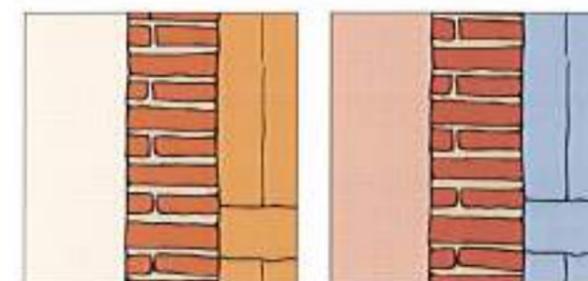
- Les surfaces de couleur sont proportionnelles à l'impact visuel des éléments perçus sur la façade.
- Ce procédé met en évidence les rapports quantitatifs et qualitatifs des couleurs entre elles.
- Chaque teinte utilisée reprend les références définies dans les palettes de la fiche C1.
- Ces schémas colorés ne sont évidemment pas exhaustifs.

Généralités

Ces dessins symbolisent schématiquement des exemples d'harmonies de couleurs constituées par un enduit, un matériaux significatif de la région et souvent utilisé en encadrement, et un élément ponctuel, volet ou porte.

Chaque teinte utilisée reprend les références définies dans les palettes de la fiche C1.

Enduits+brique+volet

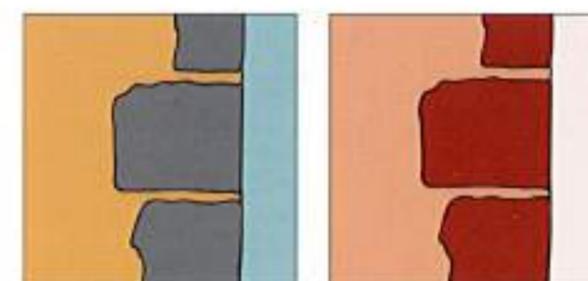


1 - FA. 11 + VO. 7 2 - FA. 22 + VO. 12

Ces deux schémas proposent :

- 1 Avec des briques à tendance ocre-oranger, une association de tons chauds ocrés pour l'enduit et le volet, qui crée un camaïeu.
- 2 Avec des briques à tendance ocre-rouge, l'association d'un enduit ocre-rosé et d'un volet gris-bleu qui crée un contraste « chaud et froid » faisant ressortir la brique.

Enduits+grès ferrugineux+volet



1 - FA. 8 + VO. 11 2 - FA. 23 + VO. 1

Ces deux schémas proposent :

- 1 Avec un enduit ocre-jaune et la pierre ferrugineuse, un volet gris-vert qui crée un contraste « froid » et tempère la forte couleur ocrée.
- 2 Avec un enduit ocre-rouge foncé et la pierre ferrugineuse, un volet clair beige-rosé qui éclaire la façade.

Recommandations

• Rappel de la définition de quelques termes utilisés ici en matière de couleur.

Le camaïeu : c'est une harmonie utilisant différentes nuances de la même teinte.

Le contraste « chaud et froid » : c'est le résultat de l'association d'une couleur chaude (rouge, jaune ...) et d'une couleur froide (bleu, vert ...).

Le contraste « clair / foncé » : c'est le résultat de l'association d'une couleur claire et d'une couleur foncée.

• Comment associer les couleurs.

Après avoir pris connaissance des différents points essentiels évoqués en page de couverture de cette fiche et détaillés dans la fiche C1, il faut savoir que le choix des couleurs d'un édifice commence toujours par les tons des surfaces apparentes prédominantes qui sont souvent la façade et la toiture, puis viennent ensuite les couleurs des éléments de détails qui donneront à la façade sa personnalité, soit par des contrastes de couleurs, soit par des contrastes de valeurs.

• Les exemples d'associations des couleurs.

Les exemples d'associations de couleurs illustrées dans cette fiche, présentent des variantes possibles d'harmonies de couleurs représentatives du caractère chromatique de la Puisaye-Forterre.

Rappel :

- le soubassement est souvent identique au ton de la façade, mais il peut aussi se démarquer par un contraste ; la palette générale proposée dans la fiche C1 permet ce choix.
- tous les encadrements doivent être traités dans un ton clair.
- la couleur des fenêtres est à traiter dans un ton très clair, mais elle peut reprendre aussi le ton des volets lorsqu'il est clair.
- la couleur des rives de toiture peut être traitée dans un ton foncé (cf. la palette des ferronneries) ou dans le ton de l'encadrement.
- Les colombages peuvent être peints ou badigeonnés.

• Explication des schémas représentant les associations de couleurs.

Facades proposées dans des couleurs de valeur claire.

Schéma 1 : Avec une toiture brun-rouge, un enduit neutre clair et des éléments de détails traités dans des tons chauds, l'harmonie crée un camaïeu calme de tons ocrés ; seul le ton de la porte apporte le contraste coloré nécessaire à l'ensemble.

Schéma 2 : Une toiture grise et un enduit ocre-jaune clair s'harmonisent parfaitement avec les éléments de détails traités dans un camaïeu de couleurs froides.

Schéma 4 : Pour ponctuer cette façade à la toiture gris-foncé et à l'enduit neutre clair, la porte et les volets ont été traités dans une harmonie froide de verts pouvant rappeler le végétal. Seul le soubassement apporte un léger contraste chaud par sa couleur beige.

Schéma 7 : Sur cette façade ocre-rose clair à la toiture foncée, la couleur des volets gris-rosé s'harmonise en douceur avec l'enduit. La porte s'affirme par un ton rouge-brique plus fort, ainsi que le soubassement qui « assoit » le bâti. Une rive de toiture brun-rouge souligne discrètement le toit.

Facades proposées dans des couleurs de valeur moyenne.

Schéma 3 : L'harmonie chaude de cette façade est donnée par la toiture brun-clair, l'enduit ocre-oranger, la porte ocre-jaune et l'encadrement beige clair. Le ton vert des volets crée un contraste « chaud / froid » de qualité.

Schéma 5 : La toiture à dominante brune s'accorde parfaitement avec l'enduit ocre-jaune. Le ton vert-jaune des volets et le beige des encadrements viennent en contraste clair sur la façade. La porte ocrée ponctue, d'un accent plus vif, cette harmonie chaude.

Schéma 8 : Ce qui marque l'harmonie de cette façade, c'est le contraste fort des couleurs chaudes de la toiture et de l'enduit ocre-rouge avec les couleurs froides traitées en camaïeu des volets et de la porte.

La couleur beige-rosé des encadrements s'intercale entre les tons froids pour rendre le contraste plus doux ; une rive de toiture vert émeraude souligne la transition du toit et des murs.

Facades proposées dans des couleurs de valeur foncée.

Schéma 6 : Le ton brun-rouge des murs de cette façade est une déclinaison légèrement plus claire de la couleur brune de la toiture. Pour éclairer et personnaliser ces tons chauds forcés, il est nécessaire de créer un contraste froid clair : il est donné par le camaïeu de gris-bleu des éléments de détails. La porte et les encadrements clairs apporteront le contraste nécessaire à l'harmonisation de l'ensemble.

Schéma 9 : L'enduit foncé ocre-rouge est mis en valeur par le contraste froid de la couleur gris-bleu des volets. La porte oxyde-rouge se détache de l'ensemble par sa couleur plus soutenue qui rappelle celle de l'enduit. Les encadrements clairs soulignent les ouvertures. Le soubassement assure la transition visuelle entre les tons chauds.



Comité de Développement
de la Puisaye-Forterre
(C.D.P.F.)



Boehner - Dolleaux
Niel - Olivier
Varcin



Liaison Entre Action de
Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale
de l'Environnement
(DIREN)



Avec le soutien
de l'Union Européenne



La couleur est premièrement qualité. Elle est ensuite densité, car elle n'a pas seulement une valeur chromatique, mais encore une valeur lumineuse. Elle est enfin mesure, car elle a aussi ses limites, son contour, tout ce qui est mesurable en elle.

Paul Klee.



Harmoniser les couleurs de la façade

Harmoniser les couleurs d'une façade n'est pas forcément facile. Cette fiche tente de donner, par des représentations graphiques claires, un choix varié d'associations de couleurs dans un souci d'harmonie et de cohérence avec la région.

Les couleurs utilisées sont toutes issues de la fiche C1 « palettes de couleurs ».

Une couleur est très rarement un sujet isolé dans le paysage, aussi, au-delà du choix des couleurs, il est important de prendre en compte des éléments essentiels tels que :

- La situation du bâti (urbain ou rural),
- L'environnement général,
- L'environnement immédiat,
- L'orientation à la lumière,
- La diversité des matériaux qui composent la façade (couleurs et matières),
- L'aspect de surface (texture et structure) du revêtement de la façade ...

L'observation attentive de ces éléments aidera à aborder le choix des couleurs de l'édifice. L'impact coloré dominant est donné par la façade, et souvent aussi, par la toiture. C'est donc ce qu'il faut choisir en premier lieu. Puis viennent ensuite les éléments de détails tels que les encadrements, les menuiseries, les ferronneries ... qui seront traités en contraste ou en camaïeu avec la teinte dominante des murs.

C'est l'ensemble de ces couleurs choisies qui feront l'harmonie générale de la façade.

La pierre calcaire, la brique, le grès ferrugineux, le silex et le bois, utilisés dans la construction des façades, constituent avec les enduits ocrés (C4), auxquels ils sont souvent associés et avec les matériaux des toitures - tuiles et ardoises (A2), le vocabulaire de l'architecture traditionnelle de la Puisaye-Forterre.

Ce vocabulaire est particulièrement riche de textures et de couleurs (C1), chacun de ces matériaux pouvant être utilisé brut ou transformé, seul ou associé à d'autres.

Chaque façade des constructions de Puisaye-Forterre décline à sa façon ce vocabulaire, affirmant sa personnalité tout en dialoguant avec les constructions qui l'entourent.

Le bois

Jusqu'au 16^{ème} siècle, la plupart des constructions rurales de Puisaye était en colombage ou en pans de bois, avec un remplissage en torchis, en brique ou en silex recouvert le plus souvent d'un enduit.



Il en subsiste de beaux exemplaires : granges, maisons, halles, couisses... ainsi que quelques très belles lucarnes de compagnons charpentiers, appelées guitardes.

Ce matériau était également utilisé en bardage ou essentage dans certaines constructions pour protéger des intempéries leurs façades les plus exposées.



La pierre calcaire

Les façades en pierre de taille calcaire, blanche, tendre et crayeuse, symbolisent l'architecture traditionnelle de la Forterre où étaient exploitées de nombreuses carrières. Sur le reste du territoire la pierre de taille est réservée à des constructions généralement plus prestigieuses : églises, châteaux, maisons de notables et à des ouvrages techniques : ponts, lavoirs, fontaines, puits...



L'appareillage en pierre de taille est constitué de blocs taillés à angles vifs. Ces blocs étaient posés en assises plus ou moins régulières sur un lit de mortier. Ils étaient

ensuite jointoyés au mortier de chaux avec un joint vif.

En raison de sa résistance, ce matériau a également été souvent utilisé pour les éléments de structure des constructions : chaînage (A1) d'angle, linteaux de portes et de fenêtres, bandeaux et corniches.

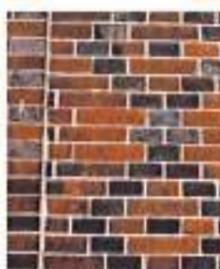
Facile à tailler, il a permis des effets décoratifs raffinés : moulures, grains d'orange. La pierre calcaire de moindre qualité, sommairement équarrie, était utilisée en maçonnerie de moellons posés à joint sec ou scellés au mortier de chaux.



Cette maçonnerie était toujours recouverte d'un enduit sauf dans les constructions les plus modestes où elle était simplement rejointoyée. (C4)



La brique



L'usage de la brique, qui caractérise l'architecture traditionnelle du nord de la Puisaye, s'est développé au 19^{ème} siècle grâce à l'essor des briqueteries locales et à la souplesse de mise en oeuvre de ce matériau modulaire. La brique a souvent remplacé la pierre et le bois comme élément de structure des constructions (A1). Elle était aussi utilisée appareillée comme matériau de construction des façades.

La pose de la brique se faisait par superposition et adjonction d'une brique dans sa longueur puis dans sa largeur - pose dite en boutisse et en panerese. Les joints étaient réalisés au mortier de sables colorés (ocre rouge ou brun tuileau (C1)) affleurant le nu de la brique.

La brique favorise des effets pittoresques très intéressants par la variété de sa texture, de ses coloris bruts ou vernissés et la diversité des appareillages et des calepinages qu'elle autorise.



Le silex

Le silex est une pierre de forme irrégulière bosselée à cassure grise au contour éclaté, de couleur rouille orangée, que l'on trouve encore aujourd'hui dans les champs de la Puisaye. Ce matériau a été utilisé dans les constructions les plus modestes, les granges et les clôtures en maçonnerie jointoyée au mortier de chaux ou recouverte d'un enduit parfois à pierres vues. (C3) Il donne aux façades et aux murs un relief et une matière très intéressante.



Le grès ferrugineux

Le grès ferrugineux est très présent dans l'architecture rurale de la région de Toucy et de Saint Sauveur, où plusieurs carrières étaient exploitées. Ce matériau, d'une couleur sombre très particulière qui varie du rouille au brun, personnalise fortement les constructions dans lesquelles il est utilisé.



Très dur et imperméable, le grès taillé apparent servait essentiellement à réaliser des sous-bassements et des éléments de structure (A1) ainsi que certains ouvrages défensifs.

Difficile à tailler, il a été également utilisé, comme la pierre calcaire, en maçonnerie de moellons jointoyée au mortier de chaux recouverte d'un enduit parfois à pierre vue.

Recommandations

Préserver et mettre en valeur la diversité des matériaux de l'architecture de la Puisaye-Forterre

• Réhabiliter une construction ancienne

Il faut respecter à la fois les caractéristiques techniques de chaque matériau et l'esprit dans lequel il a été mis en œuvre.

• Façades et éléments de structure appareillés

Les éléments manquants seront remplacés par des matériaux identiques et mis en œuvre selon les techniques traditionnelles d'appareillage et de jointolement.

La couleur, la texture et la dimension des briques seront sélectionnées de façon à ce qu'elles s'intègrent parfaitement dans la façade restaurée.

Il est conseillé pour la pierre de taille calcaire de consulter un tailleur de pierre. Lors des opérations de nettoyage, il faudra éviter les ravalements abrasifs - sablage et bouchardage - qui détruisent la couche de protection formée de la pierre.

• Modénatures

Tous les éléments de modénatures (encadrements des baies, bandeaux, corniches), qui contribuent pour beaucoup à la beauté des façades anciennes doivent être conservés et restaurés très soigneusement (A1).

• Façades en maçonnerie de moellons enduites

Les éléments manquants seront remplacés par des matériaux de récupération locaux. L'enduit traditionnel à la chaux aérienne sera restauré (C4).

• Modifier une construction ancienne

Les modifications d'une construction ancienne par de nouveaux percements ou des agrandissements, doivent être réalisées avec des matériaux de récupération locaux en respectant les techniques de mise en œuvre et d'assemblage utilisés dans cette construction (A1).

• Réaliser une construction neuve

L'intégration d'une construction neuve dans le paysage bâti si caractéristique de la Puisaye-Forterre demande une très grande attention aux matériaux qui seront utilisés.

Après avoir identifié les matériaux dominants utilisés dans le secteur ainsi que la façon dont ils sont associés, il s'agira d'intégrer dans la façade de la nouvelle construction des éléments qui lui permettent de dialoguer avec le bâti ancien et ainsi de contribuer à l'identité architecturale si particulière de la Puisaye-Forterre.

A défaut de matériaux authentiques pourront être utilisés des matériaux de substitution, très économiques, tels que les briquettes de parement, les plaquettes de pierre.

Le mortier de plâtre et de chaux pourra remplacer la pierre pour la réalisation des encadrements de fenêtres, des corniches, des bandeaux.

Le béton teinté pourra également être utilisé dans les constructions à caractère très contemporain.

Une attention particulière sera également accordée à la réalisation et à la qualité des enduits (matières C4 et couleurs C1).



Comité de Développement de la Puisaye-Forterre (C.D.P.F.)



Boëhner - Dolleaux
Niel - Olivier
Marin



Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)



Avec le soutien de l'Union Européenne



La substance du matériau doit rester apparente, comprise et révélée.

Frank Lloyd Wright



Une très grande diversité des matériaux

Les constructions traditionnelles ont su tirer partie de la très grande diversité des matériaux contenus dans le sous-sol de la Puisaye-Forterre : pierre calcaire, grès ferrugineux, silex, argile, ocres et sables ocres ainsi que du bois des importantes forêts qui couvrent le sol de la région.

L'utilisation de ces matériaux était en général localisée, c'est à dire proche de leur lieu d'exploitation. Certaines parties du territoire présentent ainsi une identité architecturale très marquée par un ou plusieurs matériaux dominants: pierre calcaire en Forterre, brique et silex au nord de la Puisaye, grès ferrugineux dans la région de Toucy et de Saint Sauveur. Ailleurs, à l'inverse, les matériaux se mélangent de façon très pittoresque.

Localisation des matériaux dominants dans les constructions de Puisaye-Forterre



● pierre calcaire ● pierre calcaire + grès
● pierre calcaire + grès + brique ● pierre calcaire + silex
● pierre calcaire + brique ● pierre calcaire + brique + silex
● brique + silex ● brique

Pourquoi la plupart des façades des constructions traditionnelles étaient-elles enduites ?

Seules les façades appareillées en matériaux nobles et solides, pierre de taille ou brique sont destinées à rester apparentes.

Or la plupart des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre sont construites en maçonnerie de moellons ou en matériaux de remplissage. Leurs murs doivent être protégés par un enduit :

- à cause de la fragilité des matériaux employés : torchis, moellons de pierre calcaire qui, lorsqu'ils ne sont pas enduits, se gorgent d'eau et éclatent par temps de gel...
- du simple fait que ces remplissages, sont constitués de matériaux souvent peu homogènes. Par souci d'esthétique, ils ne sont pas destinés à être vus.



Ces enduits sont le plus souvent associés à des éléments de structure et de modénature appareillés (A2) destinés à rester apparents et qui sont mis en valeur par les enduits.

Cependant, dans certaines constructions modestes, les éléments de structure ne sont pas appareillés et sont donc enduits.

Quels sont les éléments qui rentrent dans la composition d'un enduit ?

Un enduit est composé de trois éléments : le liant, des sables et de l'eau.

Le liant dans les enduits traditionnels est toujours réalisé à la chaux aérienne ou chaux grasse, obtenue par cuisson de roches calcaires

pures. Les sables utilisés ne sont pas de banals sables de rivière, mais des sables locaux, ces sables ocreux dont les couleurs (C1) varient très subtilement d'un bout à l'autre du territoire. Avec l'apparition des ciments au 19^e siècle, la composition des enduits a été modifiée et a été peu à peu remplacée par des enduits au ciment artificiel, puis par des enduits plastiques de synthèse épais ou semis épais.

Qu'est ce qu'un enduit à pierres vues ?

C'est un enduit qui laisse affleurer en certains endroits et de façon irrégulière les matériaux de la maçonnerie, le plus souvent grès ferrugineux et silex,



parfois pierre calcaire.

Cette technique, bien que nous soyons aujourd'hui sensibles au relief et à la matière qu'elle donne aux murs, ne répond pas à un souci d'esthétique mais à un souci d'économie... c'est à dire qu'une seule couche d'enduit a été passée.

Elle est donc réservée à des constructions modestes telles que les granges et les murs de clôture.

Quels sont les inconvénients des enduits ciments et plastiques ?

Ces enduits ne sont pas adaptés aux constructions traditionnelles. Leur imperméabilité empêche les maçonneries anciennes en moellons de respirer; elle est responsable de nombreux dégâts. Leur aspect, tant en terme de matière que de couleur n'a rien à voir avec le caractère chaleureux des enduits traditionnels. De plus, les enduits ciment n'ont aucune souplesse et ont tendance à se fissurer sur les structures irrégulières du bâti ancien.

Quels sont les avantages des enduits à la chaux aérienne ?

Ces enduits s'adaptent parfaitement aux irrégularités des murs anciens en maçonnerie ou en remplissage. Ils les protègent de l'eau de ruissellement tout en les laissant respirer. Ils absorbent les variations climatiques.

De plus, ils contribuent à la beauté et à l'intérêt de la façade, par leur matière irrégulière et leurs couleurs liées à l'utilisation des sables ocreux.

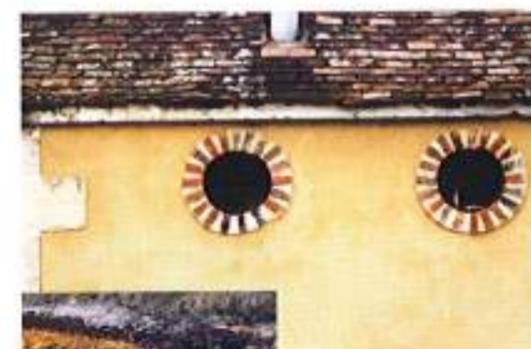
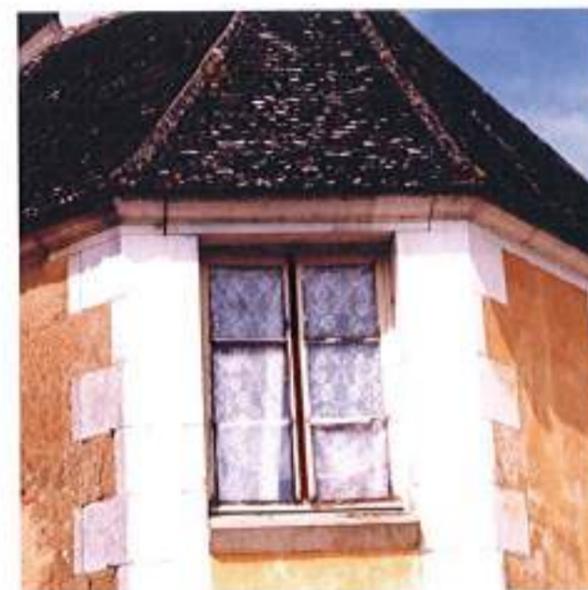
Quelle est la technique de l'enduit à la chaux aérienne ?

L'enduit au mortier de chaux est passé en trois couches successives.

La première couche, appelée gobetis, est une couche d'accrochage d'environ 5 mm d'épaisseur. C'est un mortier gras auquel le dosage confère une bonne résistance mécanique. Ses qualités lui permettent de remplir les vides de la maçonnerie.

La deuxième couche, appelée corps d'enduit, est destinée à freiner la pénétration de l'eau. Son épaisseur est calculée de façon à ce que, une fois la couche de finition passée, l'enduit arrive au nu du parement des modénatures (A1), ni trop en creux, ni bien sûr en surépaisseur. Pour éviter les effets de relief on choisit des encadrements et des chaînages d'angles (A1).

La troisième couche, appelée couche de finition, assure la protection du corps d'enduit. Le mortier est plus maigre, d'une épaisseur d'environ 5 mm. Il devra avoir une porosité favorable à l'exsudation de la vapeur d'eau, tout en étant suffisamment serré pour permettre l'écoulement de l'eau de ruissellement.



C'est cette couche de finition qui personnalise la façade par sa couleur et sa texture. Différents effets de texture peuvent être obtenus.

Les enduits traditionnels de la Puisaye-Forterre ont une texture en général lissée.

Qu'appelle-t-on badigeon et quelle est son utilité ?

Le badigeon une sorte de peinture opaque, réalisée avec de la chaux diluée ou lait de chaux, à laquelle on ajoute un colorant, traditionnellement tiré en Puisaye-Forterre des ocres locaux.

La plupart des façades enduites des constructions traditionnelles sont badigeonnées ce qui protège l'enduit tout en dynamisant sa couleur.



Recommandations

• Réhabiliter une construction ancienne

• Enduit en bon état

Si l'enduit existant est en bon état, il sera nettoyé à la brosse. Des reprises éventuelles seront ensuite effectuées au mortier de chaux. L'enduit sera ensuite homogénéisé et ravivé par un badigeon.

• Enduit partiellement décollé

Un enduit ancien qui sonne creux peut être conservé lorsque les zones décollées sont très localisées et bien réparties et que le corps d'enduit présente une bonne cohésion d'ensemble. Les zones décollées peuvent être raccrochées à la maçonnerie par des chevilles. Les reprises seront effectuées au mortier de chaux et l'enduit sera ensuite homogénéisé et ravivé par un badigeon.

• Enduit très abîmé

Si l'enduit est très abîmé, il faudra le "décroûter" c'est à dire l'enlever. Puis l'on passera les trois couches d'enduit, avec une finition lissée. On appliquera ensuite, si on le souhaite, un badigeon, de préférence a fresco, c'est à dire lorsque la couche de finition de l'enduit est encore fraîche, pour une meilleure pénétration dans l'enduit.

• Application du badigeon

Après avoir humidifié le support s'il est sec, le badigeon sera passé en trois couches croisées de haut en bas à l'aide d'une brosse de soie. Il sera coloré au préalable avec des terres naturelles telles que les ocres dont les couleurs ont une bonne résistance aux ultraviolets (C1).

• Améliorer l'aspect d'une construction existante

Il est possible d'améliorer significativement et à un coût très raisonnable l'aspect des façades des constructions anciennes ou récentes sur lesquelles ont été appliqués un enduit ciment ou une peinture à base de résine synthétique comme la piolithe. En effet, bien que ces revêtements imperméables ne puissent recevoir un badigeon, il est tout à fait possible de leur appliquer, après nettoyage, une peinture à la chaux à base de silicate, teintée à l'ocre (C1).

• Réaliser une construction neuve

• Enduits

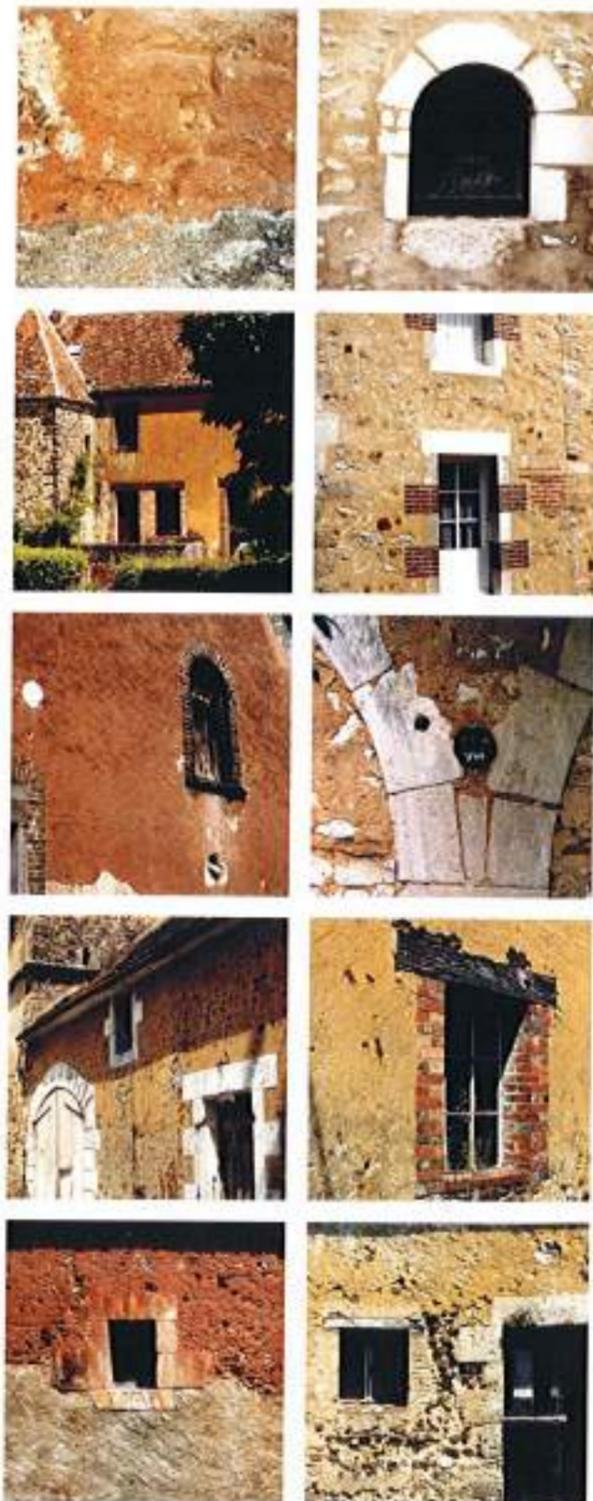
L'idéal serait bien sûr d'utiliser pour les constructions neuves la technique traditionnelle de l'enduit à la chaux aérienne qui présente des qualités irremplaçables tant sur le plan technique qu'esthétique.

Il existe cependant une solution intermédiaire, économique, qui permet d'éviter les enduits ciments ou plastiques. Ce sont les enduits à la chaux hydraulique dits "monocouche" c'est à dire qui ne nécessitent le passage que d'une seule couche.

Les couleurs de ces enduits seront en harmonie avec les couleurs des constructions environnantes (C1). Ils seront, si possible, colorés avec des sables ocreux ou des ocres. Leur texture sera identique à celle des constructions anciennes, c'est à dire lissée.

• Modénatures "en trompe l'oeil"

Les effets de modénature des constructions anciennes : encadrements, bandeaux... (A1) peuvent être rappelés dans les constructions neuves, à moindre coût, grâce à une légère surépaisseur d'enduit.



Comité de Développement de la Puisaye-Forterre (C.D.P.F.)



Boehner - Dolleaux
Niel - Olivier
Varcin



Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale



Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)



Avec le soutien de l'Union Européenne



enduit : du latin *inductus* (étendu sur), substance molle et liquide propre à être étendue sur la surface d'un corps.

Dictionnaire Universel des Sciences, des lettres et des Arts, M.N. Bouillet Hachette 1869



Deux matériaux remarquables : les ocres et les sables ocreux

La plupart des façades des constructions traditionnelles de la Puisaye-Forterre sont enduites.

Par leur matière et leurs couleurs, ces enduits, ainsi que les badigeons qui souvent les protègent, participent fortement à l'identité de l'architecture de la Puisaye-Forterre.

Ils utilisent en effet deux matériaux très remarquables issus du sous-sol de ce territoire :

- les sables ocreux : sable jaune, orangé et rose de Moutiers, sable jaune de Parly et Saint-Amand, sable brun de Perreuse, sable rose de Saint-Sauveur...
- les ocres, dont la Puisaye-Forterre fut la première région productrice de France, avec les gisements de Bitry, Diges, Parly, Pourrain, Saint Amand...

Echantillons d'enduits réalisés avec des sables ocreux de la Puisaye-Forterre

